

2006-2015

Relation Quinquennale Archidiocèse de Saint-Boniface



Mgr Albert LeGatt,
Archevêque

ARCHIDIOCÈSE DE SAINT BONIFACE
Manitoba, Canada

RELATION QUINQUENNALE (2006 – 2015)

TABLE DES MATIÈRES

REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
I. ORGANISATION PASTORALE ET ADMINISTRATIVE DU DIOCÈSE	3
II. PRÉSENTATION ET SITUATION RELIGIEUSE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE	11
III. MINISTÈRE ÉPISCOPAL	14
IV. VIE CHRÉTIENNE LITURGIQUE ET SACRAMENTELLE, LES SAINTS DANS L'ÉGLISE	21
V. ÉDUCATION CATHOLIQUE	25
VI. CATÉCHÈSE	33
VII. VIE ET MINISTÈRE DU CLERGÉ	47
VIII. INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE	55
IX. COOPÉRATION MISSIONNAIRE	59
X. LAÏCS	61
XI. L'OECUMÉNISME	66
XII. LES AUTRES RELIGIONS	67
XIII. PASTORALE DE LA FAMILLE	68
XIV. ÉVANGÉLISATION DE LA CULTURE	78
XV. MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE	81
XVI. JUSTICE SOCIALE ET DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE	85
XVII. CHARITÉ, PROMOTION HUMAINE ET CHRÉTIENNE	85
XVIII. PASTORALE DE LA SANTÉ	89
XIX. PASTORALE DES MIGRANTS ET DES ITINÉRANTS	99
XX. BIENS ARTISTIQUES ET HISTORIQUES DE L'ÉGLISE	101
XXI. SITUATION ÉCONOMIQUE DU DIOCÈSE	104
XXII. ÉVALUATION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	107
XXIII. RÉSUMÉ	111

RELATION QUINQUENNALE

JANVIER 2006 – DÉCEMBRE 2015

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

La présente Relation quinquennale couvre, sauf exception, la période de janvier 2006 à décembre 2015. Pour sa rédaction, nous avons suivi les grandes lignes du formulaire proposé par la Congrégation pour les Évêques.

La préparation finale de cette relation est le fruit d'une collaboration au niveau diocésain. Nous avons voulu que tous les secteurs de préoccupations diocésaines soient directement impliqués. Le bureau de l'Archevêque a piloté la coordination du travail.

Cette collaboration a enrichi et nuancé notre compréhension de la pastorale dans l'Église particulière de Saint-Boniface. Elle a contribué à mieux décrire la réalité concrète du diocèse. Elle a aussi suscité chez plusieurs une prise de conscience plus aiguë des besoins de la pastorale diocésaine en préparation à la Visite “ad limina” que j'accomplirai avec les membres de l'Assemblée des Évêques catholiques canadiens de l'Ouest, (AECO) du 27 mars au 2 avril 2017.

La préoccupation pastorale d'une “nouvelle évangélisation”, à l'invitation des papes Jean-Paul II, Benoît XVI et François I, a été à la base de beaucoup d'activités diocésaines durant les dernières années. Ceci fut marqué par ces axes principaux :1) croissance de la vie de foi et de la spiritualité des adultes; 2) la transformation de la vie paroissiale, passant du statu quo à une réalité premièrement missionnaire.

Je souhaite que cette Relation puisse servir dans nos échanges avec Sa Sainteté le Pape François I, Pasteur de l'Église universelle, et avec les services de la Curie romaine.

I. ORGANISATION PASTORALE ET ADMINISTRATIVE DU DIOCÈSE

A. Ordinaire diocésain

Son Excellence Monseigneur Émilus Goulet, p.s.s. a été nommé Archevêque de Saint-Boniface le 23 juin 2001. Il a reçu l'ordination épiscopale le 16 septembre suivant en la Basilique Cathédrale de Saint-Boniface. Après 8 ans et à l'âge de 75 ans, il a pris sa retraite le 20 septembre 2009.

Son Excellence Monseigneur Albert LeGatt a été nommé Archevêque de Saint-Boniface le 3 juillet 2009 par Sa Sainteté Benoît XVI. Il a été installé en son siège le 21 septembre 2009 et a immédiatement commencé son ministère en ce diocèse.

Il est citoyen du Canada, né à Melfort, Saskatchewan, le 6 mai 1953. Sa langue maternelle est le français; il maîtrise également la langue anglaise, et est complètement bilingue.

Il a étudié au Collège universitaire de Saint-Boniface (Université du Manitoba) où, en 1974, il obtint un baccalauréat ès Arts avec spécialisation en philosophie et en français.

Les trois années suivantes, il a servi comme bénévole dans les Services universitaires canadiens d'outremer (SUCO) au Ghana, en Afrique de l'Ouest, enseignant le français dans une école secondaire.

En 1977, il entra au Grand Séminaire de Québec, poursuivant des études en théologie à l'Université Laval. Le 19 juin 1983, Mgr Blaise Morand l'ordonna prêtre à St-Brieux, SK. De 1983 à 2000, il servit comme vicaire puis comme curé dans un certain nombre de paroisses du diocèse de Prince Albert, SK.

De 2000 à 2001, il poursuivit des études en Liturgie pastorale à l'Université Notre Dame à South Bend, Indiana aux États-Unis. Il a agi dans le diocèse de Prince Albert comme coordonnateur de la Commission diocésaine de liturgie, directeur des vocations et consultant.

Le 26 juillet 2001, le pape Jean-Paul II le nomma évêque du diocèse de Saskatoon. Le 5 octobre 2001, Mgr Blaise Morand l'ordonna évêque en l'église St-Patrick à Saskatoon.

Depuis son ordination épiscopale en 2001, au sein de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), il a été membre du Conseil catholique pour les autochtones (6 ans) et successivement, membre/consulteur/président de la Commission épiscopale pour la liturgie, secteur anglais (10 ans). À présent, il est président de la Commission épiscopale pour l'évangélisation et la catéchèse. Pour l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ouest du Canada, il a été évêque ponens pour la liturgie, et il est maintenant évêque ponens pour la catéchèse.

B. Autre évêque résidant dans le diocèse

Son Excellence Monseigneur Noël Delaquis, évêque titulaire de Gravelbourg (1995).

M^{gr} Delaquis est né à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) le 25 décembre 1934. Il est nommé évêque de Gravelbourg et ordonné à l'épiscopat à Saint-Boniface le 19 février 1974. Démissionnaire en 1995, il a élu résidence à la Résidence Saint-Antoine, attenante à l'Archevêché de Saint-Boniface, une maison pour prêtres à la retraite. Il a exercé un ministère pastoral de remplacement en paroisse et dans les communautés religieuses, ainsi que deux ans comme membre de l'équipe de formation au séminaire Saint-Joseph à Edmonton. À l'Avent 2005, il est entré à l'Abbaye cistercienne Notre-Dame-des-Prairies qui est située dans notre diocèse, à Holland au Manitoba. Il se sentait appelé à la vie monastique et contemplative et il voulait faire ainsi une expérience de discernement. Après plusieurs années, il est retourné à la Résidence Saint-Antoine en 2014.

C. Vicaire général

Monsieur Carl Tarnopolski, prêtre, a été nommé vicaire général le 16 octobre 2009, quelques mois

après mon installation comme Archevêque de Saint-Boniface. Il est né le 3 juin 1947 et il a reçu l'ordination presbytérale le 19 mai 1973. Il est curé de la paroisse Saint-Émile (Saint-Vital), Winnipeg.

D. Synode diocésain

Il n'y a pas eu de convocation de synode diocésain entre 2005 et 2015. Par contre, dès mon arrivée, j'ai repris les consultations, au niveau diocésain, en ce qui concerne la situation et les priorités pastorales. Ceci donnait suite à un exercice similaire que Monseigneur Antoine Hacault (1972-2000) avait entrepris en 1995 et dont les recommandations avaient été reprises par mon prédécesseur, Monseigneur Goulet.

Un premier effort de consultation (2009-2010) identifia les deux plus importantes priorités pastorales : l'éducation et la formation de la foi des adultes; la communication à l'intérieur du diocèse, entre l'administration diocésaine, les paroisses et les fidèles. Cet effort fut le fruit de consultations à divers niveaux : au Conseil diocésain des prêtres, aux Conseils régionaux de pastorale et au Conseil diocésain de pastorale.

À l'issue de cette consultation, tout en mettant en œuvre plusieurs choses relatives à ces deux priorités, nous avons lancé en 2011 un effort pour développer un Plan d'action pastoral sur cinq ans. Mon message pastoral qui explique ce processus de consultation peut se lire en **annexe A**. Après maintes consultations et phases de développement, nous avons lancé en 2013 ce plan quinquennal. Voir le Plan d'action en **annexe B**.

Nous avons ainsi ciblé l'évangélisation comme première priorité en tous nos efforts pastoraux, qu'ils soient au niveau diocésain, régional ou paroissial, ou avec les mouvements et groupes reliés à l'Église. Tout d'abord, l'effort actuel est de rendre nos paroisses plus missionnaires, axées sur la proclamation, l'invitation, l'accueil, l'intégration et la mise en route vers la mission, rejoignant ceux qui se sont distancés de l'Église, ceux qui sont indifférents à la foi et à la religion et surtout ceux qui n'ont jamais entendu la Bonne Nouvelle et ainsi, jamais rencontré le Seigneur Jésus de manière personnelle pour y adhérer par la foi.

E. Offices pastoraux - administratifs et organes consultatifs diocésains

1. Curie diocésaine

Conseil diocésain d'administration

Celui-ci est composé ainsi : l'Archevêque, le vicaire général, le directeur des services pastoraux (un laïc), le directeur des services financiers et temporels (un laïc), le président du Conseil diocésain des prêtres, le président du Conseil diocésain de pastorale, ainsi qu'un ou deux conseillers nommés par l'Archevêque.

Le but de ce conseil exécutif est de mettre en œuvre et de diriger les divers efforts et initiatives dans le diocèse. Les choses mises en œuvre par ce Conseil sont une suite des recommandations provenant soit du Conseil des prêtres, soit du Conseil diocésain de pastorale.

Centre diocésain de pastorale

Directeur	Vacant
Soutien administratif	Roxanne Boucher
	Florin Tatu
Services de traduction	Florin Tatu
Communications	Gabrielle Marion
Évangélisation et formation continue dans la foi	
Évangélisation et éducation de la foi des adultes	Lillian Ćulumović
Nathanaël	
Coordonnatrice, secteur anglophone	Lillian Ćulumović
Coordonnatrice, secteur francophone	Diane Bélanger
Soutien administratif	Florin Tatu
Rite d'initiation chrétienne des adultes (RICA)	Lillian Ćulumović
Catéchèse , secteur francophone	Diane Bélanger
Catéchèse , secteur anglophone	Koreen Hrizai
Mariage, famille et vie	Marie Cormier-Brunet
Pastorale jeunesse et jeunes adultes	Mireille Grenier
Les aîné.es	Vacant
Vocations	
Directeur, promotion des vocations (comité)	Mgr Albert LeGatt, archevêque
Membres :	
Germaine Cross, coordonnatrice	
Kevin Bettens, ptre	
Janice Bernardin	
Karen Duncan	
Directeur diocésain des vocations au sacerdoce	Kevin Bettens, ptre
Œcuménisme et dialogue interreligieux	Greg Barrett
Formation aux ministères dans l'Église	
Renouveau et croissance des paroisses (comité)	Mike Fritschij, président
Ministère d'accompagnement des malades, des aînés et des personnes handicapées (comité)	Stepan Bilynskyy, président
Missions (comité)	
Membres :	
Sr Anne Adoukpe, fmm, présidente	
Robert Leclair, vice-président	
Sr Corinne Chartier, snjm	
Gérard Dionne, ptre	
John Ferrer	
Ministère auprès des prisonniers	
Représentant.e.s de Saint-Boniface au Comité trio-diocésain :	
	Bo Gajda
	Yolande Le Quéré
Parrainage des réfugiés	Gelila Hailu

Liturgie

Comité pour la formation liturgique en français

Membres :

Sr Jeannine Vermette, snjm, présidente

Georges Druwé

Suzelle Grenier

Gabriel Lévesque, ptre

Gisèle Maynard

Ginette Roy

Comité pour la formation liturgique en anglais

Membres :

Sr. Charlotte Leake

Patti Resendes

Darren Yarechewski

Deacon Doug Meakin

Célébrations diocésaines, maître de cérémonie

Kevin Bettens, ptre,

Louis Balcaen, président

Pastorale sociale

Formation au diaconat permanent

Co-présidents :

Mark Filips, ptre,

Archidiocèse de Winnipeg

Mgr Ward Jamieson, ph,

Archidiocèse de Winnipeg

Membres :

Doug Cross, archidiocèse de Saint-Boniface

Robert Gate, archidiocèse de Winnipeg

René Gauthier, archidiocèse de Winnipeg

Ken Perret, archidiocèse de Saint-Boniface

Soutien des prêtres venant de l'étranger

Délégué de l'évêque

Janusz Marion, ptre

2. Collège des consultants

Président Mgr Albert LeGatt, archevêque

Membres : Léonce Aubin, ptre, secrétaire

Marcel Carrière, ptre

Mgr Albert Fréchette, ph, ptre

Gilbert Gariépy, ptre

James Gray, ptre

Carl Tarnopolski, ptre, v.g.

Le Collège des consultants me sert principalement pour consulter et m'aider à prendre des décisions quant aux nominations des prêtres, diacres permanents et animateurs laïcs de la vie paroissiale (*Canon 517§ 2*). À ce compte, mes rencontres avec les consultants ont lieu 8 à 10 fois par an.

Aussi, s'il y a des actes administratifs extraordinaires qui requièrent leur

consultation/consentement, je les convoque au besoin.

Enfin, c'est le Collège des consultants qui sert de groupe stable pour l'examen de cas de révocation de prêtres en ministère actif (*Canon 1742 § 1*).

3. Conseil diocésain des prêtres

Président	Mgr Albert LeGatt, archevêque
Président d'assemblée	Carl Tarnopolski, ptre, vg
Vice-président	Marcel Carrière, ptre
Secrétaire	Huguette Calvez
Membres :	Léonce Aubin, ptre
	Patrice Kasonga, ptre
	Dominic La Fleur, ptre
	Armand Le Gal, omi
	Mgr Albert Fréchette, ph, ptre
	Gabriel Lévesque, ptre
	Sebastian Gacki, ptre
	Gilbert Gariépy, ptre
	James Gray, ptre
	Greg Mulligan, o.f.m.cap.
	Lawrence Agorchukwu, ptre

Les membres siègent sur ce conseil soit à titre de doyens (élu chacun par les prêtres de leur doyenné), soit en tant que membre du Collège des consultants, soit nommé par l'Archevêque pour des raisons particulières, par exemple, représentant les prêtres venant de l'étranger (*fidei donum*).

Le vicaire général y siège *ex officio*. Le Conseil des prêtres se rencontre cinq fois par année.

Le renouvellement du Conseil des prêtres se fait par l'élection des sept doyens. Chaque doyen est élu pour un terme de trois ans, renouvelable une fois.

Ce conseil des prêtres est l'un des deux conseils de première instance dans la consultation nécessaire pour articuler et faire avancer la mission, la vision, les objectifs et les buts de la vie de l'archidiocèse à tous les niveaux, surtout au niveau pastoral.

L'autre conseil de première instance est le Conseil diocésain de la pastorale qui donne voix aux fidèles laïcs.

4. Conseil diocésain de pastorale

Président	Mgr Albert LeGatt, archevêque
Président d'assemblée	Paulette Vielfaure-Dupuis

Vicaire général	Carl Tarnopolski, ptre
Les présidents et co-présidents des Conseils paroissiaux de pastorale	
Prêtres, francophone	Gabriel Lévesque, ptre
Prêtres, anglophone	Vacant
Religieuses	Sr Fernande Barnabé, mo
	Sr Thérèse Vachon, sgm
Diacres, francophone	Luc Girouard
Diacres, anglophone	Jim Gray, ptre
Aîné.es de l'Église, francophone	Thérèse Dorge
Aîné.es de l'Église, anglophone	Vacant
Femmes catholiques, francophone	Vacant
Femmes catholiques, anglophone	Mavis McLaren
Chevaliers de Colomb, francophone	Norman Collette
Chevaliers de Colomb, anglophone	Vacant
Jeunes adultes	Janelle Lafantaisie
Couples	Vacant

Sous la direction de mon prédécesseur, M^{gr} Émilius Goulet, un Conseil diocésain de pastorale avait été remis sur pied le 7 décembre 2003, le Conseil précédant ayant cessé de fonctionner avec la mort de M^{gr} Antoine Hacault en avril 2000.

Sous M^{gr} Goulet, le Conseil était composé de 22 membres, choisis par l'Archevêque sur recommandation des régions (zones) pastorales et répartis de la façon suivante : l'Archevêque, 17 laïcs, 2 prêtres diocésains et 2 religieuses.

Quand je suis arrivé en 2009, j'ai continué avec la même structure, mais j'ai transféré le choix des deux représentants laïcs pour chacune des sept régions directement aux Conseils régionaux de pastorale. Ces Conseils régionaux devaient être composés du prêtre/doyen, des autres prêtres de la région et de tous les membres-laïcs des Conseils paroissiaux de pastorale de chacune des paroisses.

Pour en revenir au Conseil diocésain de pastorale, tout en conservant deux places pour chacun des prêtres diocésains et des religieuses, j'ai aussi élargi la représentation aux Chevaliers de Colomb (anglophones et francophones) ainsi qu'aux associations de femmes catholiques (anglophones et francophones) et à un représentant parmi les aînés anglophones et francophones. J'ai aussi désigné deux places à chaque groupe suivant : les adolescents, les jeunes adultes et les autochtones. Tous ces membres, qui représentent divers groupes, sont nommés directement par l'Archevêque. Ceci composait un Conseil diocésain de pastorale avec 30 membres au maximum.

Nous avons fonctionné comme cela jusqu'en 2014. Parfois, la représentation de certaines régions et certains groupes n'était pas constante; ce qui était un handicap pour la communication et la consultation nécessaire entre le diocèse, les régions et l'ensemble des paroisses.

Après des discussions, nous avons changé la composition du Conseil diocésain de

pastorale à partir de l'automne 2015. Maintenant, sont membres du Conseil diocésain de pastorale, deux représentants de chacune de nos paroisses et missions, préférablement le président et le vice-président de chaque Conseil paroissial de pastorale. Tout en faisant ce changement, nous avons préservé les places des représentants nommés directement par l'Archevêque afin d'assurer une représentativité aussi complète que possible de tous les secteurs diocésains.

Avec cette organisation, les réunions du Conseil peuvent compter jusqu'à 150 membres. Par contre, les membres ne sont pas tous présents aux rencontres.

Le Conseil diocésain de pastorale se rencontre deux fois par année. Une nouveauté de la dernière année fut d'avoir une seule rencontre de l'entière du Conseil à l'automne, et deux rencontres au printemps dans des lieux différents; l'Ordre du jour étant le même pour chaque rencontre. Ceci fut établi, dû aux grandes distances à parcourir dans notre diocèse, et aussi pour rendre cela le plus facile afin que le plus de membres possibles puissent y participer. L'expérience s'est montrée très productive et nous allons continuer ainsi.

Quant à mon évaluation du fonctionnement de ce Conseil, je dois dire qu'il a été très utile d'analyser ensemble la situation pastorale du diocèse, ses forces et ses défis, et aussi de proposer ensemble des recommandations très avisées sur la mission, la vision, les objectifs et les buts de la vie pastorale en ce diocèse. Je trouve les laïcs bien intéressés et bien engagés. J'estime les recommandations de ce Conseil aussi importantes que celles du Conseil des prêtres. Nous essayons de fonctionner autant que possible selon le modèle de «shared leadership», c'est-à-dire, la coresponsabilité, la consultation, la collaboration et la recherche du consensus à tous les niveaux. Pour avoir un aperçu plus précis de notre fonctionnement, veuillez consulter l'organigramme de notre diocèse en **annexe C**.

En tout ceci, je me laisse énormément guider par la pensée du pape Jean-Paul II dans sa lettre apostolique *Novo Millennio Inuente*, n° 43. Il croit que l'Église en tout son être et en tout son fonctionnement doit avoir une spiritualité de communion, à vrai dire, qu'elle doit être une école de communion.

Nous avancerons plus loin et en plus grande fidélité à l'Esprit si tout ceci se vit à la manière du Bon Berger qui donne sa vie pour ses brebis et qui s'est fait serviteur en lavant les pieds de ses disciples.

5. Tribunal régional et effectifs diocésains

L'Archidiocèse de Saint-Boniface fait partie du Tribunal matrimonial régional de Regina.

Nos effectifs diocésains sont les suivants :

Vicaire judiciaire adjoint (régional) et
Vicaire judiciaire (diocésain)

Fernand Desjardins, ptre

Secrétaire notaire
Défenseurs du lien
 Causes administratives
 Causes formelles
Auditrice
Avocats / procureurs

Eveline Newman

Chris Udoka Nwosu, ptre
Marcel Toupin, ptre
Julie Paquin
Léonce Aubin, ptre
Léo Couture, ptre

F. Cathédrale du diocèse

Nous n'avons pas de chapitre cathédral.

G. Division du diocèse en doyennés / régions pastorales

Le diocèse est reparti en sept doyennés/régions pastorales : trois doyennés sont urbains, dont deux qui fonctionnent en anglais et un en français. Il y a quatre doyennés/régions ruraux, chacun regroupant des paroisses françaises, anglaises ou bilingues.

H. L'efficacité des organes d'administration et de consultation

En ce moment, le diocèse est sur un bon pied et cela, grâce au fonctionnement des organes énumérés ci-dessus. Chacun à son niveau, selon les principes de subsidiarité et de recherche de communion en toutes choses, tente de faire avancer la mission du Christ, la mission de l'Église et plus particulièrement, de nos jours, l'évangélisation.

Je trouve qu'il y a suffisamment d'engagement, de prise d'initiatives et de collaboration par chacun pour bien faire avancer cette mission. Est-ce parfait? Loin de là. La tâche est toujours à reprendre dans la fidélité et avec prières à l'Esprit Saint.

II. PRÉSENTATION ET SITUATION RELIGIEUSE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE

2. Les caractéristiques principales du diocèse, en tant que regroupement humain, avec une brève description de ses aspects géographiques, historiques, sociaux, économiques et culturels

Le début de la mission à Saint-Boniface remonte à 1818, avec l'arrivée, à la colonie de la Rivière Rouge, de l'abbé Norbert Provencher, devenu plus tard évêque. Le diocèse fut érigé en 1847, et élevé au rang d'archidiocèse en 1871. En 1967, Saint-Boniface est devenu siège métropolitain, sans suffragants.

L'archidiocèse est situé dans l'Ouest canadien, dans la Province du Manitoba, au centre longitudinal du Canada. L'archidiocèse couvre le territoire à l'est de la Rivière Rouge, ainsi qu'une partie du centre sud de la province.

L'archidiocèse se situe précisément à la limite est des plaines fertiles de l'Ouest canadien; il fait partie de la Province du Manitoba, qui compte environ 1.200.000 habitants. Plus de 60 % de la population vit dans la capitale provinciale, Winnipeg, dont Saint-Boniface est un quartier. La majeure partie du territoire diocésain se situe en zone rurale, mais la population urbaine ne cesse de s'accroître. Environ 65 % des fidèles de l'archidiocèse vivent en territoire urbain.

L'archevêque est membre de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ouest.

En 2014, la population totale était de 545.730 personnes, dont une population catholique de 123.936. Historiquement francophone à l'origine, l'archidiocèse est bilingue avec environ 40% de francophones et 60 % d'anglophones. L'archidiocèse de Saint-Boniface dessert également une population cosmopolite qui se compose à la fois d'immigrants récents et de descendants de précédentes générations d'immigrants. Les premiers immigrants sont arrivés d'Europe au début du 19^e siècle. Au départ, les catholiques venaient du Québec, de Pologne, de France, de Belgique, d'Allemagne et des Îles britanniques. Ensuite sont arrivées des vagues d'immigrants des pays slaves et, après 1945, des italiens et des portugais.

Un phénomène qui marque notre vie pastorale actuelle est l'arrivée, plus précisément depuis 20-25 ans, d'une importante vague d'immigrants catholiques dans le diocèse. Beaucoup de ces catholiques arrivent des Philippines. Les philippins constituent aujourd'hui près de 10 % de la population totale de Winnipeg. Comme ils sont en grande majorité catholiques, leur nombre toujours croissant modifie le style et les pratiques de la vie pastorale dans nombre de nos paroisses anglophones, urbaines comme rurales. Dans plusieurs paroisses, ils sont maintenant en majorité. Plus récemment encore, des catholiques sont arrivés comme immigrants (et parfois comme réfugiés) de bien d'autres parties du monde, comme le Vietnam, la Corée du Sud, de divers pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Inde, du Sri Lanka, etc.

Tous ces groupes ethniques apportent une contribution majeure à la vie culturelle et religieuse de l'archidiocèse. Plusieurs de ces groupes ethniques arrivés récemment se sont rassemblés en missions ou paroisses qui fonctionnent dans leur langue.

Nous avons également une douzaine de « Réserves Indiennes » et des zones de population Métis. Nous avons des prêtres et des agents de pastorale qui exercent leur ministère dans les « Réserves » auprès des nations indigènes qui vivent souvent dans la pauvreté et souffrent d'un taux de chômage élevé, d'alcoolisme, de toxicomanie, de violence familiale et de diverses formes de dépendance.

L'histoire des relations entre l'Église catholique et les peuples indigènes dans notre région, comme dans tout le pays, est celle d'une relation en dents de scie. Les premiers missionnaires, et ceux qui les ont suivis, ont en règle générale été des personnes de grand courage et de générosité, qui ont su sacrifier bien des choses pour annoncer l'Évangile, et apporter une meilleure éducation et de meilleurs soins de santé aux membres des Premières Nations. Cependant, plusieurs de leurs attitudes révélaient une mentalité « colonialiste », dure et parfois oppressive envers ces populations, rabaisant et méprisant leurs langues, leur culture, leurs croyances et leurs valeurs spirituelles.

Cela s'est manifesté de manière la plus flagrante et préjudiciable dans l'établissement de pensionnats autochtones, suivant les instructions du Gouvernement fédéral de l'époque, mais dirigées par des

communautés religieuses d'hommes et de femmes, ainsi que, dans certains cas, par des diocèses. Au Manitoba, comme partout ailleurs dans l'Ouest canadien, les ravages causés par l'expérience des pensionnats autochtones furent plus importants que dans le reste du Canada. Le sentiment d'aliénation à l'égard de leur famille et de leur communauté, la perte de la langue et de la culture, des dysfonctionnements transmis de génération en génération depuis cette époque ont causé de profondes blessures dans la relation entre l'Église et les peuples autochtones, qu'ils soient catholiques ou non. Et souvent, dans les pensionnats autochtones, la discipline sévère – inconnue de ces cultures – rendait la blessure encore plus profonde, ainsi que – bien plus tragique encore – les abus sexuels perpétrés sur les enfants par des membres du clergé ou des communautés religieuses.

Depuis les années 90, les Premières Nations ont commencé, avec beaucoup de courage, à apporter à la connaissance de la société canadienne, ces injustices du passé qui affectent encore leur vie présente.

Des efforts pour établir la vérité, pour offrir des compensations, pour apporter guérison et réconciliation ont été entrepris à la fois par le Gouvernement fédéral et par les Églises (Catholique romaine, Anglicane, Presbytérienne et Église unie du Canada) qui ont géré ces écoles depuis le milieu des années 60. Les 6 années de travaux de la Commission de vérité et réconciliation ont mené à la rédaction d'un rapport reprenant 94 recommandations pour avancer vers de meilleures relations – pour le présent et l'avenir – entre les peuples de Premières Nations d'une part, et le Gouvernement, les Églises et la société canadienne tout entière d'autre part. Des 94 recommandations, 7 concernent spécifiquement les Églises, y compris l'Église catholique romaine.

Les efforts de notre diocèse pour répondre à ces défis d'évangélisation, de réconciliation, de guérison et de justice envers les peuples autochtones dans l'archidiocèse de Saint-Boniface sont nourris par une rencontre annuelle de tous les prêtres et religieuses qui exercent leur ministère auprès des Premières Nations, ainsi que des leaders laïcs de chacune de ces communautés.

Jusqu'à cette date, nous n'avons pas de plan formel quant à la pastorale dans ces missions. Nous espérons que, avec le développement futur et plus détaillé du Plan pastoral diocésain, que la situation dans les missions autochtones ne fera que s'améliorer.

Dans les zones rurales de l'archidiocèse, le secteur économique le plus important est celui de l'agriculture. Dans la partie urbaine, ce sont le secteur des services et les petites et moyennes entreprises qui contribuent au développement de l'économie. Beaucoup de fidèles de l'archidiocèse travaillent de l'autre côté de la Rivière Rouge, dans l'archidiocèse de Winnipeg, où le secteur de l'industrie lourde est plus développé.

Décrivez l'éthique prévalant dans la société séculière

L'éthique qui prévaut dans la société séculière peut être décrite comme laïque et matérialiste.

3. La politique de l'autorité civile envers la moralité publique et la mission de l'Église, en particulier dans le domaine de l'enseignement.

Cette politique peut être décrite comme une indifférence anodine.

III. MINISTÈRE ÉPISCOPAL

1. Magistère de l'Évêque

Mon ministère d'enseignement de la foi se fait par le biais de lettres pastorales (assez rares), de présentations lors de journées d'études et de conférences, de textes et articles émis par le service diocésain de communication à la presse séculière, d'enseignements aux sessions de formation pour les séminaristes, les diacres permanents, les laïcs adultes, et les jeunes qui se préparent au Sacrement de la confirmation.

Des sujets abordés récemment sont les suivants : l'euthanasie et le suicide assisté; le mariage uniquement entre un homme et une femme; des questions ayant trait au respect de la vie humaine à toutes ses étapes; et dernièrement, surtout sur l'euthanasie volontaire, l'aide au suicide, et en contraste, les soins palliatifs, les questions éthiques soulevées par les développements continus des sciences médicales, entre autres.

Un autre très grand domaine de mon enseignement est l'évangélisation, et l'organisation de la vie paroissiale pour une mise en œuvre concrète et efficace de l'évangélisation en notre contexte sécularisé moderne, et surtout indifférent à la foi chrétienne et à la religion.

Je me prononce aussi sur le domaine de la justice sociale, surtout en ce qui a trait à la grande pauvreté vécue par des secteurs importants de notre société, et en particulier, par les autochtones. L'année du Jubilé de la miséricorde a été un grand don du Saint-Père pour sensibiliser davantage nos fidèles à ces questions de charité et de solidarité, pour en venir à des gestes et des initiatives très concrets.

2. Visites pastorales

Pendant mes huit ans comme évêque de Saskatoon et dans mes premières années en l'Archidiocèse de Saint-Boniface, mes visites pastorales des paroisses se vivaient entre autres, lors de célébrations de confirmations ou d'anniversaires de paroisses.

En 2014, j'ai commencé une autre façon de faire mes visites, c'est-à-dire la visite systématique de chaque paroisse, région par région, sur une période de trois ans et demi. Par le printemps de 2017, j'aurai terminé les visites de toutes les paroisses du diocèse.

Cette visite canonique (*Canons 396 § 1 et 398*) comporte l'analyse, faite en collaboration avec les paroissiens, des éléments principaux de leur situation pastorale et de leur administration financière et temporelle, ainsi qu'une vérification de l'état des registres sacramentaux et archives. Le but principal en est de guider et d'encourager le clergé et les laïcs.

Le déroulement de ces visites, qui s'étalent sur une période de deux jours, suivis de la présidence des célébrations dominicales, est décrit dans le document intitulé : *Objectifs, préparation et activités de la visite pastorale de la paroisse*. Voir ce document en **annexe D**.

Les mesures de vérification à l'interne de l'administration financière de chaque paroisse, menée par l'économiste diocésain, sont décrites dans le document intitulé : *Questionnaire pour contrôle interne en paroisse*. C'est mon intention de refaire cet exercice tous les 5 ans, visitant les 88 paroisses de notre archidiocèse.

Cet exercice a porté beaucoup de fruits : la connaissance plus ample de nombreux fidèles du diocèse; l'analyse, faite en collaboration avec le curé et les fidèles, de la situation pastorale spécifique à chaque paroisse; l'identification des priorités pour la paroisse, ainsi que l'identification des ressources et du soutien des services archidiocésains pouvant aider la paroisse à répondre à ses priorités.

Ce fut une occasion de rehausser l'efficacité et l'intégrité de l'administration financière et temporelle dans l'ensemble de nos paroisses. Et dans un cas particulier, cet exercice nous a permis de découvrir une fraude de plus de 400 000,00 \$, commise par un administrateur-laïc de cette paroisse. La paroisse a pu, par la suite, recouvrer la quasi-totalité de ce montant.

Du point de vue personnel, les visites me donnent d'innombrables occasions de rendre grâce à Dieu pour la vitalité, la fidélité et le dévouement des nombreux fidèles. L'Esprit Saint est bel et bien à l'œuvre d'une manière puissante!

Quant aux visites avec les communautés religieuses, ceci se fait constamment de façon informelle, entre autres, lors de rencontres et de célébrations. D'une façon plus formelle, ceci se fait par une visite annuelle avec les diverses congrégations religieuses.

3. Relations de l'évêque avec le clergé du diocèse

L'Archidiocèse compte 98 prêtres, diocésains et religieux, et 59 d'entre eux sont en ministère actif. Il est donc facile de les connaître tous et d'être assez régulièrement en contact avec chacun d'eux. De plus, il y a des rencontres annuelles, soit liturgiques (p. ex. Messe chrismale, fête patronale), soit éducatives (deux journées de formation continue par an et assez souvent, autres séances/ateliers sur divers sujets d'intérêt actuel), soit festives (entre autres, retraite annuelle pour les prêtres, souper de Noël, pique-nique d'été).

Dans l'ensemble, je trouve que les relations entre les prêtres et moi-même sont positives, honnêtes et respectueuses. Ensemble, nous cherchons à toujours améliorer la collaboration et la fraternité entre le presbyterium et l'évêque.

4. Relations avec les autres structures pastorales, avec les communautés religieuses et leurs Supérieurs, avec les différentes associations de fidèles et avec les associations sacerdotales

Puisque le diocèse ne compte que 88 paroisses et 112, 620 fidèles catholiques, il m'est assez facile d'être présent à l'ensemble de la vie ecclésiale. Il n'y a pas de membres de prélatures personnelles en notre diocèse, sauf possiblement quelques membres de l'Opus Dei, très rares. Je ne les connais pas.

Il y a de très bons rapports avec les communautés religieuses qui nous ont légué un riche héritage de foi et qui continuent à le faire, alors que leurs effectifs diminuent et qu'elles avancent toutes en âge.

L'Assemblée des évêques du Manitoba rencontre, de manière formelle, les Supérieurs de congrégations religieuses de femmes et d'hommes une fois par an, pour discuter des sujets d'intérêt commun.

Je sus régulièrement en contact avec les mouvements de fidèles, tels que les Chevaliers de Colomb, la *Catholic Women's League of Canada*, le Renouveau charismatique, le néo-catéchuménat, la communauté du Chemin Neuf.

La Société ecclésiastique voit au bien-être de tous les prêtres incardinés, surtout en ce qui concerne le soutien à la retraite ou lors de maladie. Cette Société fonctionne de façon autonome; le diocèse lui accorde un soutien financier pour tous ses engagements envers les prêtres. La Société a une très bonne relation avec l'archevêque et avec l'administration financière.

Quant au regroupement d'institutions catholiques dans le domaine des services de santé et des services sociaux (institutions auparavant les œuvres de diverses congrégations religieuses de femmes, maintenant transférées à la Corporation catholique de la santé du Manitoba, CCSM), je siège au Conseil des gouverneurs (les membres de cette personne juridique), au Conseil d'administration de cette corporation, et je suis membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Saint-Boniface.

5. Structures et fonctions spécifiques pour la charge pastorale des catholiques d'autres rites n'ayant pas leur propre ordinaire

Dans les deux dernières années, des efforts (messes dominicales) ont été faits pour répondre au besoin pastoral d'une centaine de familles indiennes de rite Syro-Malabar.

Maintenant qu'ils ont leur propre éparchie et leur propre évêque au Canada, Monseigneur Jose Kalluvilil, nous les aidons dans leurs efforts pour établir une paroisse stable ici à Winnipeg. En ces débuts, ils se rassemblent chaque dimanche dans une de nos églises pour célébrer selon le rite Syro-Malabar et pour offrir la catéchèse à leurs nombreux jeunes. Un prêtre Syro-Malabar a été nommé curé pour cette communauté; le diocèse va l'aider, entre autres, en lui fournissant un logement et en lui offrant des occasions d'exercer un ministère en nos paroisses latines, puisqu'il est bi-rituel.

6. Relations avec les autorités civiles

Très bonne relation, empreinte de respect mutuel. Les autorités civiles recherchent l'aide et la collaboration de l'Église catholique, de même que celle de toutes les Églises chrétiennes et des grandes religions du monde présentes en notre ville, pour œuvrer au bien commun.

Les gouvernements civils reconnaissent l'importance de l'apport des groupes religieux, telle l'Église catholique, pour répondre aux besoins, surtout en ce qui concerne la pauvreté, l'égalité sociale et l'harmonie en notre société très multiculturelle.

7. Collaboration avec les Évêques des autres rites

Son Excellence Monseigneur Lawrence Huculak, Archevêque de l'éparchie catholique ukrainien, de rite byzantin au Manitoba, a son siège également à Winnipeg. En plus, il est le Métropolitain pour tout le Canada pour les Ukrainiens catholiques.

Notre relation est très bonne. Il participe aux rencontres des évêques catholiques du Manitoba qui se tiennent deux fois par an. Avec Monseigneur Richard Gagnon, nous, les trois évêques catholiques de Winnipeg, travaillons étroitement sur des questions qui touchent tous les catholiques, à la fois latins et byzantins : par exemple, la défense du respect de la vie. Certaines questions qui sont soulevées par l'action des autorités civiles sont aussi abordées. Nous nous regroupons souvent pour des liturgies et des occasions festives d'associations de laïcs rassemblant les fidèles des deux rites.

8. Rapports avec les autres Églises et communautés ecclésiales et avec les autres confessions religieuses

Les relations sont bonnes, avec beaucoup de respect et d'écoute mutuelle.

Les évêques catholiques, anglicans, luthériens et orthodoxes, qui ont chacun leur siège à Winnipeg, se rencontrent 4 à 5 fois par an. Le but de ces rencontres est de se soutenir fraternellement, chacun en son propre ministère épiscopal, et de discuter des sujets d'intérêts communs, surtout dans les domaines d'œcuménisme et de justice sociale, et si possible, de planifier notre collaboration pratique en ces domaines.

Les relations avec les autres confessions sont aussi ouvertes et respectueuses. Avec la communauté juive, j'ai participé à plusieurs événements, tels l'anniversaire annuel de la Shoah, les conférences sur la foi juive et les liens avec le christianisme, surtout sur le plan de valeurs communes et de la littérature biblique. Avec les communautés hindoues, musulmanes et bouddhistes, j'ai eu l'occasion de rencontrer les chefs de ces communautés assez souvent, lors d'événements civiques et interreligieux. Plusieurs d'entre eux font partie d'un Cabinet que j'ai rassemblé, qui comprend des gens représentant bien des divers secteurs de la communauté globale de Winnipeg. Le but de ce Cabinet est d'aider notre archidiocèse à planifier une programmation qui rassemblerait les citoyens de Winnipeg pour des activités qui promeuvent l'harmonie, le respect mutuel, la paix, la réconciliation, la tolérance et la collaboration. Ces activités se tiendront dans les lieux entourant la Cathédrale, à l'intérieur des ruines majestueuses de la Cathédrale précédente, détruite par le feu en 1968, et dans le cimetière situé devant la Cathédrale, qui est un parc et un site historique.

9. Relations avec les autres évêques au niveau provincial ou régional

La ville de Winnipeg, avec une population totale de 680,000 habitants, est assez unique. Dans une seule ville se trouve le siège de deux archidiocèses, celui de Saint-Boniface et de Winnipeg. La seule chose qui nous divise est la Rivière-Rouge.

La raison de cette situation remonte aux tensions entre catholiques irlandais et canadiens-français dans les premières décennies du vingtième siècle, tensions qui aboutirent à la création de l'Archidiocèse de Winnipeg en 1915. Depuis ce temps, les relations entre les deux archevêques, à

différentes époques, furent de qualité mixte, et cela, surtout au début. Toutefois, les relations se sont améliorées à travers les années, surtout du temps de Monseigneur Maurice Baudoux (Saint-Boniface) et du Cardinal Flahiff (Winnipeg) et du temps de mon prédécesseur, Monseigneur Émilius Goulet et de Monseigneur V. James Weisgerber (maintenant archevêque émérite de Winnipeg).

La relation actuelle entre M^{gr} Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg, et moi-même est très bonne, sur le plan personnel et ecclésial, dans l'esprit d'être des évêques-frères dans la gouvernance propre de diocèses-frères. Notre consultation et notre collaboration sont constantes à bien des niveaux. Nous voulons continuer à encourager une collaboration plus étroite entre nos services diocésains, nos clergés et nos associations de fidèles.

Au niveau de la Conférence des évêques catholiques du Canada, je suis à l'heure actuelle membre et président de la Commission épiscopale pour l'évangélisation et la catéchèse, secteur anglais. Je suis aussi évêque ponens auprès de la *Western Conference of Catholic Religious Educators* qui détient son mandat de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ouest du Canada.

Dans l'archidiocèse, réside Son Excellence Monseigneur Noël Delaquis, évêque émérite de Gravelbourg, diocèse en Saskatchewan qui est maintenant dissous. Il réside à l'archevêché. Il m'apporte un grand soutien en me donnant de la direction spirituelle, des conseils avisés et des mots d'encouragement.

Intégration de l'archidiocèse de Saint-Boniface et de l'archidiocèse de Winnipeg en un seul diocèse?

Cette question s'est souvent posée au cours des vingt dernières années. Cette réflexion a été dictée par plusieurs facteurs.

- Winnipeg n'est pas une très grande ville. La population totale est d'environ 680,000 habitants. Dans une ville de cette taille, avec une unique administration municipale, le sentiment qui prédomine est celui d'appartenir à une même et unique réalité urbaine.
- Les deux archidiocèses sont de taille relativement modeste. L'Archidiocèse de Saint-Boniface a une population totale de 450,680 habitants, dont environ 113,000 catholiques. L'Archidiocèse de Winnipeg a une population totale de 560,000 habitants, dont une population catholique de 155,000.
- Aucun des deux archidiocèses n'a de siège suffragant. Saint-Boniface conserve encore le pallium, ayant eu des suffragants dans le passé.
- L'intégration des deux diocèses pourrait apporter une meilleure efficacité administrative et pastorale à plusieurs niveaux.
- De par une si grande proximité, chaque archevêque doit constamment considérer quelles conséquences à court et à long terme peuvent avoir ses paroles, ses actions et ses décisions pour l'autre archevêque et pour l'autre diocèse.
- À plusieurs reprises, un certain nombre de prêtres et de laïcs en sont venus à discuter des avantages et des désavantages d'avoir soit un seul diocèse, soit deux diocèses séparés. De par cette situation, et à cause de certaines tensions et altercations occasionnelles dans les 100 dernières années, il a été considéré d'intégrer les deux diocèses. Dans un passé récent, cette considération fut plus particulièrement le fait de Mgr James Weisgerber, et a alors impliqué plusieurs conversations à ce sujet avec le Nonce apostolique de l'époque. Ces conversations ont eu lieu lors des nominations respectives de Mgr Weisgerber en l'an 2000 et de Mgr Goulet en 2001; et plus récemment encore, lors de ma propre nomination au siège de Saint-

Boniface en 2009. J'ignore quelles conversations ont eu lieu ou quelles considérations ont été soulevées lors de la nomination de Mgr Gagnon en 2013.

• En 2012, Mgr Weisgerber et moi-même avons abordé le sujet lors d'une discussion formelle où nous étions assistés de deux conseillers-clés de nos diocèses respectifs. Nous en sommes arrivés à la conclusion que ce n'était pas un moment opportun pour aller de l'avant avec une telle intégration, et que nous ne pouvions pas non plus anticiper que tel serait le cas dans un futur proche. Il est cependant possible que, dans l'avenir, l'Esprit Saint conduise chacun des diocèses (son évêque, son clergé et ses fidèles) à discerner qu'une telle intégration devrait être tentée.

Mgr Weisgerber et moi-même sommes tombés d'accord sur le fait que les facteurs suivants rendent impossible, dans un futur proche, la perspective d'une telle intégration.

- Après 100 ans de fonctionnement comme diocèse anglophone, dans ses structures comme dans ses activités, l'archidiocèse de Winnipeg n'est pas prêt à envisager (et n'en est peut-être même pas désireux) d'entrer dans une réalité bilingue. Ceci était le point-clé du conflit en 1915; et j'ignore quelle serait la position actuelle de Winnipeg.
- L'Archidiocèse de Saint-Boniface, au cours de sa longue histoire a été identifié comme diocèse francophone. Ses évêques ont tous été des francophones, soit de culture canadienne française, soit de culture européenne francophone. Pendant longtemps, son clergé et ses fidèles ont été de façon prédominante des francophones ou de culture francophone. Et le diocèse opérait en français à tous les niveaux.

Depuis les années 1890, des anglophones ou des immigrants devenant rapidement anglophones, ont commencé à arriver dans le diocèse et ce phénomène n'a fait que s'accroître jusqu'à ce jour. Cependant, dans sa culture et son leadership presbytéral, l'archidiocèse continuait à se définir comme principalement francophone, tout en étant au service des catholiques anglophones vivant sur son territoire. De bien des façons, les paroisses et le clergé anglophone se sentaient en quelque sorte « à la périphérie » de la vie diocésaine.

La situation démographique et culturelle a cependant continué à évoluer d'année en année. Aujourd'hui, on estime que du nombre total de catholiques dans le diocèse, 60% sont anglophones, et 40% francophones. Et la tendance à une augmentation des anglophones va se maintenir, avec des conséquences importantes sur l'identité et la vie du diocèse.

Par conséquent, le diocèse est maintenant devenu un diocèse bilingue, à la fois dans sa vie pastorale et dans l'administration pastorale et financière. Le diocèse est également devenu davantage multiculturel, de par l'arrivée de nombreux fidèles originaires d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie.

L'archidiocèse de Saint-Boniface a encore à évoluer vers un mode de fonctionnement plus équitable en termes de bilinguisme et de multiculturalisme. Cela implique des célébrations diocésaines bilingues, des réunions, rencontres et événements où l'on offre de la traduction simultanée. Cela implique également la traduction des tous les textes dans les deux langues. Cela veut dire qu'il doit être possible, en tout temps, et pour chacun(e), de participer à la vie diocésaine dans la langue de son choix.

La complexité de cette réalité nous amène à penser que l'intégration des deux diocèses en un seul amènerait plus de désavantages que d'avantages. Dans un diocèse unique et bien plus étendu, les francophones seraient complètement submergés, ce qui leur donnerait l'impression d'être trahis à la fois dans leur histoire et leur réalité présente. Les possibilités d'apprendre à devenir un diocèse réellement bilingue seraient également réduites. Cela encouragerait une plus grande division et non une plus grande unité.

- La taille géographique et les nombre de fidèles dans chaque diocèse favorisent également une plus grande proximité affective et spirituelle entre l'évêque, le clergé et les fidèles.

Par conséquent, vouloir unir les deux diocèses en ce moment ne serait pas une saine décision pastorale. Et il se pourrait que ce ne soit jamais le cas dans le futur.

La priorité actuelle, ainsi que dans l'avenir proche, est de renforcer au maximum la communication et la collaboration entre les deux archidiocèses, ce qui comprend à certains moments une coordination des efforts jaillissant d'une vision commune. Cela requiert une constante et étroite collaboration entre les deux archevêques. Cela requiert également un étroit et incessant flux de communication et une coopération régulière au niveau des services pastoraux des deux archidiocèses. Cela requiert enfin que les deux presbytérats apprennent à mieux se connaître et que les laïcs de chaque diocèse en viennent à collaborer plus fréquemment en plusieurs domaines de la vie et du ministère de l'Église.

Cela se vérifie déjà dans des domaines tels que la catéchèse pour les enfants, le ministère jeunesse, les efforts de respect de la vie de sa conception à la mort naturelle, le ministère auprès des prisonniers, et le programme de formation au diaconat permanent, etc.

Ce qui pourrait sembler par conséquent peu orthodoxe (deux sièges archiépiscopaux dans la même ville), se révèle en fait une source d'occasions de communion, et source des grâces de Dieu découlant de cette communion.

Nous voulons faire confiance à l'Esprit qui est à l'œuvre et qui nous guide, dans un constant discernement de la façon dont les deux diocèses peuvent aller de l'avant dans un réel partenariat.

10. Absences de l'Évêque de son diocèse

Je prends quatre semaines de vacances par année, la même durée que celle accordée aux prêtres.

En outre, je suis régulièrement absent de mon diocèse environ une fois par mois, pour des périodes variant d'un jour à deux semaines. Les absences sont dues aux faits suivants : rencontres plénières annuelles de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) et de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ouest du Canada, participations aux commissions et conseils de ces deux corps, réunions de *Missions in Canada* où je siège au Conseil des gouverneurs, événements tels que les Journées mondiales de la jeunesse et les Congrès eucharistiques internationaux. Aussi, tous les ans je rends visite à des évêques en des pays tels le Ghana, le Nigéria, le Congo, le Vietnam, les Philippines pour faire le recrutement de prêtres *fidei donum* et de séminaristes, avec leur entière collaboration et plein consentement, selon des ententes établies préalablement entre nos diocèses.

Aussi, je m'absente du diocèse pour la retraite spirituelle annuelle qui regroupe les évêques catholiques de notre région de l'Ouest canadien. Ces absences sont plutôt de courte durée et à des fins pastorales au bénéfice de l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

IV. VIE CHRÉTIENNE LITURGIQUE ET SACRAMENTELLE, LES SAINTS DANS L'ÉGLISE

A. Note statistique

Voir les données statistiques (*Situation au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2015*, soumises à la Secrétairerie d'État) en **annexe E**.

Nous ne connaissons pas le pourcentage exact de parents catholiques qui ne font pas baptiser leurs enfants. Il est peut-être de l'ordre d'environ 15%. Par ailleurs, certains de ces parents demandent le baptême pour leurs enfants lorsqu'ils atteignent l'âge de la première communion.

Le nombre de fiancés catholiques (que le couple compte deux ou seulement un catholique) qui ne se marient pas à l'église augmente rapidement d'année en année. Quant aux mariages célébrés selon la forme extraordinaire, soit avec dispense de la forme canonique, il y en eut 2 en 2005, et 2 en 2015, 1 en 2016.

En 2015, à peu près 60% des catholiques demandent l'Onction des malades avant leur mort. De plus, la plupart des paroisses offrent périodiquement des célébrations communautaires du sacrement de l'Onction des malades.

Une moyenne d'environ 25% des catholiques participe régulièrement à la Messe dominicale. Nous rejoignons plus difficilement les jeunes foyers, les adolescents et les jeunes adultes. Les paroisses sont bien conscientes de cette situation. En réponse, plusieurs paroisses s'efforcent d'offrir des liturgies de la Parole pour enfants et d'autres célébrations adaptées aux divers groupes d'âge. De plus, les commissions de liturgie, francophone et anglophone, s'efforcent de rehausser la qualité des liturgies en paroisse, surtout en ce qui concerne la prédication, le chant et la participation active. L'évangélisation demeure le besoin le plus pressant.

B. Exposé de la situation

1. La Liturgie en général :

La promotion de la profondeur spirituelle, de la dignité et de la participation active de tous les baptisés lors de nos célébrations est l'objectif principal de nos efforts dans le domaine de la liturgie. Pour la formation continue en ce domaine, il y a un comité francophone et un comité anglophone.

Après une consultation diocésaine, un comité diocésain de formation pour la liturgie en français a été formé de 5 personnes. Sous la conduite du comité, 35 personnes ont participé à un Parcours en

formation liturgique et sacramentelle de 90 heures sur 10 fins de semaine. Ce programme, offert à travers le Canada, fut organisé par l'Office National de liturgie à la demande du CECC.

Par après, le Comité diocésain a organisé deux forums pour sonder les besoins des paroissiens: un forum urbain et un forum rural. Environ 70 personnes ont participé à ces forums.

En réponse aux besoins signalés, le comité a organisé 3 rencontres au sujet des célébrations eucharistiques, intitulées : « Osons célébrer, en présence ou en absence d'un prêtre ». Une cinquantaine de personnes y ont participé.

Pour faire suite à « Osons célébrer », une formation pour les ADACE (*Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique*) a été offerte en milieu rural et en milieu urbain. Une dizaine d'équipes y ont participé, avec une cinquantaine de personnes.

Autres efforts qui ont été entrepris : une formation sur l'accompagnement pastorale en de fin de vie, et l'accueil des nouveaux Lectionnaires et du nouveau Missel. Enfin, on offrira des sessions au sujet des chants appropriés concernant ceux-ci, avec emphase sur le chant d'assemblée.

Périodiquement, le comité rencontre Monseigneur Albert LeGatt afin d'assurer un suivi au mandat qu'il leur a donné sur une variété de dossiers pertinents.

De plus, le comité essaie sans cesse d'établir un climat de discussion et de partage avec le clergé pour échanger au niveau des besoins en liturgie.

Le comité pour la formation liturgique en anglais travaille dans le même sens. Plus spécifiquement, ce comité a récemment accompli les choses suivantes : mettre à disposition une bibliothèque de ressources liturgiques à jour ; envoyer aux paroisses un sondage sur les idées et intérêts envers les sujets liés à la liturgie, y inclus la musique liturgique ; la création d'une section dédiée à la liturgie sur le site web diocésain, section qui donne de l'information et laisse place à l'interaction ; production d'un document pour les personnes qui portent la communion aux personnes retenues à domicile, qui ne peuvent prendre part à la célébration eucharistique.

Pour mieux accomplir leur mission, les membres du comité suivent eux-mêmes une formation continue dispensée par l'Université Notre-Dame. Fort de cette formation, le comité a pu offrir des ateliers dans les paroisses sur les ministères liturgiques comme le ministère de l'accueil, les lecteurs, les personnes qui font la collecte, ceux qui portent les offrandes, les ministres extraordinaires de la communion, et ceux qui organisent les célébrations de l'eucharistie.

2. Les sacrements en particulier

a) Eucharistie

Dans la plupart des paroisses, la participation des baptisés à la célébration de l'Eucharistie diminue d'année en année, surtout dans les paroisses rurales; ceci est dû à la décroissance démographique dans toutes les régions rurales. En général, les célébrations paroissiales de l'Eucharistie sont

vivantes, significatives et vivifiantes. Le chant y est à l'honneur et les laïcs assument bien leurs ministères importants. De plus en plus de paroisses ont des temps d'adoration du Saint-Sacrement, et une de nos paroisses a l'adoration perpétuelle.

Plusieurs paroisses célèbrent l'Eucharistie dominicale dès le samedi soir. Les paroisses urbaines y ont recours afin de permettre aux gens qui travaillent le dimanche d'y participer. Les paroisses de la campagne choisissent cet horaire afin de permettre au prêtre de desservir d'autres missions ou paroisses dont il a la charge.

La concession de célébrer la *forme extraordinaire* du Rite Romain est offerte, en collaboration avec l'Archidiocèse de Winnipeg. Ceci se fait dans une seule paroisse dans l'Archidiocèse de Winnipeg.

Au besoin, lorsque le service d'un prêtre n'est pas possible, une équipe de laïcs assure les ADACE (*Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique*) en paroisse. Cette Liturgie de la Parole et de la Communion se déroule avec la plus grande participation possible, afin que cette célébration dominicale suscite un véritable rassemblement communautaire des paroissiens et une Liturgie de la Parole qui soit digne et priante.

La plupart des diacres et des prêtres ont le souci de bien préparer leurs homélies. Ils s'appliquent à se renouveler dans ce domaine essentiel du ministère. Lors de l'Assemblée générale des prêtres de 2015, une session de formation a été offerte aux prêtres pour les aider à mieux s'acquitter de leur rôle d'homéliste, car souvent, c'est la qualité de l'homélie qui attire ou détourne les laïcs de telle ou telle paroisse.

b) Initiation chrétienne

Baptême des petits enfants et rencontres avec les parents. Les curés ou des couples accompagnateurs laïcs rencontrent les parents pour la préparation au baptême avant la célébration de celui-ci.

Initiation chrétienne des enfants. La catéchèse sacramentelle comprend les sessions catéchétiques qui visent la préparation aux sacrements. Ces catéchèses sont qualifiées de « préparation immédiate » puisque l'enfant s'y engage immédiatement avant la réception du sacrement. La préparation aux sacrements de la réconciliation, de l'eucharistie et de la confirmation comprend un minimum de six (6) heures de catéchèse pour chaque sacrement. Tous les enfants d'âge scolaire (7 ans et plus) qui demandent un des sacrements d'initiation chrétienne (baptême, confirmation ou eucharistie), ainsi que le sacrement de la réconciliation, doivent être inscrits auparavant dans un parcours continu de catéchèse et doivent avoir complété la période requise selon le sacrement demandé, qui est normalement de 1 à 2 ans. Les sacrements d'initiation chrétienne sont célébrés dans l'ordre suivant : baptême – eucharistie – confirmation, les enfants reçoivent le sacrement de la réconciliation à l'âge de 7-8 ans (ou 2^e année scolaire), le sacrement de l'Eucharistie à l'âge de 8-9 ans (ou 3^e année) et le sacrement de la confirmation à l'âge de 11-12 ans ou plus (6^e année ou plus).

Le rite de l'initiation chrétienne des adultes

Les formulaires paroissiaux utilisés pour les rapports des sacrements, utilisés entre 2005 et 2015, ne prévoyaient pas de rapport pour les baptêmes d'adultes. Ceci a été modifié depuis le début de 2016.

Qu'il nous suffise de dire que le Rite d'élection en 2015 a vu se présenter 52 catéchumènes et 15 candidats à la réception à la pleine communion dans l'Église catholique. Le plus grand nombre d'entre eux étaient des coréens et des chinois. De façon consistante, depuis une dizaine d'années, ce sont les paroisses (qu'elles soient des paroisses regroupant des paroissiens de ces pays, ou des paroisses « ordinaires ») accueillant des immigrants des pays de l'orient qui présentent le plus grand nombre de catéchumènes et candidats.

Cependant, la plupart de nos paroisses, tant anglophones que francophones, ont peu d'adultes inscrits au rite d'initiation, du fait que de moins en moins de mariages y sont célébrés.

Tout ceci nous démontre encore une fois l'urgence de développer des stratégies d'évangélisation paroissiale envers les non-croyants et les indifférents.

c) Pénitence

En général, il y a au moins deux célébrations communautaires de la Réconciliation dans chaque paroisse, spécialement au temps de l'Avent et du Carême. Elles comportent l'aveu et l'absolution individuelle, grâce au généreux concours des prêtres des paroisses voisines qui s'entraident. En général, il y a de moins en moins de personnes qui assistent à ces célébrations pénitentielles. Par contre, nous voyons un nombre croissant de jeunes qui s'approchent de ce sacrement lors de rassemblements et de retraites. Nous n'avons pas recours à la célébration de plusieurs pénitents avec confession et absolution générale.

Les prêtres se rendent disponibles pour des confessions individuelles, bien que le nombre de confessions diminue, sauf encore avec certains groupes de jeunes bien évangélisés par des mouvements de type charismatique. Le Jubilé de la miséricorde a renouvelé les efforts pour catéchiser sur ce sacrement, d'une nouvelle façon plus appropriée à notre temps.

d) Sacrement de l'Ordre

Depuis 2005, il y a eu deux ordinations à la prêtrise et trois ordinations au diaconat transitionnel, dont deux de ces trois avanceront à la prêtrise, le troisième ayant demandé la laïcisation après un bon discernement.

Les fidèles participent en grand nombre aux célébrations d'ordination, venant surtout des paroisses où le séminariste a fait son année de stage pastoral lors de sa formation.

Depuis 2005, il y a eu 3 ordinations au diaconat permanent. En 2018, quatre autres hommes seront ordonnés au diaconat permanent. À présent, 6 autres hommes manifestent un intérêt à discerner cette vocation.

e) Mariage

Dans la Province du Manitoba, la célébration canonique du mariage bénéficie d'une reconnaissance légale. Aucune disposition légale n'oblige à la célébration d'un mariage civil avant la célébration canonique du mariage à l'église.

Les couples qui demandent le mariage religieux sont invités à prendre contact avec leur paroisse au moins 6 mois avant la date prévue pour le mariage, de façon à avoir assez de temps pour suivre une préparation adéquate à la réception du sacrement. Dans la plupart des paroisses, la préparation au sacrement de mariage est faite par des laïcs ayant reçu une formation et désignés comme « couples parrains ». Ces couples accompagnent les fiancés dans un cheminement basé sur le mentorat.

Lorsqu'il s'agit de mariages inter-églises, le travail œcuménique se révèle plus fructueux si le ministre non-catholique se révèle également préoccupé du bien-être spirituel des deux époux. Quand les époux se sentent soutenus par les ministres de leurs églises respectives et que les ministres travaillent en collaboration, l'impact religieux est plus profond et durable.

Les textes liturgiques utilisés pour la célébration du mariage sont tirés du « Guide liturgique et pastoral du rituel du mariage », Concacan Inc. 1979, réédité en 2005 et 2011, approuvé par l'Office national de liturgie pour l'utilisation au Canada.

f) Onction des Malades

Ce sacrement est généralement célébré à domicile, à l'hôpital, ou dans les foyers pour personnes âgées. Cependant, de plus en plus de paroisses célèbrent ce sacrement communautairement une ou deux fois par an, ou même mensuellement, dans l'église paroissiale. Ces célébrations communautaires permettent de prendre le temps requis pour aider les malades à mieux cerner les effets spirituels et corporels du sacrement et aussi de rassembler tous les fidèles pour prier pour ces malades.

3. Les Saints dans l'Église

La dévotion aux saints diminue sauf en ces trois circonstances:

- Parmi les autochtones, une plus grande dévotion envers sainte Kateri Tekakwitha ;
- Parmi les jeunes de mouvements charismatiques, un plus grand intérêt envers les saints, surtout les saints des temps modernes, tels que sainte Mère Teresa de Calcutta, saint Pier Giorgio Frassati et sainte Gianna Beretta Molla;
- Chez les familles qui voient à ce que leurs enfants reçoivent une catéchèse plus traditionnelle.

V. ÉDUCATION CATHOLIQUE

A. Note statistique

1. Grands séminaristes: 2 en 2005 et 9 en 2015
2. 2 à 6 : sans objet
7. Nombres d'écoles :

- a) écoles catholiques : 6 écoles primaires anglophones paroissiales et une (1) école secondaire diocésaine
- b) Écoles d'État : la très grande majorité de nos enfants sont dans des écoles d'État soit anglophones ou francophones où il n'y a aucun enseignement religieux ou catéchèse, sauf quelques exceptions (École Christine Lespérance)

8. Nombre d'élèves dans :

- a) écoles catholiques : de la maternelle au secondaire (1445)
- b) écoles d'État : inconnu

9. Nombre d'enseignants dans les écoles catholiques :

- a) pré-maternelles-maternelles (11)
- b) primaires (71)
- c) secondaires (16)

Dans toutes ces écoles, les professeurs sont laïcs. Il n'y a ni clerc ni religieux/religieuse en enseignement dans notre archidiocèse.

10. Écoles catholiques spécialisées : Sans objet

11. Pourcentage d'enfants de parents catholiques qui reçoivent l'instruction religieuse dans l'école publique :

Dans un certain nombre d'écoles d'État de la Division scolaire franco-manitobaine, il y a encore de la catéchèse qui se donne, soit par certains enseignants de cette école ou soit par des bénévoles venants de paroisses avoisinantes.

Nombre total d'enfants ainsi catéchisés :

	2005	2015
Niveau élémentaire	2305	824
Niveau secondaire	142	0

12. Nombre de prêtres et religieux et laïcs enseignants de religion dans des écoles publiques:

Laïcs enseignants	2005	2015
Niveau élémentaire	58	0
Niveau secondaire	3	0

13. Enseignants en théologie ou en droit canonique : Sans objet

B. Exposé de la situation

1. Pastorale des vocations

En vue de promouvoir une culture « inclusive » des vocations, c.-à-d. sacerdoce, vie consacrée, mariage, laïc célibataire, moines, vierges consacrées et ermites, nous avons établi en 2010 une Commission diocésaine pour la promotion des vocations.

Lors de célébrations annuelles d'anniversaires marquants de mariage, nous avons entendu le témoignage de couples qui célèbrent de 5 ans jusqu'à 70 ans de mariage. Nous avons aussi des célébrations pour les religieux et religieuses chaque mois de février lors de la Journée mondiale de prière pour la vie consacrée (incluant des présentations auprès des jeunes).

Pour la promotion de la vocation au sacerdoce, nous faisons deux efforts : 1) le 4^e dimanche de Pâques (dimanche du Bon Pasteur), nous fournissons des ressources aux paroisses pour la programmation auprès des jeunes ainsi que pour l'homélie; 2) une fois par an, nous organisons une pleine journée d'information, de témoignage et de prières, pour les jeunes hommes possiblement intéressés à la prêtrise. Il y a environ de 3 à 6 jeunes qui se présentent chaque année.

Comme suite à cette journée, le directeur diocésain des vocations rencontre ces jeunes hommes aux six à huit semaines pour une soirée de discussion, de partage et de prière, afin de les encourager et de continuer à nourrir leur discernement.

2. Grand séminaire

Aucun notre diocèse. Nous avons en ce moment 8 séminaristes, 4 au séminaire St. Peter's, à London en Ontario, et 4 au séminaire St. Joseph, séminaire sulpicien régional pour l'Ouest du Canada, à Edmonton en Alberta.

3. Formation des aspirants au diaconat permanent

Le programme de formation est une collaboration entre l'Archidiocèse de Saint-Boniface et l'Archidiocèse de Winnipeg et ceci, depuis les années 1980.

Quelque temps après mon arrivée en 2009, M^{gr} V. James Weisgerber et moi-même avons entrepris un travail de réflexion sur le ministère du diaconat et donc, en conséquence, sur sa formation. Le fruit de ce travail fut la décision d'axer le ministère du diaconat permanent sur l'aspect du service de la charité, de la miséricorde et de la justice en premier lieu, et seulement en deuxième lieu, sur le service de la Parole et de l'autel, ces deux derniers services découlant du premier. Voir le texte de la consultation sur le diaconat permanent, ainsi que la vidéo, que nous avons préparée pour promouvoir une telle réflexion chez les prêtres, diacres et fidèles, en **annexe F**.

Suite à cela, nous avons révisé le programme de formation. Ce fut un travail collaboratif, tout d'abord avec M^{gr} Weisgerber et ensuite avec M^{gr} Richard Gagnon lors de son arrivée à l'Archidiocèse de Winnipeg en janvier 2013.

Le programme de formation antérieur comprenait 3 ans au programme de formation pour les laïcs (Nathanaël), suivi de deux ans avec des éléments plus spécifiques au ministère de diaconat.

À l'heure actuelle, le programme de formation au diaconat dure 5 ans et comporte les éléments suivants :

- 1) une année de discernement, c.-à-d. une année propédeutique;
- 2) quatre ans de formation comme telle, avec les quatre axes de formation.

L'axe académique est assuré par l'obtention d'un certificat en théologie de **Newman Theological College**, un collège catholique à Edmonton en Alberta, qui est relié au séminaire St-Joseph. Ces études se font individuellement, à distance par Internet.

Les axes de la formation humaine, de la spiritualité et du ministère pastoral sont assurés par des rencontres mensuelles (10 rencontres par an, pendant des quatre ans, avec 9,5 heures de formation à chaque rencontre). Les présentations sont assurées par des conférenciers locaux, tous compétents dans leur domaine propre.

L'entière responsabilité de ce programme de formation est administrée par une équipe bi-diocésaine comprenant deux prêtres (à l'heure actuelle, tous les deux provenant de l'Archidiocèse de Winnipeg), ainsi que deux diacres permanents de chaque diocèse. Cette équipe de six personnes se rencontre régulièrement avec les deux archevêques pour une évaluation, et pour déterminer la direction future de ce programme de formation.

En ce qui concerne l'axe primaire - par exemple, le ministère de la charité, de la miséricorde et de la justice sociale - la première et deuxième année comprennent une introduction générale sur le service diaconal, menant à la fin de la deuxième année au discernement par chaque candidat d'un domaine particulier auquel il veut s'adonner dans son ministère après son ordination.

Dans la troisième année, il y a une formation pratique avec activité pastorale dans le domaine de service de la charité, de la miséricorde ou de la justice sociale auquel chaque candidat veut se dévouer. Cette formation en ministère pastoral pratique continue dans la quatrième année.

À son ordination, il recevra un mandat de la part de l'archevêque pour se dévouer principalement à ce domaine. Ce n'est pas uniquement un discernement personnel, car le domaine de service choisi doit répondre aux besoins discernés par l'archidiocèse, en lien avec les pauvres et les souffrants. Ce mandat sera prioritaire dans son diaconat, et il sera associé à une paroisse où il pourra le plus pleinement vivre ce ministère, avec la collaboration et l'appui des fidèles de cette paroisse.

Et seulement lors de la quatrième année se fait la formation liturgique pour préparer au service de l'autel et à la proclamation liturgique de la Parole, qui inclut l'homilétique.

Ainsi, un des buts est de former, non pas des « demi-prêtres », mais des diacres pleinement diaconaux, afin qu'ils se donnent entièrement au service des pauvres, des faibles, des souffrants et de tous ceux qui ne connaissent pas le Christ, Bon Pasteur et Bon Samaritain. Le but est aussi de former ces hommes afin qu'ils puissent animer et guider la communauté chrétienne (paroisse auxquels ils sont associés) de telle sorte qu'elle-même, en tous ses fidèles, devienne plus diaconale.

4. Petit séminaire

Nil

5. Formation au sacerdoce des vocations tardives

La même formation que pour tout autre séminariste, tout en reconnaissant leur cheminement particulier.

6. Facultés ecclésiastiques

Nil

7. Universités et autres centres catholiques d'études supérieures

Nil

8. Pastorale universitaire

Dans notre archidiocèse, il existe une université publique francophone : l'Université de Saint-Boniface. Comme collège, elle fut fondée en 1877 par les Oblats de Marie Immaculée. Après quelques années, ce collège secondaire et universitaire (selon le programme du cours classique) fut transféré aux Jésuites. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a été géré par des laïcs à partir de novembre 1969, mais il a gardé son statut catholique. Il a graduellement perdu ce statut catholique dans les années 1990. Toutefois, l'Archevêque retient le droit de nommer deux membres au Conseil des gouverneurs. Le Collège devint une Université avec sa propre autorité de délivrer des diplômes en 2011; auparavant le Collège faisait partie de l'Université du Manitoba. Dans ce nouveau cadre, l'Archevêque retint son droit de nommer ses deux représentants.

La relation entre l'Église et cette institution postsecondaire publique, entre l'Archidiocèse et la direction de l'Université, demeure toujours cordiale et collaborative. À ce compte, l'Université appuie entièrement le financement d'un poste à temps plein d'un Directeur des services pastoraux, spirituels et liturgiques auprès des étudiants, à la fois catholiques et non catholiques. Le service pastoral assure, pour les étudiants catholiques, une continuation de la formation dans la vie de foi, leur participation dans la vie de l'Église et leur engagement dans les activités caritatives et dans la justice sociale. Le service pastoral assure aussi l'appui nécessaire aux non-catholiques, dont un bon nombre sont des musulmans de Maghreb et de l'Afrique noire, afin que ceux-ci puissent prier selon leur foi.

9. Les écoles catholiques

Les écoles catholiques anglophones dans l'archidiocèse de Saint-Boniface

Il existe six écoles élémentaires paroissiales et une école secondaire diocésaine dans l'archidiocèse, toutes situées à Winnipeg (Saint-Boniface). Toutes ces écoles sont anglophones.

Relations avec le Gouvernement

Les écoles catholiques reçoivent présentement du gouvernement 50% des coûts opérationnels requis pour l'éducation par élève du secondaire, basé sur les effectifs et les coûts de l'année précédente. Ceci est basé sur un accord signé par la Province du Manitoba, les écoles catholiques et la Fédération manitobaine des écoles indépendantes en 1990. Nous recevons également une subvention pour les manuels scolaires, par étudiant, et des fonds pour venir en aide aux élèves avec des besoins spéciaux,

au même niveau que les autres écoles publiques. Nous avons d'excellentes relations avec le Département de l'éducation, et nous sommes considérés comme partenaires à part entière dans le système éducatif provincial. Nous devons cependant rester vigilants pour protéger l'indépendance de nos écoles, car le Ministère de l'éducation demande que nous développions des statuts et règlements identiques à ceux des écoles publiques, qui reflètent parfois les valeurs séculières de la société.

Situation financière

Nos écoles sont financées par des subventions et des droits de scolarité accordés par le gouvernement. Ce modèle de financement est stable, mais représente seulement 75% des revenus de nos écoles publiques. Le salaire des professeurs et du personnel de soutien est environ de 75% à 80% de celui de leurs homologues dans le système public. Mais comme les professeurs des écoles publiques au Manitoba reçoivent des salaires élevés, nos salaires plus modestes restent cependant acceptables. Nous leur offrons également un régime d'assurance, des bénéfices et un plan de pension. Notre taux de rétention est élevé et nous sommes toujours capables d'attirer du personnel dévoué, car il y a un surplus d'enseignants dans la province.

Notre plus grand défi financier est celui des capitaux / fonds d'immobilisation. Comme nous sommes propriétaires de nos édifices, nous ne recevons pas de capitaux du gouvernement. Quand les bâtiments ont besoin d'entretien ou de réparations, l'argent vient d'activités de financement ou de nos fonds opérationnels qui sont très limités. Une grande partie de nos ressources a servi à acheter du matériel technologique similaire à celui que l'on trouve dans le système public.

Prise en charge des élèves dans le besoin

Ceci est une préoccupation constante pour nos écoles. Malgré l'augmentation des frais de scolarité, nos écoles veulent rester accessibles aux familles à revenus modestes. Toutes nos écoles offrent un programme de bourses d'étude, mais ceci met à rude épreuve nos fonds opérationnels.

Toutes nos écoles acceptent des élèves avec des besoins spéciaux. Elles ont toutes les ressources nécessaires en professeurs et assistants éducatifs. Elles peuvent demander des subventions au cas par cas pour les élèves avec des besoins spéciaux. L'Office des écoles catholiques du Manitoba a une bibliothèque qui offre des ressources de soutien et de tests d'évaluation des besoins à l'usage des écoles.

Associations d'écoles

Chaque école est un organisme légalement constitué et est dirigée par un Conseil d'administration. Les administrateurs peuvent être soit élus par les parents / paroissiens, soit nommés par le curé / l'archevêque. Chaque école a également un Conseil consultatif de parents.

L'évêque se fait aider par un Conseil consultatif qui le tient informé sur les questions d'éducation catholique. L'archidiocèse a également une entente de service avec l'archidiocèse de Winnipeg pour le soutien de l'Office des écoles catholiques du Manitoba. Cet office et son surintendant fournissent du soutien et un service administratif à toutes les écoles catholiques de l'archidiocèse de Winnipeg, de l'archidiocèse de saint-Boniface et de l'archéparchie ukrainienne de Winnipeg. Un accord existe

pour créer un Conseil des consultants commun, qui travaillera avec l'Office des écoles catholiques et le surintendant, et avisera les archevêques de Winnipeg et de Saint-Boniface quant à la vision, la planification, le développement des politiques, les relations publiques et la sensibilisation politique. Ainsi pourra se réaliser un travail commun pour apporter le soutien nécessaire aux écoles catholiques de la ville de Winnipeg, qu'elles se situent dans l'un ou l'autre des diocèses.

Les écoles catholiques au Manitoba sont membres de la Fédération manitobaine des écoles indépendantes et de l'Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques.

Relations avec les paroisses

Les écoles paroissiales offrent aujourd'hui leurs services à des enfants de diverses paroisses aussi bien qu'à des non-catholiques. Ces écoles redéfinissent en permanence leurs relations avec les paroisses, car le lien direct au travers des familles existe moins qu'avant. Le financement du gouvernement fait en sorte qu'elles ne sont plus un fardeau financier pour les paroisses. Mais les défis du partage des édifices et d'une bonne communication entre les écoles et les paroisses restent bien réels. Le curé est une personne-clé dans l'établissement de liens solides entre l'école et la paroisse.

Relations avec les communautés religieuses

L'héritage des communautés religieuses continue à diminuer dans nos écoles. La plupart du personnel actuel n'a jamais travaillé avec des professeurs ou directeurs religieux. Il reste cependant quelques religieuses qui font de la supervision avant et après les heures de classe, et cela seulement dans une de nos écoles.

Enseignement religieux

La religion / catéchèse est enseignée dans toutes nos écoles catholiques et fait partie intégrante du programme. Les élèves des premières années et des années intermédiaires utilisent le programme *We believe* de William H. Sadler qui a été introduit en 2013. Ce programme fournit d'excellentes ressources pour le professeur comme pour l'élève. Les écoles secondaires suivent le programme fourni par l'Office des écoles catholiques. Celui-ci sera révisé durant l'année scolaire 2016-2017.

Les professeurs

Les écoles cherchent à embaucher des professeurs catholiques pratiquants. Elles exigent une lettre de référence de leur curé. Les curés des paroisses ayant une école participent habituellement au processus d'embauche des professeurs. Les professeurs de religion sont tous catholiques. La plupart des suppléants sont également catholiques. Tous les professeurs sont des enseignants diplômés, ce qui est un prérequis de l'accord de financement signé avec la Province du Manitoba.

Programme scolaire

Suivant l'accord de financement signé avec la Province du Manitoba, les écoles catholiques doivent enseigner le programme provincial. Nos écoles peuvent adapter le programme pour qu'il soit en

accord avec les enseignements catholiques. Notre programme d'éducation physique et de santé, qui inclut des cours sur la sexualité, a été révisé pour être en accord avec les enseignements de la foi catholique et approuvé par les évêques du Manitoba. Les élèves des écoles catholiques réussissent en général mieux que la moyenne lors des examens provinciaux.

Initiatives pastorales

Le curé de la paroisse locale sert la communauté scolaire comme membre du Conseil d'administration. Il y a souvent une relation très suivie entre le curé et l'école. L'Office des écoles catholiques du Manitoba a développé la politique suivante : *Le rôle du curé dans une école catholique est d'aider les enseignants dans la compréhension de leur rôle et responsabilités au sein de la communauté scolaire.*

La formation des professeurs

Les évêques du Manitoba ont approuvé un nouveau cours : *Les Fondements de la foi catholique*, pour la formation de la foi des professeurs. Il est basé sur un programme développé par les évêques de Colombie Britannique et utilise la série *Echoes of Faith* développée par RCL Bezinger. Les différentes parties du cours incluent : Le Credo, les sacrements, la morale, la prière, les Saintes Écritures, le professeur comme catéchète, et *Comprendre son appel et sa vocation*. Ce cours est destiné aux professeurs qui n'ont pas suivi les cours universitaires qui satisfont aux exigences du programme, ou n'ont jamais suivi de cours pour la formation de la foi des adultes offerts par l'Office des écoles catholiques du Manitoba ou d'autres institutions catholiques.

L'Office des écoles catholiques du Manitoba a également collaboré avec la Province du Manitoba pour offrir une mineure en Études catholiques à *St. Paul's College*, cours qui peut être crédité comme faisant partie du programme de formation des professeurs. À l'automne 2016, les premiers étudiants détenant une mineure en Études catholiques s'inscriront à la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba. La Province reconnaîtra également les programmes d'étude de religion catholique d'autres universités canadiennes.

10. Instruction religieuse dans les écoles non catholiques

Nil

11. Professeurs non catholiques en séminaire et centres d'études supérieures dépendants de l'Église

Nil

VI. CATÉCHÈSE

A. (i) Note statistique

Enseignement religieux en français dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Statistiques pour l'année scolaire 2005-2006

Niveaux élémentaires à l'école	Paroisse	Nombre d'enseignant.e.s de catéchèse	Nombre d'élèves dans la classe	Nombre d'élèves inscrits en catéchèse	Pourcentage
Christine-Lespérance (mat. - 8)	St-Eugène	2	422	354	84%
Gabrielle-Roy (mat. - 6)	N-D-de-la-Miséricorde	5	101	101	100%
Gilbert-Rosset (mat. - 6)	St-Claude	1	47	42	89%
Lacerte (mat. - 8)	Sts-Martyrs-Canadiens	14	336	286	85%
Lagimodière (mat. - 8)	N-D-de-Lorette	7	136	121	89%
Noël-Ritchot (mat. - 8)	St-Norbert	7	158	155	98%
Notre-Dame-de-Lourdes (mat. - 6)	N-D-de-Lourdes	6	120	116	97%
Pointe-des-Chênes (mat. - 8)	Ste-Anne	8	143	134	94%
Précieux-Sang (mat. - 8)	Précieux-Sang	1	329	176	53%
Réal-Bérard (mat. - 8)	St-Pierre	6	125	118	94%
Sainte-Agathe (mat. - 8)	Ste-Agathe	4	67	67	100%
Saint-Jean-Baptiste (mat. - 4)	St-Jean-Baptiste	3	64	62	97%
Saint-Joachim (mat. - 8)	La Broquerie	11	213	203	95%
Saint-Malo (1 - 8)	St-Malo	4	75	72	96%
Somerset (1 - 8)	N-D-de-la-Nativité	2	43	41	95%
Taché (mat. - 6)	Cathédrale	14	322	257	80%
TOTAL – Élémentaire		95	2701	2305	85%

Niveaux secondaires					
Collège Louis-Riel (7 - S4)	Cathédrale	2	668	48	7%
Gilbert-Rosset (7 - S4)	St-Claude	1	25	20	80%
Saint-Joachim (S1 - S4)	La Broquerie	1	56	33	59%
Saint-Lazare (S1 - S4)	St-Lazare	2	44	41	93%
TOTAL – Secondaire		6	793	142	18%

TOTAL		101	3494	2447	70%
--------------	--	------------	-------------	-------------	------------

Enseignement religieux en français dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Statistiques pour l'année pastorale 2015-2016

Niveaux élémentaires à l'école ou en paroisse	Paroisse	Nombre de catéchètes	Nombre d'élèves dans la classe	Nombre d'enfants inscrits en catéchèse	Pourcentage Écoles
École Christine-Lespérance (mat. - 8)	St-Eugène	1	501	267	53%
École Gabrielle-Roy (prémat. – 8 ^e)	N-D-de-la- Miséricorde	2	205	40	19,5%
En paroisse (1 ^{re} à 6 ^e)	Sts-Martyrs- Canadiens	12		57	
École Lagimodière (1 ^{re} - 8)	N-D-de Lorette	1	150	86	57%
École Noël-Ritchot (mat. – 8 ^e)	St-Norbert	9	259	138	53%
En transition école-paroisse	N-D-de- Lourdes	0		0	
En transition école-paroisse	Ste-Anne	0		0	
En paroisse (1 ^{re} – 6)	Précieux-Sang	3		30	
École Réal-Bérard (mat. – 8 ^e)	St-Pierre	0		0	
École Sainte-Agathe (1 ^{re} – 8 ^e)	Ste-Agathe	3	90	68	75%
En transition école-paroisse	St-Jean- Baptiste	0		0	
En transition école-paroisse	St-Joseph	2		2	
École Saint-Joachim (mat. – 8 ^e)	St-Joachim	11	282	153	54%
En paroisse	St-Malo	3		14	
École Prairie Mountain Elementary (Mat. – 8 ^e année)	N-D-de-la Nativité	6	96	72	75%
En paroisse (1 ^{re} à 4 ^e)	Saint- Georges	5		12	
En paroisse (1 ^{re} à 6 ^e)	Cathédrale	11		43	
TOTAL – Écoles et paroisse		69	1583	982	55%

Catéchèse de la Petite enfance					
La p'tite Pasto	Centre de pastorale	2		12	
Les Agnelets & les Brebis de Jésus	Sts-Martyrs-Canadiens	2		4	
La Catéchèse du Bon Berger	N-D-de Lorette	3		16	

Niveaux secondaires À l'école ou en paroisse		0		0	0
---	--	---	--	---	---

A(ii). Statistiques

Catéchèse en Anglais pour les enfants

En deux colonnes – la première relative au 1 janvier de la première année du quinquennat, la seconde relative au 31 décembre de la dernière année du quinquennat – veuillez indiquer si possible

Description <i>(secteur anglophone incluant la catéchèse dispensée en espagnol, polonais, vietnamien et coréen)</i>	Décembre 2005	Décembre 2015
Nombre approximatif de catéchètes dans l'archidiocèse de Saint Boniface, Winnipeg, MB, Canada	110*	250**
Nombre approximatif d'enfants dans les programmes paroissiaux dans l'archidiocèse de Saint Boniface, Winnipeg, MB, Canada <i>(incluant et la préparation aux sacrements, et la catéchèse continue)</i>	1100*	2500**

*Veuillez noter que la moitié des paroisses rurales et quelques paroisses urbaines n'ont pas répondu et que donc les chiffres ne sont pas complets au 12 décembre 2005, et donc relativement au-dessous du total réel.

**Veuillez noter que certains de nombres inclus dans le total ont été estimés d'après les registres sacramentaux en date du 1 janvier 2015, et sont donc sans doute à peu près exacts.

Les associations œuvrant dans le domaine de la catéchèse et informations concernant les résultats obtenus

1.) Western Conference of Catholic Religious Educators (W.C.C.R.E.)

- La [Western Conference of Catholic Religious Educators](#) veut donner l'opportunité d'une catéchèse continue pour tous. Son but est d'encadrer les efforts partagés des éducateurs religieux de l'Ouest et du Nord du Canada. Elle offre un forum pour faciliter la croissance dans la foi et des connaissances, par l'échange des idées et des ressources. Elle offre aussi soutien et collaboration pour traiter des préoccupations communes au domaine de la catéchèse dans l'Ouest canadien et les Territoires du Nord. L'association fait également le lien avec les évêques du Canada.
 - La WCCRE tient une conférence annuelle dans divers grands centres des Provinces de l'Ouest, une opportunité de partager la beauté et l'émerveillement de l'Église enseignante.
 - Elle a accueilli en 2015 une conférence biennale qui offrait de la formation pour les catéchètes, les enseignants et ceux qui cheminent dans la foi avec d'autres. Les participants étaient au nombre de 450.
 - Elle offre du matériel pour la formation des catéchètes bénévoles en paroisse, basé sur le Directoire général pour la catéchèse (DGC) et le Catéchisme de l'Église catholique (CEC)

2.) Catéchèse du Bon Pasteur

- La Catéchèse du Bon Pasteur est un ministère chrétien pour les enfants de 3 à 12 ans, basé sur la Bible et la liturgie de l'Église; il s'inspire des principes éducatifs du système Montessori. Ce ministère apporte :
 - Une opportunité pour les enfants de découvrir l'amour de Jésus, le Bon Pasteur, dans un espace accueillant pour les enfants – appelé atrium – et situé dans une église ou une école.
 - Des activités guidées pour aider à méditer sur l'Écriture et les mystères de la foi, une fois par semaine en petits groupes, guidés par des adultes formés (catéchètes).
 - Que les besoins spirituels et les dons uniques de chaque enfant soient respectés et nourris.
- La Catéchèse du Bon Pasteur est reconnue comme ministère offrant une formation religieuse par l'Église anglicane comme par l'Église catholique du Canada.
- Formation des catéchètes aux niveaux 1, 2 et 3.
- La formation de niveau 1 sera offerte durant l'année 2016-2017.
- Est enracinée dans les principes d'apprentissage de la méthode Montessori. Basée sur l'Écriture et sur la liturgie.

3.) Couples for Christ

- Le mouvement [Couples for Christ](#) (CFC) et la [Couples for Christ, Foundation for Life and Family](#) (CCFLF) sont des mouvements ecclésiaux de laïcs catholiques dont le but commun est le renouveau et le renforcement des valeurs chrétiennes. Ils font partie des 122 Associations internationales de fidèles en lien avec le Conseil pontifical pour les Laïcs.
- Conférences et séminaires pour les adultes, les familles, les jeunes.

- Des chapitres très actifs dans toute la zone urbaine et un chapitre très bien organisé en zone rurale.
- Vision : Sous la motion de l'Esprit-Saint, unis avec l'Église catholique, témoins de l'amour et du service du Christ, CFC et CCFLF sont des évangélisateurs des familles qui veulent allumer en ce monde le feu de l'amour transformant du Christ.

4.) Le Néo-Catéchuménat

- Actif dans deux paroisses du diocèse.

5.) Catholic Charismatic Renewal Services of Canada, Manitoba Branch

- Conférences et séminaires pour adultes, familles, jeunes
Les objectifs du CCRSC
 - Promouvoir le Baptême dans l'Esprit-Saint
 - Nourrir une expérience personnelle de la Pentecôte
 - Être au service du renouveau de l'Église
 - Soutenir et encourager l'appel de l'Église à la Nouvelle Évangélisation
 - Promouvoir et entretenir l'unité du Renouveau Charismatique dans l'Église
 - Chercher et accomplir la volonté de Dieu pour les groupes catholiques charismatiques anglophones dans les différentes paroisses du diocèse

6.) L'École catholique d'évangélisation

- Mission: Inspirée par l'Esprit d'amour (Dieu), l'École catholique d'évangélisation œuvre à la mission du Christ en formant des évangélisateurs qui prennent part à la Nouvelle Évangélisation dans le monde moderne.
Ceci s'accomplit en :
 1. Prenant part à une vie communautaire accueillante et signifiante
 2. Incarnant l'Évangile par une vie saine et sainte
 3. Croissant dans la connaissance de l'enseignement de la foi catholique
 4. Développant une perspective renouvelée du mandat missionnaire de l'Église
- Des retraites, des camps d'été, des camps d'hiver, des événements, des ateliers, des fins de semaine mère/fille, des fins de semaine père/fils, des ateliers et des sessions de formation pour musiciens et artistes

B. Exposé de la situation de la catéchèse en français auprès des enfants

1. Normes pastorales promulguées par l'Évêque concernant la catéchèse

Le service de la catéchèse du secteur francophone, dirigé par une coordonnatrice diocésaine, a pour mandat d'offrir des services aux paroisses rurales et urbaines afin que celles-ci puissent réaliser la mission de l'Église de Saint-Boniface. Ce service est chargé de répondre aux besoins du diocèse en proposant diverses méthodes, activités et ressources catéchétiques. Il contribue à la formation des catéchètes et encourage les activités catéchétiques en paroisse, à l'école et à la maison. Depuis 2013, il assiste les paroisses, les prêtres, les catéchètes et les familles dans l'implantation de la nouvelle Politique catéchétique diocésaine en offrant des ressources pour connaître et approfondir la foi catholique et grandir dans une relation personnelle avec le Christ.

2. Acteurs et moyens

Au cours des 2 dernières décennies, le mouvement de la laïcité a largement progressé dans les écoles et les Conseils scolaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). En 1994, les écoles françaises sont passées sous la *Loi sur les écoles publiques stipulant que* « Les écoles publiques du Manitoba doivent être non sectaires ». La plupart des écoles élémentaires ont par conséquent cessé d'offrir l'enseignement religieux catholique et les écoles secondaires ne le dispensent plus du tout. Suite à cet important virage, afin d'éviter que les enfants reçoivent les sacrements sans être en même temps engagés dans un parcours continu de catéchèse, les paroisses ont dû se prendre en main pour organiser, offrir et donner elles-mêmes la catéchèse aux enfants, soit à l'église, soit à l'école, lorsque la direction de celle-ci le permet et selon les exigences de la Loi ci-dessus. Le tableau « Note statistique pour l'année pastorale 2015-2016 » donne un aperçu de cette situation.

a) Catéchètes

Le passage de l'enseignement religieux de l'école à la paroisse a eu comme effet positif l'implication des parents dans la catéchèse paroissiale. Certains s'y engagent pour le temps où leurs enfants y participent et d'autres continuent même lorsque leurs enfants ont terminé leur parcours. Ce qui, dans le passé, était strictement l'affaire de l'école devient maintenant l'affaire des parents, premiers éducateurs de la foi, et de la paroisse, premier lieu de la foi vécue en communauté. Et par le fait même, nos communautés chrétiennes découvrent également leur mission d'engendrer des chrétiens. Plusieurs laïcs sont engagés dans la tâche catéchétique.

Dans ce contexte de prise en charge de la catéchèse par les paroisses, le 14 novembre 2012, l'Assemblée des prêtres diocésains a adopté **5 grandes résolutions** qui en 2013 sont devenues le fondement d'une nouvelle *Politique catéchétique diocésaine* (voir politique en **annexe G**).

1. Tous les enfants d'âge scolaire (6 ans et plus) qui demandent un des sacrements de l'initiation chrétienne ainsi que le sacrement de la réconciliation, doivent être inscrits à un parcours continu de catéchèse et doivent de plus recevoir une préparation immédiate à ce sacrement.
2. Cette catéchèse continue - ainsi que la préparation immédiate à un sacrement - peut être offerte à l'école, en paroisse ou à domicile, mais doit être reliée à une paroisse.
3. Les enfants en âge de scolarité (6 ans et plus) qui demandent le baptême doivent- là où cela est possible - suivre une formation catéchuménale ou un parcours continu de catéchèse.
4. Les parents d'enfants d'âge scolaire qui se préparent à un sacrement doivent également recevoir une catéchèse pour adultes.
5. Les parents qui demandent le baptême pour leur petit enfant doivent également suivre une catéchèse pour adultes.

b) Moyens catéchétiques

Le Parcours continu de catéchèse comprend les sessions catéchétiques pour enfants d'âge scolaire, sous forme de catéchèses régulières et systématiques, offertes en milieu scolaire, paroissial ou

familial (dans le cas de l'enseignement à domicile). Ces sessions ont pour but d'aider à initier les enfants à l'ensemble de la vie chrétienne. Le parcours continu de catéchèse comprend un minimum de 20 heures de catéchèse par année. Les programmes utilisés en paroisse pour le parcours continu de catéchèse pour les enfants d'âge scolaire sont ceux préparés par l'Office de catéchèse du Québec et sont inspirés de la *Bible*, du *Catéchisme de l'Église catholique* et du *Directoire général pour la catéchèse*.

3. Formes d'évangélisation et de catéchèse

a) Les curés et des accompagnateurs laïcs assument généralement le rôle de catéchètes pour les parents qui demandent un sacrement pour un enfant.

De nombreux parents qui, dans le passé, se fiaient exclusivement à l'école pour la transmission de la foi à leurs enfants n'ont pas encore fait le pas vers leur paroisse afin d'y inscrire leurs enfants au parcours continu de catéchèse. Cependant, ceux qui le font s'impliquent parfois davantage dans leur foi et apprennent à mieux connaître et aimer l'Église par le biais des catéchèses de ré-initiation pour les parents (d'après le Parcours de Marthe Lamothe). Celles-ci sont conçues pour des « recommençants » et elles soulèvent des questions que se posent les parents qui se sont parfois éloignés de l'Église et de la pratique religieuse. Les accompagnateurs (des curés et/ou des laïcs) des parents d'enfants d'âge scolaire qui se préparent à un sacrement témoignent que les partages favorisés entre les parents lors de ces rencontres ont un effet d'entraînement mutuel.

Des résultats de sondages démontrent que si, au début, les parents n'étaient pas très enthousiastes de devoir suivre ces catéchèses, à la fin ils en retirent tout de même de précieux outils pour leur vie de foi et pour aider leurs enfants à cheminer dans la foi. Notre confiance est dans la Parole de Dieu qui y est proclamée et approfondie, car celle-ci est une semence qui, un jour ou l'autre, portera ses fruits dans la vie et le cœur de ces femmes et de ces hommes «de bonne volonté».

Dans ce nouveau contexte de notre catéchèse diocésaine, nous nous émerveillons des convictions profondes de foi et de l'engagement généreux et passionné des catéchètes des enfants et des accompagnateurs des parents. Prêtres et laïcs provenant tous de nos communautés chrétiennes, ils partagent le même objectif : «...mettre quelqu'un non seulement en contact, mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ» (*Directoire général pour la catéchèse*, p. 83, no. 80).

b) La catéchèse sacramentelle diocésaine pour les enfants d'âge scolaire (6 ans et plus) qui demandent un des sacrements de l'initiation chrétienne ainsi que le sacrement de la réconciliation, comprend les sessions catéchétiques qui visent la préparation aux sacrements. Ces catéchèses sont données en paroisse et sont qualifiées de « préparation immédiate » puisque l'enfant ou le jeune et ses parents s'y engagent immédiatement avant la réception du sacrement. Pour les enfants ou les jeunes, la préparation aux sacrements de la réconciliation, de l'eucharistie et de la confirmation comprend un minimum de 6 heures de catéchèse pour chaque sacrement. Les programmes utilisés sont les parcours des Éditions Novalis: *Nous allons vivre la réconciliation* et *Nous allons vivre pleinement l'eucharistie* de Jean-Paul Bérubé et Françoise Darcy-Bérubé. Pour ce

qui est de la préparation à la confirmation, nous utilisons une production diocésaine téléchargeable à partir du site Web de l'Archidiocèse.

Trois mouvements diocésains pour la catéchèse de *La Petite enfance* (Voir « Note statistique Année pastorale 2015-2016 ») œuvrent auprès des tout-petits afin de les aider à connaître Jésus et à se préparer au parcours de catéchèse : *La P'tite Pasto*, *Les Agnelets et les Brebis de Jésus* et *La Catéchèse du Bon Berger*. Également, 50% de nos paroisses offrent la *Liturgie dominicale de la Parole avec enfants*, grâce à des animatrices pleines de feu pour le Christ et son Église et débordantes d'amour pour les enfants.

Dans chacun de ces aspects de la mission catéchétique diocésaine, le Service diocésain de la catéchèse veille à informer et à former les catéchètes des enfants et les accompagnateurs des parents. Des réunions régulières d'information et de formation ainsi que des sessions annuelles de formation leur sont offertes, sans compter les nombreuses ressources catéchétiques disponibles sur le site Web de l'archidiocèse sous l'onglet « Catéchèse », et au Centre de ressources du Centre de pastorale de Saint-Boniface.

Pour stimuler la relève, la coordonnatrice diocésaine de la catéchèse les exhorte tous et toutes à la prière, car Dieu est fidèle à « envoyer des ouvriers pour la moisson ».

B(i). Description de la catéchèse en Anglais pour les enfants

1. Normes pastorales publiées par l'évêque concernant la catéchèse. Est-ce que le diocèse a publié son propre matériel catéchétique?

Oui, nous avons créé une série de sessions pour parents lorsque des familles demandent les sacrements pour leurs tout-petits et/ou enfants.

Quelles initiatives importantes ont été prises par l'Office diocésain de la catéchèse pour la promotion de la catéchèse durant le quinquennat?

L'initiative la plus marquante a été la mise en place d'une Politique catéchétique diocésaine, publiée en juin 2013 et qui a mis en place les sessions pour parents dès l'automne 2013 (voir la version anglaise de cette politique en **annexe G**). Ceci s'est fait en lien avec le Plan pastoral diocésain 2013-2018 qui, après de nombreuses consultations et une collecte d'information, a identifié la formation de la foi des adultes comme une des priorités du plan pastoral de cinq ans. Lorsque les parents demandent les sacrements pour leurs enfants, il y a là une opportunité toute naturelle pour la catéchèse des parents. Les cinq orientations déterminées le 14 novembre 2012, lors de l'Assemblée générale annuelle des prêtres en matière de catéchèse pour les enfants (0 à 18 ans) et leurs parents sont :

1. **Un parcours continu de catéchèse et la catéchèse sacramentelle pour les enfants en âge scolaire** Tous les enfants d'âge scolaire (6 ans et plus) qui veulent recevoir l'un des sacrements d'initiation (baptême, eucharistie ou confirmation), ainsi que le sacrement de réconciliation, doivent être inscrits à un parcours continu de catéchèse et avoir complété

les années requises par le parcours; ils doivent également recevoir la préparation nécessaire au sacrement qu'ils vont recevoir.

2. **Lieu de la catéchèse** Le parcours continu de catéchèse – tout comme la préparation aux sacrements – peut avoir lieu dans un contexte scolaire, paroissial ou familial, mais doit être relié à la paroisse par l'entremise du curé, de l'animateur/trice de la vie paroissiale ou d'un(e) catéchète.
3. **La catéchèse des enfants d'âge scolaire demandant le baptême** Les enfants en âge de scolarité (6 ans et plus) qui demandent le baptême devront – là où c'est possible – suivre une formation selon le modèle catéchuménal. Cependant, là où ce n'est pas possible au moment, l'enfant doit être inscrit à un parcours continu de catéchèse et recevoir une préparation au baptême. L'enfant recevra ensuite le baptême et continuera le parcours, recevant les autres sacrements en même temps que ses pairs. Ceci n'est qu'une mesure intérimaire en réponse à notre situation actuelle. Nous devons, comme Église, tendre vers la pleine démarche catéchuménale pour les enfants en âge de scolarité.
4. **Catéchèse pour les parents dont l'enfant se prépare à recevoir un sacrement** Les parents de tous les enfants d'âge scolaire qui se préparent à recevoir un sacrement doivent également suivre une catéchèse pour adultes, basée sur les enseignements de la foi catholique et le sacrement spécifique auquel leur enfant se prépare.
5. **Catéchèse pour les parents demandant le baptême pour leur petit enfant** Les parents demandant le baptême pour leur tout-petit doivent également suivre une catéchèse pour adultes, dans le but d'approfondir leur relation au Christ et à l'Église, mieux comprendre l'importance du baptême et les outiller pour nourrir la vie spirituelle de leur enfant durant ses premières années de vie.

Les sessions de catéchèse pour les parents sont composées de sujets qui traitent des fondements de la foi et également du sacrement pour lequel leur enfant se prépare.

Pour les parents d'enfants en âge de scolarité, il y a un total de dix-huit sessions, dont douze consacrées aux fondements de la foi, deux à la réconciliation, deux à la confirmation et deux à l'eucharistie. *(Le baptême est intégré à ces sessions, mais plus spécifiquement traité lors de la préparation au baptême)*

La réconciliation : Dans cette série de six sessions, nous apprenons et partageons sur le Dieu qui nous crée, le Dieu qui se fait proche, Le Dieu qui nous veut libres, Le Dieu qui nous donne sa Loi, et le Dieu qui nous pardonne dans le sacrement de réconciliation.

La confirmation : Dans cette série de six sessions, nous étudions la question du mal dans le monde, nous explorons les thèmes de l'Église, de l'Esprit Saint, du Credo, de notre mission comme baptisés, et le sacrement de confirmation.

L'eucharistie : Dans les six sessions, nous regardons la vie, la mort et la résurrection de Jésus. Nous nous efforçons également de mieux comprendre le sacrement de l'eucharistie et la célébration eucharistique (la messe).

Le baptême (pour les parents des enfants en âge de scolarité) : Trois rencontres qui traitent des sujets suivants : 1.) Dieu et l'Église. Les parents sont invités à explorer leur relation personnelle avec Dieu et avec l'Église, et on souligne les responsabilités des fidèles baptisés envers l'Église. 2.) La mission unique de chaque personne à la lumière du regard de Dieu, avec une insistance sur l'importance de réveiller la foi chez les nouveaux parents, le potentiel spirituel de l'enfant et l'éveil de la foi dans les premières années de la vie (avec l'accent sur les années de la petite enfance jusque 5 ans), c'est-à-dire, entre le sacrement de baptême et le sacrement de la réconciliation. Établir un

foyer chrétien, les aider dans leur rôle de guides spirituels en suggérant des pratiques et des ressources destinées à enrichir la dimension spirituelle de la vie familiale. 3.) Les participants au rite du baptême (incluant le parrain et la marraine) vont revoir le rôle de ce sacrement, sa signification, ainsi que les symboles du rite, acquérant ainsi une meilleure compréhension de la célébration et se préparant à s'y impliquer davantage.

2. Le personnel et le matériel éducatif

a. Les catéchètes :

Le nombre de catéchètes professionnels est en diminution, car les postes rémunérés en paroisse ont diminué. Dans certaines paroisses, il y a assez de catéchètes, mais la plupart, spécialement en milieu rural, ont de la difficulté à trouver suffisamment de catéchètes bénévoles.

La plupart des paroisses dépendent, pour le recrutement, d'annonces dans le bulletin paroissial ou de demandes générales. Mais on remarque que le recrutement le plus efficace se fait dans les paroisses qui ont un(e) catéchète professionnel(le) en charge du programme. Ces postes de coordination sont un maillon essentiel de la structure paroissiale, pour nourrir le leadership dans le domaine de la catéchèse.

Une formation annuelle, ainsi qu'une formation continue, sont offertes principalement au niveau diocésain ou interdiocésain. Environ 10% des paroisses offrent une formation spécifique pour la catéchèse, mais la plupart dépendent de l'office diocésain, comme des ressources en ligne ainsi que de la formation trouvée dans les manuels du programme.

Toute la formation offerte par le diocèse inclut les quatre piliers de la foi catholique : le Credo, les sacrements, la morale et la prière.

b. Les ressources catéchétiques

Depuis le dernier quinquennat, la Conférence des évêques catholiques du Canada a cessé de publier des ressources pour la catéchèse. L'Office national pour l'évangélisation et la catéchèse a renouvelé son engagement à fournir du soutien pour développer le leadership en catéchèse. Les programmes utilisés dans notre diocèse s'inspirent du Directoire général pour la catéchèse et du Catéchisme de l'Église catholique. Nous utilisons un matériel très varié pour mieux répondre aux besoins en formation et en ressources des communautés que nous servons.

Notre principal programme paroissial est *Finding God*, du programme de formation à la foi publié par Loyola Press, qui invite les parents et leurs enfants à une façon nouvelle de vivre leur relation à Dieu, à la famille, à la communauté et au monde. C'est un programme complet qui transmet une saine doctrine, l'Écriture, la tradition, et l'apprentissage de la prière, au travers d'activités qui permettent une expérience et fait que ces leçons deviennent partie prenante de l'expérience de foi qui alimentera la pratique au long de la vie.

CatChat est un programme d'études bibliques pour les vacances, publié en Saskatchewan, utilisé par les communautés où le niveau de lecture n'est pas très élevé, ou comme une ressource pour la

catéchèse continue durant les vacances du printemps et de l'été. La vision développée par *CatChat* est de permettre aux enfants et à leurs familles de faire l'expérience de la rencontre avec Jésus, par la beauté et les richesses de la foi catholique, d'une manière amusante mais remplie de foi.

La formation en ligne est très utilisée et fortement recommandée. Notre site web diocésain offre beaucoup de liens vers des ressources de formation. Nous entretenons un contact régulier avec les paroisses, et directement avec les catéchètes et les parents, par des webinaires, des vidéos, le site web, ainsi que par des formations auxquelles les parents et/ou catéchètes participent en personne.

3. Les différentes formes d'évangélisation et de catéchèse

Toutes les catéchèses préparatoires aux sacrements se font en lien avec la communauté paroissiale, tel que prescrit par le Directoire général pour la catéchèse, le plus souvent avec la participation du curé. La préparation immédiate se fait à la paroisse, impliquant les parents et, souvent, les grands-parents, parrains et marraines.

D'autres formes de catéchèse sont prises en charge par les associations et mouvements mentionnés plus haut. Cette forme de catéchèse continue, tel que mentionné dans la politique diocésaine, est très louable et souhaitable, mais ne remplace en rien la relation à la communauté paroissiale et le rôle primordial de la paroisse dans la catéchèse.

La catéchèse pour les personnes avec un handicap.

En 2014, l'Archidiocèse a fait l'acquisition de matériel pour les personnes avec des besoins spéciaux, particulièrement les personnes atteintes d'autisme; ressources publiées par *Loyola Press Jesuits Ministries* (U.S.A.)

Nous offrons des ressources pour répondre à divers besoins, mais n'avons pas de service spécialisé pour cela. Nous sommes donc reconnaissants pour les ressources que nous pouvons trouver en ligne, plusieurs diocèses dans le monde les partageant sur internet, car nous avons eu à répondre à plusieurs demandes en ce sens; nous avons donc créé des liens sur notre site, entre autres vers des vidéos de prière en langage des signes, et bien plus encore.

B (ii). Description de la catéchèse auprès des adolescents, des jeunes adultes, des gens de tout âge

a) Catéchèse pour jeunes et jeunes adultes

Avec l'approbation des archevêques Mgr Hacault, Mgr Goulet et maintenant moi-même, l'École Catholique d'Évangélisation (ÉCÉ), située à Saint-Malo, continue à offrir une formation spirituelle et catéchétique aux jeunes adultes depuis septembre 1992. L'ÉCÉ touche la vie de nombreux jeunes à travers des ministères adjoints: camps d'été et d'hiver – 500 jeunes de 5 à 18 ans par année. L'École ouvre également ses portes pour accueillir de nombreux groupes de jeunes pour des retraites et des sessions de formation chrétienne. Un comité de dix personnes (prêtres et laïcs) assure la direction de cette école d'évangélisation et voit à la catholicité des enseignements et de la vie spirituelle. La vie

de l'Église de Saint-Boniface bénéficie grandement de la formation religieuse que donne l'ÉCÉ aux jeunes qui ont une soif de connaître Jésus Christ et de célébrer leur foi en Église. Les paroisses voient aujourd'hui parmi ces jeunes de bons leaders chrétiens qui assurent la pastorale jeunesse ainsi que d'autres ministères. L'ÉCÉ devient également un milieu propice pour nourrir et susciter les vocations à la vie sacerdotale et religieuse.

Pour les jeunes ayant fait leur confirmation, plusieurs paroisses offrent diverses activités pour les aider à approfondir leur foi. Les activités varient entre des groupes jeunesse, des rencontres en petit groupe pour le partage, ou bien des rassemblements et des retraites occasionnelles. Certaines de ces activités sont offertes tout au long de l'année tandis que d'autres sont offertes seulement une fois. Le Service de pastorale jeunesse et jeunes adultes organise un rassemblement pour tous les jeunes du diocèse, deux fois par année, pour les aider à grandir dans leur foi et créer des amitiés centrées sur le Christ.

b) **Catéchèse pour adultes**

Un nombre important de sessions et de cours d'éducation de la foi des adultes et d'Écriture Sainte sont offerts, soit au Centre de Pastorale ou dans un certain nombre de paroisses.

Formation de la foi des adultes

DEBOUT Ensemble dans le Christ, programme offert par *Renew International*, a apporté beaucoup à nos paroisses, de l'automne 2012 au printemps 2015. L'expérience de *DEBOUT Ensemble dans le Christ*, par le rassemblement en petites communautés chrétiennes, par l'invitation au partage de la parole de Dieu, de leur expérience de foi et de leur vie, a aidé les fidèles à grandir dans leur foi comme à tendre la main à ceux et celles qui ont soif d'amour et de sens pour leur vie. Plus de 2000 personnes ont pris part à l'ensemble ou à une partie des cinq « saisons » de six rencontres chacune.

D'autres programmes existants, disponibles sur DVD, et accompagnés de cahiers d'étude pour petits groupes de partage, sont présentement utilisés dans le diocèse

Exemples:

Symbolon, The Catholic Faith Explained, Knowing the Faith
Priest, Prophet, King with Bishop Robert Baron
Faith Study Series by Catholic Christian Outreach
Ken Yasinski, Face to Face Ministries

Des programmes offerts en diffusion simultanée pour encourager un leadership de service dans l'évangélisation

Exemple:

New Evangelization Summit with Mission of the Redeemer Ministries

Nathanaël

Afin d'assurer la formation continue des laïcs dans la foi et afin d'assurer la croissance de l'Église, l'Archidiocèse met le parcours Nathanaël à la disposition des fidèles. Il s'agit d'un parcours de discernement et de formation conçu pour permettre aux baptisés de découvrir toujours plus clairement leur vocation personnelle baptismale et de la mener à son plein épanouissement. Ce

parcours offre aux candidats l'occasion d'enrichir et d'approfondir leur foi et leur relation au Christ afin de devenir ses témoins dans le monde et d'évangéliser. Il est fondé sur quatre appels découlant du baptême : 1) Un appel à la Nouvelle Évangélisation; 2) Un appel à être une Église-communion, 3) Un appel au leadership chrétien laïc dans l'Église; 4) Un appel au leadership chrétien laïc dans la société et dans le monde.

Le programme Nathanaël vise à favoriser un engagement pour l'évangélisation dans plusieurs domaines, tels le mariage, la famille, le travail, la justice sociale et la charité.

Afin de préparer les candidats à réaliser les quatre appels mentionnés ci-dessus, ce parcours de formation est constitué de 5 grands piliers : la Croissance personnelle, la Prière, les Écritures saintes, la Tradition de l'Église et la Mission. Le parcours Nathanaël de 3 ans qui a débuté en septembre 2015 rassemble 18 candidates et candidats dans le parcours francophone et 28 dans le parcours anglophone. Le but principal est de former des disciples capables d'exercer une coresponsabilité (shared leadership) dans la mission de l'Église.

Catéchuménat pour adultes convertis : Le Rite de l'initiation chrétienne des adultes

Le Rite de l'initiation chrétienne des adultes débute au niveau paroissial. La Région urbaine française a initié un cheminement catéchuménal unique utilisé par toutes les paroisses de la région. Dans ces paroisses accueillant des nouveaux arrivants du Proche-Orient ou des pays d'Afrique francophone, on s'attend à une plus grande demande de baptêmes d'adultes dans les années à venir. Les paroisses prévoient davantage de collaboration dans ce domaine dans le futur.

Catéchèse et prédication

Des paroisses individuelles continuent à offrir des retraites paroissiales ainsi que des journées de réflexion sur la foi, comme susmentionnées.

c) **Autres groupes visés par la catéchèse**

En ce moment, très peu a été entrepris pour les jeunes travailleurs. Quand les jeunes quittent l'école et entrent dans le monde du travail, il devient difficile de les rejoindre et de les rassembler. Certaines paroisses offrent des rencontres de ressourcement dans le cadre de la pastorale jeunesse, lesquelles rejoignent ainsi un petit nombre de jeunes travailleurs et étudiants. Un nouvel effort «Alpha pour les jeunes» s'avère prometteur.

Préparation au mariage

La plupart des jeunes fiancés reçoivent un cours de préparation au mariage. Vous trouverez une description détaillée de cette préparation au mariage à la section XIII de ce rapport.

Les médias publics et sociaux

L'hebdomadaire *La Liberté* est un journal populaire qui cherche à refléter la vie sociale et économique de notre population. Il se préoccupe surtout de la culture et des intérêts sociaux, commerciaux et sportifs des francophones. L'Archevêque, les prêtres et les laïcs y présentent l'aspect religieux qui y trouve ainsi une place convenable dans sa *Chronique religieuse*.

Les stations locales de la Radio et de la Télévision française d'État, tout en exprimant en priorité l'aspect culturel francophone, demeurent ouvertes à la dimension religieuse et font souvent appel à l'Archevêché pour des entrevues sur des sujets à connotation religieuse ou morale d'actualité. Ces médias demeurent accessibles à la participation diocésaine et la collaboration avec eux s'avère également satisfaisante.

VII. VIE ET MINISTÈRE DU CLERGÉ

A. Note Statistique

I.

1. Prêtres

	Jan. 2006	2016
Prêtres incardinés en ministère actif dans l'Archidiocèse	59	43
Prêtres religieux en ministère actif dans l'Archidiocèse	20	29
Prêtres incardinés dans d'autres diocèses mais œuvrant dans l'Archidiocèse		19
Prêtres anciennement de communautés religieuses accueillis dans l'Archidiocèse		1
Prêtres diocésains œuvrant/assignés hors de l'Archidiocèse		7
Prêtres diocésains détenant une licence ou un doctorat en théologie ou en Droit canon	4	4
Prêtres diocésains détenant une licence ou un doctorat en d'autres matières		2
Âge moyen des prêtres	58	64,5
Âge moyen des prêtres à la retraite	77,5	82,8
Rapport entre le nombre des prêtres et le nombre des fidèles	1: 1,300	1:1,564

2. Diacres permanents

	Jan. 2006	2016
Nombre de diacres permanents incardinés dans le diocèse	24	22
Nombre de diacres permanents incardinés dans un autre diocèse mais exerçant leur ministère dans notre diocèse	1	1
Proportion de diacres permanents célibataires, mariés ou veufs		1 célibataire 20 mariés 1 veuf
Âge moyen des diacres permanents	62	69

3. Paroisses

	Jan. 2006	2016
Nombre de paroisses	97	87
Moyenne de fidèles par paroisse	1,500	1294
Paroisses et groupes de paroisses confiées à un prêtre		75
Paroisses confiées au clergé diocésain (sans compter les prêtres modérateurs)	64	33
Paroisses confiées à des religieux (sans compter les prêtres modérateurs)		8
Paroisses confiées à plusieurs prêtres ensemble sous la direction d'un modérateur		0
Nombre de prêtres "in solidum" pour ces paroisses		0
Nombre de paroisses sans curé, confiées à un prêtre qui anime la pastorale, avec l'aide d'un diacre ou d'un fidèle non-ordonné		12
Nombre de curés nommés ad tempus indefinitum		0
Curés nommés pour une durée déterminée		21
Nombre d'administrateurs paroissiaux		21

II. Au cours de l'année (2006-2016)

	Jan. 2006	2016
Nombre de prêtres ordonnés pour le diocèse	1	0
Prêtres diocésains qui ont pris leur retraite ou sont décédés	3	1
Prêtres diocésains qui ont quitté le sacerdoce sans dispense	0	0
Prêtres diocésains qui ont quitté le sacerdoce et demandé la sécularisation	0	0
Prêtres diocésains qui ont quitté et sont ensuite revenus en ministère actif	0	0

B. Exposé de la situation

1. Le ministère du clergé:

Processus pour les nominations du clergé

Conformément aux prescriptions du Canon 522 et du décret 5, approuvés la Conférence des évêques et reconnus par le Saint-Siège, les curés des paroisses sont nommés pour un mandat de 6 ans, renouvelable au besoin. Les prêtres sont consultés avant de procéder aux nominations. Au milieu de chaque année, les prêtres et diacres sont invités à soumettre leurs réflexions et leurs désirs concernant leur ministère pastoral à l'archevêque, soit lors d'une rencontre personnelle, soit par écrit. Certains vont demander un changement de nomination ou une année sabbatique pour reprendre des études théologiques ou pastorales. D'autres, qui arrivent à la fin de leur mandat, souhaitent discuter de la prochaine paroisse dans laquelle ils seront nommés.

Le Collège des consultants collabore avec l'archevêque dans l'étude des divers besoins des paroisses. C'est aussi lui qui étudie d'éventuelles fermetures de paroisses ou la réorganisation de regroupements de paroisses. Les besoins des paroisses, comme la disponibilité des prêtres et les dons de chacun sont pris en considération. Les prêtres en question sont consultés, et ensuite, les nominations sont finalisées. Toutes les parties concernées semblent apprécier la façon dont les nominations sont faites.

Stabilité des curés

Les prêtres sont nommés curés ou administrateurs paroissiaux pour un terme de six ans. Leur nomination peut être renouvelée au besoin, mais seulement pour un terme de trois ans. Les prêtres modérateurs sont nommés pour un terme d'un an, renouvelable si nécessaire, dans l'espoir qu'un prêtre puisse être nommé à temps plein dans le poste en question.

Collaboration pastorale entre les prêtres et les religieux

Excellente collaboration et respect mutuel.

Collaboration pastorale entre les prêtres et les laïcs, eu égard à leurs responsabilités respectives, spécialement en ce qui concerne les responsabilités propres au clergé, particulièrement dans le domaine de la prédication.

À quelques exceptions près, la collaboration pastorale entre prêtres et laïcs, eu égard à leurs responsabilités respectives, est très bonne. Les laïcs sont toujours prêts à assumer les responsabilités qui leur sont confiées, pour ainsi libérer les prêtres et leur permettre de porter une plus grande attention aux responsabilités qui leur sont propres, spécialement dans le domaine de la prédication.

Y a-t-il des conseils paroissiaux de pastorale? Quels sont leurs effets et quelle est la perception des prêtres par rapport à ces conseils?

Dans la plupart des paroisses, il y a un Conseil paroissial de pastorale et ces conseils fonctionnent très bien. Dans quelques paroisses, il y a un peu de confusion quant au rôle, à la responsabilité et à l'autorité du curé et au rôle qui lui est propre, ainsi qu'à la contribution et aux responsabilités des laïcs. La plupart des prêtres sont très ouverts à la collaboration avec ces conseils. Cependant, quelques prêtres se sentent menacés dans leur identité de prêtre par l'existence et le fonctionnement de ces conseils.

Démission en raison de l'âge. Est-ce que les prêtres à la retraite exercent un ministère pastoral?

Lorsque leur santé le permet, les prêtres à la retraite exercent un ministère pastoral en remplaçant leurs confrères en vacances ou malades, ou en servant comme prêtres modérateurs dans les paroisses confiées à un(e) animateur(trice) de la vie paroissiale, religieux ou laïc.

2. Répartition du clergé entre les différentes zones du diocèse

Organisation des paroisses dans les zones urbaines et rurales; problèmes rencontrés et critères adoptés pour une répartition équitable du clergé.

La population de la plupart des paroisses urbaines anglophones est en croissance, à cause du développement de la ville et également grâce aux efforts constants d'évangélisation et de renouveau de la vie paroissiale. Plusieurs des paroisses anglophones en région rurale sont stables ou en croissance. D'autres diminuent, et quelques-unes envisagent leur fermeture dans l'avenir.

Les paroisses urbaines francophones sont en diminution. La plupart des paroisses rurales francophones diminuent.

Les paroisses vietnamienne, polonaise, et hispanophone ont une population stable.

Dans les six dernières années, sept paroisses ont été fermées.

Là où c'est possible, des paroisses ont été regroupées pour essayer d'assurer la présence d'un prêtre dans chaque paroisse.

Environ la moitié des prêtres œuvrant dans l'archidiocèse viennent d'autres régions du Canada ou d'autres pays. Certains prêtres viennent de Pologne, du Vietnam, des Philippines, de Corée, de l'Inde, de Colombie, de la République démocratique du Congo, et du Ghana. Le plus grand nombre d'entre eux s'intègrent très bien dans l'archidiocèse. La présence et le ministère de ces prêtres venus

de l'étranger nous aide énormément à répondre aux besoins pastoraux de nos paroisses. Il y a certains problèmes de compréhension de la prédication quand les personnes ne sont pas habituées aux divers accents de ces prêtres, mais nous essayons de résoudre ce problème.

Les prêtres qui œuvrent dans les paroisses et institutions de l'archidiocèse sont répartis en 7 doyennés. Les doyens sont élus par leurs confrères au sein du doyenné. Habituellement, les prêtres de chaque doyenné se rencontrent environ 7 fois par an. Ces rencontres sont une occasion de fraterniser, d'œuvrer ensemble à la planification pastorale, ainsi qu'un temps de réflexion et de prière commune. Chaque doyenné est représenté au Conseil diocésain des prêtres, ce qui facilite le dialogue entre le Conseil des prêtres et chacun des doyennés.

Mesures prises pour assurer la solidarité entre les fidèles et leur curé.

Lorsqu'il est nécessaire de nommer un prêtre dans une paroisse, les besoins et la vision de la paroisse en question, ainsi que la vision de l'archidiocèse, sont prises en considération pour s'assurer que le caractère, les capacités et les dons personnels du prêtre correspondent à ces besoins et à cette vision.

Tous les prêtres sont encouragés à être ouverts à une vision de coresponsabilité.

S'il y a des paroisses qui ont été confiées à un groupe de prêtres « in solidum » conformément aux normes du Canon 517 #1, indiquez les circonstances qui ont justifié ceci.

Ceci n'arrive pas dans notre diocèse.

Y a-t-il des paroisses qui sont gérées conformément aux normes du Canon 517 #2, indiquez pourquoi et comment le partage du leadership pastoral de la paroisse avec le pasteur canonique, par des fidèles non-prêtres, a été défini.

Cette situation est celle de 8 de nos paroisses. C'est nécessaire à cause de l'impossibilité de trouver des prêtres disponibles pour assurer le ministère paroissial à temps plein dans ces paroisses. Nous faisons alors appel à des prêtres à la retraite ou à d'autres prêtres engagés dans d'autres ministères, mais capables d'accepter la fonction de prêtres modérateurs.

Ces paroisses confiées à un prêtre modérateur ont un(e) animateur (trice) de la vie paroissiale (ou deux) qui coordonne les activités pastorales et un pour les affaires matérielles et financières (parfois, cette part de responsabilité est assumée par le Conseil des affaires économiques). Les animateurs (trices) de la vie paroissiale sont, soit des religieuses, soit des laïcs. Le prêtre assure la célébration des sacrements, alors que les animateurs (trices) s'occupent de l'administration et de la vie paroissiale en général. Dès que nous pouvons trouver un curé à temps plein, ces arrangements prennent fin.

3. Condition des prêtres du diocèse

Estime pour l'identité sacerdotale

En général, on rencontre une saine estime pour l'identité sacerdotale, à la fois chez nos prêtres et chez les laïcs.

Vie de prière, obligation de la célébration de la Liturgie des Heures, fréquence de la célébration de la Sainte Messe.

De façon générale, ceci paraît se faire correctement.

Dévouement à entendre les confessions, et à établir un contact pastoral direct avec les fidèles, à offrir de la direction spirituelle aux fidèles

Ceci est variable, dépendant des prêtres.

Appréciation du célibat sacerdotal

Il paraît y avoir une saine estime pour le célibat sacerdotal.

Dignité dans le style de vie personnel, dans le comportement extérieur et dans les rapports humains

Ceci également paraît être sain et correct.

Est-ce que les prêtres portent l'habit ecclésiastique?

Environ 25% des prêtres portent une tenue ecclésiastique adéquate de façon quotidienne. Un bien plus grand nombre d'entre eux le font lors des occasions formelles.

Comportement du clergé en regard des questions politiques et leurs attitudes idéologiques

Leur conduite dans ce domaine et leur attitude idéologique reflète celles de la population en général. Nous n'avons pas de prêtres impliqués dans des activités politiques.

Dispositions pour un logement décent et subsistance des prêtres

La plupart des paroisses fournissent un logement au prêtre, même si plusieurs prêtres préfèrent vivre ailleurs, habituellement dans un appartement. Un petit nombre de prêtres sont propriétaires d'une maison. Le caractère adéquat de la rémunération des prêtres est un sujet souvent discuté. Certains trouvent que leur salaire est plus qu'adéquat, alors que d'autres le trouvent trop bas. Avec les augmentations récentes du salaire des prêtres, un certain nombre de paroisses trouvent de plus en plus difficile de payer à la fois le salaire du prêtre et les dépenses de la paroisse. C'est aussi un facteur qui a nécessité le regroupement de paroisses.

Les prêtres à la retraite reçoivent un revenu de la Société ecclésiastique, du Plan de Pension du Canada, et la pension de vieillesse.

Ceci varie énormément d'un prêtre à l'autre. Il y a une grande tentation pour les prêtres de vivre selon les normes de confort de la société.

Obéissance dans le ministère et acceptation des tâches confiées

De manière générale, c'est très positif. À quelques exceptions près, les prêtres s'efforcent de suivre les orientations données par leur archevêque, la Conférence des évêques catholiques du Canada, et le Saint-Siège. Et, du fait qu'il y a consultation entre les prêtres et l'archevêque avant les nominations, celles-ci sont généralement bien acceptées.

Obligations inhérentes à l'incardination

Rien à signaler.

Le clergé est-il ouvert aux transferts, même à d'autres diocèses ou à d'autres pays qui ont besoin de prêtres?

En général, les prêtres sont très ouverts aux transferts à l'intérieur du diocèse. Nous ne sommes toutefois pas en position de pouvoir transférer des prêtres à d'autres diocèses ou à d'autres pays. Si l'un de nos prêtres, cependant, se sentait appelé à œuvrer dans un autre diocèse, je m'efforcerais de respecter son désir. Dernièrement, dans un effort pour aider notre voisin du nord, un diocèse missionnaire, nous avons invité nos prêtres à considérer la possibilité d'aller aider au ministère auprès des peuples Inuits. Ceci se ferait cependant uniquement sur base volontaire.

Quelles sont les exigences établies pour le transfert de prêtres à votre diocèse?

J'ai pris l'habitude d'établir des contacts avec des évêques d'autres diocèses et de leur rendre visite. C'est à ces évêques que je demande de m'aider en nous envoyant des prêtres *Fidei Donum* pour œuvrer dans notre diocèse. L'Assemblée des évêques catholiques de l'Ouest a abordé la question des prêtres étrangers venant œuvrer dans nos diocèses, et a mis sur pied, au *Newman Theological College* à Edmonton, un programme d'acculturation pour ces prêtres nouvellement arrivés dans nos presbyteriums.

J'invite ou accepte des prêtres s'il y a un besoin précis à ce moment. Je fais en sorte d'avoir un protocole d'accord ou un contrat mis en place avec un évêque avant d'accepter un de ses prêtres dans le diocèse. Les prêtres sont invités pour une période de 6 à 9 ans. À la fin de leur mandat, ils sont invités à rentrer dans leur diocèse.

Y a-t-il des prêtres Fidei Donum dans le diocèse?

Oui, il y en a présentement quatorze, qui viennent de Colombie, de Corée, des Philippines, du Nigéria, du Ghana, de République démocratique du Congo, de l'Inde et du Vietnam.

Y a-t-il des vagi dans le diocèse?

Aucun.

Les prêtres qui ont quitté le ministère : analyse des cas individuels, les raisons de leur décision, et la prise en charge pastorale de ces prêtres.

Durant les 11 dernières années, deux prêtres ont quitté le ministère à cause de leur incapacité à respecter le célibat. Les deux ont demandé la laïcisation et nous avons facilité la procédure; dans les deux cas, cela leur a été accordé. Cependant, un des deux a refusé les conditions attachées à la laïcisation. L'autre les a acceptées et son mariage a été béni.

4. La formation permanente du clergé

Réception du Directoire pour le Ministère et la Vie des Prêtres

En général, le Directoire a été bien accueilli.

Formation spirituelle : retraites, journées de recollection mensuelles

L'archidiocèse organise une retraite annuelle des prêtres de quatre jours. Nous avons toujours eu beaucoup de chance d'être capables de recevoir les services de prédicateurs de retraite bilingue, capable de répondre aux besoins de nos principaux groupes linguistiques. La participation à la retraite est bonne, et la semaine se vit dans une atmosphère spirituelle et fraternelle.

Formation humaine : la prise en charge des jeunes prêtres, des prêtres âgés, malades ou isolés

Nous essayons de nous assurer qu'aucun prêtre ne soit isolé. En ce moment, il n'y a pas d'effort organisé en vue d'assurer la formation humaine. Le soin des prêtres en mauvaise santé, ou traversant d'autres difficultés, est assuré par l'archevêque, le vicaire général, l'économe diocésain, et très souvent, par les amis de ces prêtres ou leurs confrères. Nous avons une Assemblée générale annuelle des prêtres. Certaines années, les sujets abordés touchaient au domaine de la formation humaine.

Formation intellectuelle : formation permanente en théologie et les façons dont elle est donnée; les garanties d'une doctrine sûre

Nous n'avons pas de faculté de théologie ou de grand séminaire. Nous n'avons pas d'autres moyens d'assurer la formation continue que d'envoyer les différents prêtres, sur leur demande, en année d'études sabbatique. L'Assemblée générale annuelle des prêtres, et d'autres journées d'étude occasionnelles sur des questions pastorales, ou des questions de clarification doctrinale sont très aidantes. À part cela, nous encourageons les prêtres à la lecture personnelle.

Formation pastorale : la dimension missionnaire du presbytérat, et le sens de sa destination universelle

À cause du nombre réduit de nos prêtres, nous ne pouvons concentrer notre attention sur cette dimension du sacerdoce.

Initiatives prises dans les domaines susmentionnés.

Retraite annuelle des prêtres, Assemblée générale annuelle des prêtres, Journées d'étude.

Encouragements à la vie commune, le rôle des associations de prêtres, et conventions ou assemblées de ces groupes

Nous n'avons pas d'associations de prêtres, de conventions ou d'assemblées de tels groupes. Les prêtres, de leur propre initiative, se rencontrent et se soutiennent mutuellement.

Périodes sabbatiques pour les prêtres d'âge moyen

Sur demande, ou lorsqu'on remarque qu'un prêtre traverse une période difficile.

Joindre ici les statuts des associations de prêtres présentes dans le diocèse

Nous n'avons pas de telles associations.

5. Le diaconat permanent

Réception du Directoire pour la Vie et le Ministère des Diacres

Bien reçu.

Description de la portée de ministère diaconal, les devoirs assignés uniquement aux diacres, les charges ecclésiastiques qui leur sont conférées, observations et évaluation du diaconat permanent dans le diocèse.

Il y a trois ans, il y a eu un déplacement de l'accent sur les œuvres de charité et les efforts dans le domaine de la justice sociale. Désormais, lors de leur ordination, les diacres recevront un mandat dans un domaine particulier des œuvres de charité et du ministère de la justice sociale. E.g. ministère auprès des prisonniers, des malades et des mourants, des pauvres et des affamés, des autochtones, des jeunes, particulièrement ceux qui cherchent un sens à leur vie, ou ceux qui sont ignorants de la foi.

La relation entre les diacres permanents, les prêtres et les laïcs.

La relation qui existe entre les diacres permanents, les prêtres et les laïcs est excellente. Il existe cependant encore une tendance, de la part des prêtres et des laïcs, de voir les diacres permanents comme de « petits prêtres » avec, comme corollaire, la tendance de les envisager trop exclusivement dans leur rôle liturgique.

Rapports entre le diocèse et les diacres permanents incardinés dans d'autres diocèses.

Nous avons une situation de ce type. Ce diacre a été accueilli et a reçu les facultés et le mandat pour exercer son ministère dans notre diocèse, après consultation avec son diocèse d'origine. Il pourrait possiblement demander l'incardination dans notre diocèse à l'avenir.

Subsistance économique des diacres permanents.

Ils sont auto-suffisants.

Bureaux ou programmes établis pour la formation continue des diacres permanents.

Il existe une *Association manitobaine des diacres permanents*, qui regroupe les diacres des deux archidiocèses. Journées d'étude annuelles et retraites.

VIII. INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE

A. Note statistique

1. Identification de chaque institut religieux masculin œuvrant dans le diocèse, avec indication du but particulier de l'institut, de l'activité apostolique (s'il est de vie active), le nombre de leurs maisons et le nombre de leurs membres.

		2005	2015	2005	2015
Communautés religieuses d'hommes	Activité apostolique	Nombre de maisons	Nombre de maisons	Nombre de membres	Nombres de membres
Capucins, o.f.m.cap.	Ministère paroissial	1	1	3	4
Clercs de Saint-Viateur, csv	Enseignement	1	1	2	1
Congrégation des Joséphites, c.j	Ministère paroissial	0	1	0	1
Marianistes - Société de Marie s.m.	Ministère jeunesse	1	1	3	2
Missionnaires d'Afrique, m.Afr	Tous à la retraite	1	1	6	2
Oblats de Marie-Immaculée, o.m.i.	Ministère paroissial, et la plupart à la retraite	1	1	31	18
Sons of Mary Mother of Mercy, SMMM	Ministère paroissial	0	1	0	2

2. Identification de chaque institut religieux féminin œuvrant dans le diocèse, avec la même information que celle requise au no 1.

		2005	2015	2005	2015
Communautés religieuses de femmes	Activité apostolique	Nombre de maisons	Nombre de maisons	Nombre de membres	Nombre de membres
Filles de la Croix, fdlc	Ministère paroissial et	1	1	48	16

	éducation				
Filles de la Sagesse, fdls	Toutes à la retraite	0	1	0	1
Franciscaines missionnaires de Marie, fmm	Ministère paroissial	1	1	6	3
Handmaids of the Holy Child Jesus, HHCI	Soins de santé, éducation, ministère paroissial et ministère auprès des autochtones	1	1	3	10
Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, mo	Toutes à la retraite; certaines font du bénévolat dans le domaine de la justice sociale	2	1	100	53
Religieuses de Notre-Dame des Missions, rndm	Ministère paroissial	0	1	0	13
Petites missionnaires de Saint-Joseph, pmsj	Toutes à la retraite	0	1	0	1
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, snjm	Ministère paroissial; et beaucoup d'entre elles à la retraite	1	1	42	29
Sœurs de Sainte Croix, csc	Aumônerie universitaire	1	1	9	5
Sœurs du Sauveur, sds	Toutes à la retraite	1	1	13	9
Sœurs Grises de Montréal, sgm	Toutes à la retraite; certaines font du bénévolat dans le domaine des soins de santé ou des services sociaux	1	1	55	35
Ursuline Sisters of Tildonk, osu	Toutes à la retraite	1	1	10	5

3. Monastères de vie contemplative dans le diocèse et nombre de religieux dans chaque monastère.

	2005	2015
Monastères de vie contemplative dans le diocèse	Nombre de membres	Nombre de membres
Trappistes – Ordre Cistercien de la Stricte Observance, ocso	12	6

4. Identification des Sociétés de vie apostolique œuvrant dans le diocèse, avec la même information requise qu'au no 1.

Sociétés de vie apostolique	But	Activité apostolique	Nombre de maisons	Nombre de membres
Aucune				

5. Identification des Instituts séculiers œuvrant dans le diocèse, avec indication de leur travail apostolique spécifique et le nombre de leurs membres.

		2005	2015
Instituts séculiers	Travail apostolique	Nombre de membres	Nombre de membres
Voluntas Dei	Prière et renouveau spirituel	1	1

6. Nombre de vierges consacrées: 2
7. Nombre d'ermites: 2
8. Donnez de l'information à propos des associations de fidèles unies aux instituts de vie consacrée, par exemple sous la forme d'un tiers-ordre, ou de toute autre façon.

	2005	2015
	Nombre de membres	Nombre de membres
Tiers-Ordre franciscain	6	10
Groupe Monde et Espérance	2	1
Associé(e)s des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée		41
Associé(e)s des Sœurs Grises		30
Associé(e)s des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie		66

B. Exposé de la situation

1. Vitalité du charisme religieux dans le diocèse

Tant chez les Instituts religieux masculins que féminins, les communautés sont vieillissantes et le nombre des membres décroît. Dans cette perspective, la Résidence Despins (ancienne Maison provinciale des Sœurs Grises qui a été réaménagée) a ouvert ses portes au mois d'août 2005 et est habitée par huit différentes communautés religieuses (deux de religieux et six de religieuses) et par un nombre croissant de laïcs à mesure que le nombre des religieux/religieuses diminue. Cette Résidence est maintenant la propriété de la Corporation catholique de la santé du Manitoba qui en assure l'administration.

Ce type d'arrangement fût organisé une deuxième fois avec la Villa Aulneau (ancienne Maison générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée). Cette résidence réaménagée a ouvert en 2011 avec 180 unités, accueillant deux communautés de religieuses et des laïcs, selon la même formule que la Résidence Despins.

Ces résidences comprennent des appartements pour des personnes autonomes et des personnes semi-autonomes. Les services offerts viennent en aide à la personne humaine dans tous ses aspects : physique, mental et spirituel, afin que les résident(e)s puissent garder leur autonomie le plus

longtemps possible.

Les membres des diverses communautés de religieuses à la retraite témoignent de la vie consacrée par l'unité, la vie communautaire et la prière, de façon propre à leur âge. Beaucoup sont bénévoles dans des institutions de soins de santé ou des œuvres caritatives et de justice sociale, où elles rayonnent par leur sérénité, leur accueil, leur joie de vivre. Les religieuses qui sont encore capables d'un service actif en Église sont impliquées dans divers domaines de la pastorale. Il en va de même pour les religieux masculins, car ceux qui sont à la retraite, s'ils en sont physiquement capables, répondent volontiers aux demandes du ministère de la Réconciliation en paroisse ou de remplacement d'un confrère prêtre.

2. Fidélité des religieux à leur charisme

Les Instituts vivent pleinement leurs charismes dans l'esprit de leurs fondateurs (fondatrices), de leurs constitutions, et des orientations de leurs chapitres provinciaux et généraux.

L'aspect de justice évangélique a pris de l'ampleur dans les communautés religieuses durant ces dernières années. Plusieurs congrégations ont fait front commun, avec la collaboration de laïcs, dans la lutte contre le trafic des femmes et des enfants (en animant des ateliers de sensibilisation sur ce thème, afin de susciter une prise de conscience dans notre milieu), contre la pauvreté et pour la solidarité en notre milieu, pour le respect de l'écologie, entre autres.

Les Instituts religieux de femmes et d'hommes explorent de nouvelles formes d'adhésion (membership) à leurs congrégations. Les «personnes associées» partagent le charisme, la spiritualité et la mission propres à un Institut particulier.

3. Rapports avec les religieux et religieuses

Les Supérieur(e)s majeur(e)s rencontrent périodiquement les Évêques, échangeant sur divers aspects de la vie et de la pastorale des diocèses qui touchent à leur vie et à leurs initiatives en tant que religieux. Ces Supérieur(e)s participent également à la Conférence religieuse canadienne.

4. Coopération des religieux à la charge pastorale diocésaine

En plus d'avoir huit prêtres religieux qui sont engagés dans la pastorale paroissiale, un prêtre religieux retraité est bien impliqué dans le ministère auprès des adolescents et un frère religieux enseigne les sciences bibliques auprès des adultes, par des sessions en paroisse et par des présentations aux cours du programme de Nathanaël

5. Prise en charge pastorale des religieux

L'Archidiocèse s'assure que les religieux et les religieuses reçoivent tous les services sacramentels et spirituels nécessaires.

IX. COOPÉRATION MISSIONNAIRE

A. Note statistique

1. Nombre de prêtres, de religieux et religieuses, de laïcs originaires du diocèse, dans les jeunes Églises (2005)

2005 : 7 prêtres et 3 frères, 12 religieuses et 3 laïques

2015 : 2 religieuses.

2. Nombre de religieux de droit pontifical dans les jeunes Églises

Nil

3. Prêtres, séminaristes ou religieux reçus dans le cadre de l'aide à l'œuvre missionnaire

Un. C'est un prêtre du Nigéria qui étudie pour son doctorat en Études sur la paix et la résolution des conflits.

4. Montant de l'offrande annuelle

	2015
Missions catholiques au Canada	22 353 \$
Œuvres pontificales de la propagation de la foi	26 842 \$
Développement et paix	113 092 \$

Aide financière pour les missions

- a) En novembre, il y a une quête spéciale destinée à Missions catholiques au Canada, en soutien aux paroisses ou missions canadiennes dans le besoin, le plus souvent dans les régions du Grand Nord auprès des autochtones (*Catholic Missions in Canada*).
- b) En octobre de chaque année, il y a une quête spéciale destinée au soutien de l'Évangélisation des peuples (Propagation de la foi). De plus, le diocèse maintient la Commission diocésaine des missions.

B. Exposé de la situation

1. Commission diocésaine des Œuvres pontificales missionnaires (Évangélisation des Peuples)

Ce service de pastorale missionnaire a pour but de susciter dans le Peuple de Dieu du diocèse, une conscience toujours plus vive de sa responsabilité missionnaire « *ad extra* »; et d'intégrer la pastorale missionnaire à la pastorale d'ensemble du diocèse.

Quelques activités réalisées :

Journées missionnaires mondiales au mois d'octobre :

En guise de sensibilisation à cette journée, une annonce bilingue (en français et en anglais) est envoyée à toutes les paroisses de l'Archidiocèse, invitant les fidèles à prier pour les missions « *ad extra* » et à contribuer généreusement à leur soutien.

Journées de témoignages et Envoi en mission :

Elles ont été vécues en deux temps :

- Témoignage des expériences missionnaires par les laïcs (adultes et jeunes) qui sont allés faire des visites de travail et de sensibilisation dans certains pays tels que la République dominicaine, Haïti, le Pérou, El Salvador, le Malawi, la Jamaïque et le Kenya.
- Envoi missionnaire diocésain.

La plupart des groupes qui partent pour la mission y vont pour apporter une aide humanitaire, et aussi pour y vivre une expérience missionnaire en partageant la vie des moins nantis. C'est le carrefour du *donner* et du *recevoir*.

Différents groupes ont pris part à cet envoi :

- Le projet *El Salvador* avec M. Dennis Kuzenko
- Le projet *Franco-Amigos* de L.U.I.S. avec M. Norbert Ritchot
- Le projet *Groupe RéconciliACTION* (réconciliation avec les autochtones) de l'Université de Saint-Boniface
- Le projet *Haïti* avec Sr Corinne Chartier et Sr Berthe O'Reilly
- Le projet pour le Kenya avec Janique Petit
- Le projet pour le Laos avec l'abbé Gérard Dionne
- Le projet *Les amis missionnaires de la Congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe Néri*, avec Mgr Michel Palud, p.h. et la paroisse du Précieux-Sang

2. Contribution à l'activité des Œuvres pontificales missionnaires

La Responsable diocésaine de la catéchèse du secteur francophone encourage les catéchètes du diocèse à exploiter tout ce que Mond'Ami met à la disposition des jeunes à travers leur programme.

Les OPM sont présentées au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

3. Présence missionnaire à l'intérieur de notre pays et autres initiatives au niveau diocésain, en faveur des jeunes Églises

Une religieuse se dévoue auprès des Inuits au Nunavut dans le diocèse de Churchill-Baie d'Hudson.

Un prêtre diocésain et trois prêtres religieux se dévouent dans les missions des paroisses autochtones de Fort Alexandre, Berens River, Poplar River, Little Grand Rapids, Pauingassi, Bloodvein, Hollow Water et Manigotagan.

Les diocèses canadiens du Nord (dont la majorité des populations sont autochtones) ont été transférés de la *Congrégation pour la propagation de la foi* à la *Congrégation des évêques*. De ce fait, ils perdent le soutien financier qui leur venait de la *Congrégation pour la propagation de la foi*, par l'entremise de l'indult qui leur avait été accordé jusqu'ici à cette fin.

Reconnaissant que c'est l'entière responsabilité de l'Église au Canada qui doit dorénavant soutenir l'effort missionnaire en ces territoires très larges et peu peuplés, l'Archidiocèse de Saint-Boniface a accepté d'entrer en parrainage avec le Diocèse de Churchill-Baie d'Hudson. Cette coopération peut inclure l'envoi de prêtres pour une période de six ans, l'aide financière, le parrainage de paroisses particulières dans les deux diocèses, les expériences de visites de travail et de sensibilisation par les laïcs de notre diocèse et le grand effort continu de sensibilisation des fidèles de notre diocèse à la culture, aux valeurs, aux défis et souffrances des Inuits de la Baie d'Hudson.

X. LAÏCS

A. Note statistique

Il n'y avait pas de notes statistiques en 2005, donc les informations suivantes sont celles de 2015.

1. Identification et nombre de membres des associations publiques de laïcs

Chevaliers de Colomb

7800 membres au Manitoba, 40 Conseils paroissiaux en l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Mouvement international d'hommes catholiques.

Catholic Women's League of Canada

590 membres en l'Archidiocèse de Saint-Boniface, repartie en 15 conseils paroissiaux. Mouvement national de femmes catholiques.

Néo-catéchuménat

60 membres en 3 groupes, en 2 paroisses.

Couples for Christ, Foundation for Life and Family

320 membres au Manitoba. Mouvement international d'origine philippine.

Couples for Christ

168 membres, qui comptent 4 paroisses de Saint-Boniface et quelques paroisses de l'Archidiocèse de Winnipeg. Mouvement international d'origine philippine.

El Shaddai

80 à 100 membres en une paroisse. Mouvement de prière de type charismatique international d'origine philippine.

La Légion de Marie

Mouvement international d'origine irlandaise, mais maintenant aussi beaucoup prisé par les philippins.

Charismatic Renewal Mouvement

1400 membres actifs en 24 groupes de prière.

Regnum Christi

7 membres qui animent un groupe pour les jeunes garçons (*Conquest*) avec 36 membres et un autre groupe de jeunes filles (*Challenge*) avec 24 membres.

Développement et Paix

147 membres dans le diocèse, repartie en 31 paroisses.

Autres

À la paroisse hispanique Nuestra Señora de l'Asunción, regroupant des paroissiens venant de tous les pays de l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, en plus des associations déjà dénombrées, il existe plusieurs mouvements bien connus dans ces pays.

2. Données numériques concernant les associations, mouvements, groupes et communautés nés de la libre initiative des laïcs

Les données sont incluses au numéro 1 ci-dessus.

3. Organisations liées à l'Église pour la formation de la jeunesse

Canadian Youth Ministry Association and Western Canadian Catholic Youth Ministry Association. La directrice de notre service diocésain auprès de la jeunesse, Mireille Grenier, fait partie de ces deux associations.

Les Scouts francophones : 70 membres dans ce mouvement

4. Instituts et centres pour la formation des fidèles laïcs, en particulier ceux qui exercent un ministère

Il n'y a aucun institut ou centre de ce type en notre diocèse. Toute formation de ce type est assurée par le personnel du Centre de pastorale et les comités et commissions des services pastoraux diocésains.

5. Nombre de prêtres ayant la charge spirituelle des associations et autres regroupements

Pour les Chevaliers de Colomb, un prêtre est nommé aumônier d'état. Chaque curé est « *de facto* » aumônier du conseil paroissial. Un prêtre pour l'assemblée des Chevaliers du 4^e degré. Pour les membres du Catholic Women's League, en chaque paroisse où ce mouvement existe, le curé est « *de facto* » l'aumônier du conseil paroissial de la CWL.

6. Nombre de laïcs qui ont reçu un ministère et lequel

Aucun laïc n'a été institué lecteur ou acolyte, car ces ministères sont réservés aux hommes jusqu'ici.

B. Exposé de la situation

1. Formation chrétienne et vie spirituelle des fidèles laïcs. Participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église: conscience d'une appartenance ecclésiale; engagement actif et responsable dans l'édification de la communauté chrétienne; zèle apostolique, fidélité à la doctrine de l'Église et obéissance à l'autorité ecclésiastique.

Dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, une des tâches pastorales prioritaires est la nouvelle évangélisation. Pour réaliser cette tâche, nous devons mobiliser l'ensemble des fidèles, et particulièrement les laïcs dans les paroisses. Le rôle du prêtre est vu comme central à la vie de la paroisse, mais les membres ordonnés sont aussi invités à vivre, avec les laïcs, une coresponsabilité dans la mission de l'Église. Les pasteurs sont encouragés à discerner les dons des fidèles et à leur confier des ministères laïcs au service du renouveau et la croissance de la paroisse.

Ainsi les laïcs sont devenus « participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ » et peuvent assumer, dans l'Église et dans le monde, leur part dans ce qui est la mission du Peuple de Dieu (Cf. *Apostolicam Actuositatem*).

La grande majorité de laïcs de l'archidiocèse n'indique pas d'opposition face à la doctrine de l'Église ou à l'autorité ecclésiastique. Au contraire, on sent un attachement à l'identité et la culture catholique; un attachement qui ouvre les portes à un engagement sain dans la mission d'évangéliser et de faire des disciples.

Dû au manque actuel de prêtres, parfois en certaines paroisses des laïcs sont nommés animateurs de la vie paroissiale avec le mandat d'assumer l'animation de la communauté chrétienne avec le soutien d'un prêtre modérateur (souvent à la retraite). Ces expériences se sont avérées positives et ont suscité un plus grand engagement de l'ensemble des paroissiens. Ceci fait penser que parfois, la présence d'un prêtre qui ne recherche pas la collaboration, ou qui ne sait pas former un esprit d'équipe, est un vrai obstacle à la participation des laïcs.

Les services diocésains, particulièrement ceux du Centre de pastorale, soutiennent et forment les laïcs pour accomplir leur mission. Ceci se fait à travers différents moyens : le programme de formation Nathanaël, des ateliers diocésains de formation, la visite des services diocésains dans les paroisses. L'engagement des laïcs au service de la mission au niveau concret des paroisses est considéré comme le moteur principal du renouveau et de la croissance de l'Église de Saint-Boniface.

En somme, la condition essentielle pour l'évangélisation est le renouveau spirituel et la croissance de la vie pastorale de nos paroisses. Au cours des trois dernières années, cette priorité a beaucoup avancé grâce à l'inspiration et au travail ardu de notre directeur diocésain des Services pastoraux et du Centre de pastorale.

Avec les prêtres, diacres et religieux, nous avons fait l'étude (qui se continue) des éléments de croissance en commun à toutes églises chrétiennes, peu importe qu'elles soient catholiques, anglicanes, protestantes, évangéliques ou orthodoxes.

Avec un sens profond que seulement la restructuration de l'organisation de la vie spirituelle et pastorale de chaque paroisse peut faire se développer ces éléments de croissance, nous avons entrepris une réflexion poussée sur les instruments qui sont vitaux à la collaboration, à la coresponsabilité, au consensus, voire à la communion réelle à tous les niveaux sous l'inspiration et la direction de l'Esprit Saint.

À ce compte, nous avons révisé les directives pour les Conseils paroissiaux de pastorale (CPP).

Nous avons aussi encouragé la création des Équipes d'animation paroissiale afin que les discussions, les consultations, les discernements, l'élaboration d'une vision et la planification faite par les CPP, toujours sous la présidence et avec la présence et la participation continues du curé ou de l'animateur de la vie paroissiale, ne restent pas lettres mortes, mais mènent à l'action. Cette Équipe d'animation paroissiale, de nature exécutive, fonctionne en étroite collaboration avec le curé ou l'animateur de la vie paroissiale.

Il est important de bien définir et de décrire les rôles, les responsabilités et les relations entre les divers intervenants dans la vie paroissiale. Ceci exige que le fidèle engagé bénévolement à tel ministère ou à telle activité reçoive inspiration, formation et direction du pasteur. Et cela exige chez le prêtre une ouverture à travailler en coresponsabilité et confiance mutuelle avec ses plus proches collaborateurs.

Également, et de bien plus grande importance encore, est l'éducation de tous les fidèles laïcs quant à la mission du Christ, et ainsi à la mission de l'Église en son entièreté. Tous les fidèles doivent être aidés dans leur réflexion et dans leur discernement quant à leur appel particulier à participer à la mission de l'Église, que ce soit au niveau de leur vie de famille, de leur travail, de leur engagement dans la vie politique, économique, culturelle ou récréative de leur milieu.

Pour que ceci se vive et paraisse plus effectivement, les efforts continus du Conseil diocésain de pastorale, en collaboration avec le Conseil diocésain des prêtres, le tout sous la direction de l'Archevêque, sont essentiels.

C'est par les consultations sur les sujets percutants, surtout sur l'évangélisation, constamment reprise au niveau diocésain et au niveau paroissial, allant d'un niveau à l'autre, que l'esprit et la réalité de l'évangélisation grandiront pas à pas. Ceci se vit de plus en plus fortement en notre diocèse, avec un sens bien répandu d'unité et de communion. Ce qui rejoint ma devise épiscopale *UT UNUM SINT*.

Cette formation continue de tous les fidèles du diocèse (prêtres, diacres, religieux, laïcs) se fait régulièrement par les rencontres du Conseil diocésain de pastorale, avec sa nouvelle structure où toutes les paroisses sont représentées. Elle se fait aussi par des journées d'étude rassemblant tous les prêtres, diacres, religieux et laïcs.

À ce compte, le Comité pour le renouveau et la croissance spirituelle et pastorale des paroisses a la responsabilité de répondre aux besoins d'information et de formation des doyennés et des paroisses individuelles.

2. Présence efficace du laïcat catholique dans la vie politique, académique, sociale, économique, artistique, etc. Connaissance et application de la doctrine sociale de l'Église par les laïcs et les associations de fidèles.

La promotion de ceci dépend des efforts de prédication des prêtres et des diacres permanents, des efforts paroissiaux et diocésains de réflexion, de formation et de planification d'actions en ces domaines, et enfin, surtout de l'engagement personnel des laïcs là où ils se trouvent.

La connaissance de la doctrine sociale de l'Église est pauvre, et bien des efforts sont à faire pour la développer afin que son application concrète soit forte et visible.

Ceci se fait entre autres par le programme de formation des adultes (Nathanaël), et par les équipes de justice sociale en paroisse.

3 Observance de la discipline ecclésiastique et bons rapports avec la Hiérarchie

Ces deux réalités sont très positives à présent; toutefois, il y a encore bien du chemin à faire pour engager davantage à la fois les prêtres et les fidèles. L'écoute et le dialogue, à tous les niveaux, de même que le désir de promouvoir la collaboration et la coresponsabilité pour l'avancement de l'évangélisation et du Règne de Dieu, assurent la fidélité et les rapports fraternels et solidaires.

Les structures ne produisent pas les attitudes telle la valeur de la communion ecclésiale, mais sans de bonnes structures inspirées par l'Esprit Saint, ces attitudes et valeurs ne sont pas possibles, ou à tout le moins, se développent très difficilement. Par contre, avec de bonnes structures de consultations, de communication et de mise en œuvre de projets pastoraux, la mission avance avec charité et espérance. D'après ce que je vois, c'est ce qui se développe dans notre diocèse.

4. Disponibilité des laïcs pour collaborer avec les pasteurs

Pour donner suite aux remarques indiquées au numéro 3 ci-dessus, il y a déjà une grande disponibilité, et potentiellement encore plus à l'avenir.

Le seul vrai obstacle est le désir de contrôle total, soit par le curé, soit par un individu ou un groupe dans la paroisse, ou encore par certains individus épris d'une idéologie ecclésiale très fondamentaliste ou sévère.

5. Préparation des prêtres et des religieux à l'accompagnement des différentes formes associatives laïques

Ceci se fait par leur participation aux journées d'étude, aux assemblées des prêtres, aux discussions lors de réunions de doyennés et par l'exemple de confrères qui se sont solidement engagés en cette voie, surtout là où les fruits sont évidents et encourageants.

Le grand défi, c'est de dépasser une mentalité et une manière de faire trop cléricale qui décourage et éloigne les laïcs qui veulent vraiment se donner à la vie et à la pastorale de l'Église, en tant que baptisés dans le sacerdoce commun.

Heureusement, la très grande partie de notre presbyterium se sent appelée à la collaboration et à la coresponsabilité et fait de vaillants efforts dans ce sens.

XI. L'OECUMÉNISME

1. Vue d'ensemble

L'unité des chrétiens est identifiée comme une priorité pastorale explicite dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. Afin de mettre en œuvre cet objectif, nous avons mis sur pied en 2003 un Office diocésain avec un directeur à mi-temps. Cet Office des affaires œcuméniques et inter-religieuses a exercé un leadership certain, non seulement parmi les autres églises catholiques de Winnipeg (archidiocèse de Winnipeg et archéparchie du Manitoba), mais aussi parmi les autres églises chrétiennes, localement et dans tout l'Ouest canadien. Le directeur était le Père Luis Mello, SM, qui avait fait des études poussées en ce domaine, et avait une grande expérience en œcuménisme, activités interconfessionnelles et dialogue en ce domaine.

En 2012, cependant, le Père Luis a été appelé à servir au Conseil Pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, au Vatican. Il n'y avait personne pour le remplacer ici, et l'Office des affaires œcuméniques et interreligieuses a alors été fermé. Depuis ce moment jusqu'aujourd'hui, les efforts du diocèse en ce domaine ont été très limités. Nous nous sommes efforcés de trouver et de nommer un coordinateur, ou une personne-contact pour superviser les activités dans ce domaine, de façon bénévole. Une personne a accepté cette tâche pour quelques années, mais a ensuite donné sa démission à cause de son travail et autres engagements. Pour l'instant, il n'y a personne dans ce poste; cependant, une personne s'est récemment montrée intéressée, et s'est engagée à reprendre ce travail, dès le 1 mai 2017, de façon bénévole. Une de ses priorités sera de rassembler rapidement un groupe de personnes également intéressées dans les questions de l'unité des chrétiens, et de former une commission diocésaine ou un comité.

Il faut cependant faire remarquer que même en l'absence d'une personne en charge du dossier de l'œcuménisme, des activités organisées précédemment continuent. Celles-ci incluent :

- i. **La Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens.** Le Festival de prière commence avec un service de prière commun auquel participent les dirigeants des différentes églises et communautés ecclésiales présentes. Chaque soir de la semaine, il y a un service de prière pour l'unité, célébré dans une des traditions chrétiennes, un peu partout dans la ville. Ces célébrations rassemblent des centaines de personnes, en dépassant les clivages confessionnels. Cette expérience d'œcuménisme spirituel est maintenant solidement établie, et sa planification et son organisation sont confiées à tour de rôles à différentes églises chrétiennes. Le Festival de prière a contribué à donner une plus grande visibilité au christianisme dans le tissu culturel de la ville. Les médias, spécialement la télévision et la radio, en sont même venus à couvrir cet événement de foi.
- ii. **Deux rencontres de ministres inter-églises** continuent à être organisées dans l'archidiocèse. Cela permet au clergé et aux agents de pastorale paroissiale d'horizons ecclésiaux différents (e.g. spécialement de communautés ecclésiales comme l'Église unie du Canada et l'Église presbytérienne) de prier, d'échanger des informations, et de coopérer dans une bonne relation de voisinage avec leurs frères et sœurs catholiques.
- iii. Je participe régulièrement aux **Rencontres œcuméniques des évêques du Manitoba** qui rassemblent les évêques catholiques – latins et ukrainiens, anglicans, luthériens et

ukrainiens orthodoxes. Comme archevêques, nous nous rencontrons trois ou quatre fois l'an pour entretenir nos liens d'amitié et de soutien mutuel, et échanger sur nos diverses expériences et nos défis dans les domaines du leadership spirituel et de l'autorité. Nous voulons également offrir un témoignage commun en participant ensemble à un certain nombre d'événements, tant ecclésiaux que civils.

XII. LES AUTRES RELIGIONS

1. Vue d'ensemble

Le contact et la collaboration avec les autres religions ont augmenté de façon significative dans les dernières années. Ceci résulte à la fois du changement dans les tendances de l'immigration au Canada, et d'une conscience plus vive du rôle que peuvent jouer les religions dans la promotion de l'unité et de la paix au sein de la famille humaine.

La manière principale dont l'archidiocèse s'implique en ce domaine est par la participation à des forums où les dirigeants et /ou les représentants des autres religions se rassemblent en vue du bien commun : la **Manitoba Interfaith Round Table** (un rassemblement d'individus qui étudient et recherchent un esprit de compréhension mutuelle et de respect), le **Manitoba Interfaith Council** (un organisme qui œuvre pour les droits humains et religieux, spécialement dans le domaine des soins de santé et dans les établissements correctionnels), ainsi que le **Global College** (une initiative d'une université locale pour rassembler les leaders religieux).

2. Exposé de la situation

1. Relations avec les Juifs

La relation entre les catholiques et les juifs est encouragée et entretenue spécialement par les efforts d'un organisme appelé **Bat Kol**, qui cherche à favoriser une meilleure compréhension des Écritures, des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans la perspective des études rabbiniques juives. Un certain nombre de fidèles de notre archidiocèse sont membres de **Bat Kol**.

L'an dernier, une paroisse a organisé une série de conférences sur la déclaration *Nostra Aetate*, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa publication. Personnellement, je suis en relation avec un éminent rabbin de Winnipeg; l'an dernier il m'a invité à être un des lecteurs du *Parchemin de l'Holocauste* lors de la cérémonie de commémoration de la Shoah.

2. Relations avec les Musulmans, les Hindous, les Sikhs et les Bouddhistes

Avec le nombre croissant d'immigrants musulmans, il est urgent de parvenir à une meilleure compréhension de la foi des uns et des autres et de dialoguer sur des sujets qui nous concernent tous, comme : 1.) œuvrer à la paix; 2.) la liberté de religion et de conscience dans une société de plus en plus sécularisée, et même parfois hostile aux croyances religieuses et 3.) nos efforts conjoints pour le plus grand bien de la communauté.

Une série de rencontres de dialogue islamo-chrétien a été organisée par une de nos paroisses.

Il y a également un nombre croissant d'immigrants de religion hindoue, sikh ou bouddhiste. Il n'y a pas d'activités ou de dialogues organisés avec les fidèles de ces religions, sinon ce qui est mentionné plus haut, dans la vue d'ensemble de cette section.

3. Formation au dialogue interreligieux pour les pasteurs, séminaristes et religieux

De 2005 à 2012, le Père Luis Mello, de l'Office des affaires œcuméniques et interreligieuses, offrait régulièrement des ressources en ce domaine, par des livres, des rencontres avec les prêtres au niveau des doyennés, comme lors de journées d'étude diocésaines. Depuis son départ en 2012, rien n'a été offert en ce domaine.

4. La présence des sectes

Des sectes (Église de scientologie, Eckankar, La méditation transcendante, l'Église du Christ/Boston movement, etc.) et spécialement le « Nouvel Âge » ont une influence réelle, quoique limitée, sur le catholicisme dans nos régions. La diffusion de littérature à ce sujet et les sessions de sensibilisation offertes de temps à autre par l'archidiocèse servent à contrôler leur possible influence sur les fidèles.

XIII. PASTORALE DE LA FAMILLE

A. Note statistique

1. Les atteintes à la vie humaine sur le territoire du diocèse

**Avortements provoqués au Manitoba
2007 – 2014**

	Avortements au Manitoba
2007	3,978
2008	4,025
2009	4,247
2010	4,150
2011	3,998
2012	3,988
2013	3,873
2014	4,015

Source: Institut canadien d'information sur la santé, 2007-2014

Naissances au Manitoba 2008 – 2015

Année	Naissances
2008	15,485
2009	15,940
2010	15,776
2011	15,620
2012	15,702
2013	15,979
2014	16,248
2015	16,540

Source: Statistique Canada, 2015

Procréation médicalement assistée (FIV) au Canada 2007-2011

Année	Tentatives de FIV rapportées	Grossesses cliniques	Naissances viables
2007	13,482	4186	3310
2008	15,000	5034	3932
2009	16,315	5621	4412
2010	18,454	5950	4571
2011	23,997	7030	5276

Source: Canadian Assisted Reproduction Technology Register (CARTR), 2007-2011

2. Situation du mariage parmi les fidèles

Couples mariés, couples vivant en union libre et familles monoparentales au Manitoba en 2011

Région	Recensement total des familles	Couples mariés		Couples vivant en union libre		Familles monoparentales	
	Nombre	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Manitoba	327,875	232,635	71.0	39,060	11.9	56,185	17.1

Source: Statistique Canada, Recensement de la Population, 2011

Le pourcentage des divorces et des séparations, dans la population en général, continue à s'accroître. Plus de 50% des mariages célébrés de nos jours finiront par un divorce ou une séparation, et ce taux est encore plus élevé parmi les personnes qui ont contracté un second (ou plus) mariage.

Nombre de causes matrimoniales dûment terminées au cours des dix dernières années:

2006 - privilège de foi : 0
 - privilège Paulin : 0
 - causes formelles : 22

2007	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	15
2008	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	1
2009	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	12
2010	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	10
2011	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	9
2012	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	9
2013	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	15
2014	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	21
2015	- privilège de foi :	0
	- privilège Paulin :	0
	- causes formelles :	12

3. Organisations Pro-Vie parrainées par l'Église

L'Organisme catholique pour la vie et la famille (OCVF): Un effort conjoint de la Conférence des évêques catholiques du Canada et des Chevaliers de Colomb. Leurs publications sont distribuées dans toutes nos paroisses. Les catholiques s'engagent également dans des organismes Pro-Vie de nature œcuménique comme Life's Vision et Campaign for Life Coalition. Environ 5% des catholiques s'engagent dans ces organismes.

4. Méthodes de contraception utilisées par les femmes au Canada, par âge (%) en 2006

Contraceptive method	Age, years				All women
	15–19	20–29	30–39	≥ 40	
Condom	74.3	55.5	48.8	42.5	54.3
Oral contraceptives	66.6	58.3	31.5	17.1	43.7
Withdrawal	17.3	12.0	10.3	8.1	11.6
Male sterilization	0.2	1.4	9.6	19.6	7.4
Female sterilization	0.0	0.7	8.1	16.4	6.0
Rhythm	1.5	2.8	3.0	6.6	3.5
Contraceptive film	1.5	2.1	0.7	6.5	2.7
Natural family planning	1.5	1.3	5.2	2.4	2.5
Injection: DMPA	1.8	3.4	2.6	1.0	2.4
IUD	0.5	1.8	5.8	0.8	2.3
Levonorgestrel IUS	0.5	1.5	2.2	3.8	2.0
Morning after pill	4.4	1.7	1.5	0.0	1.7
Contraceptive patch	1.6	2.3	0.7	0.0	1.2
Hysterectomy	0.0	0.0	2.3	1.7	1.0
Contraceptive sponge	0.2	1.0	0.7	1.0	0.8
Contraceptive ring	0.9	1.2	0.0	0.0	0.6
Female condom	0.4	0.2	0.0	0.8	0.3
Diaphragm	0.3	0.5	0.0	0.0	0.2
Implant	0.0	0.2	0.0	0.0	0.1
Cervical cap	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0

Column totals may exceed 100% as women were allowed to choose more than one method.

Responses were weighted by age and region.

Source: Contraceptive Use Among Canadian Women of Reproductive Age: Results of a National Survey Amanda Black, MD, MPH, FRCSC, Qiying Yang, MD, PhD, Shi Wu Wen, MB, MSc, PhD, André B. Lalonde, MD, FRCSC, Édith Guilbert, MD, MSc, William Fisher, PhD. 2009 (Données statistiques de 2006.)

B. Exposé de la situation

1. a) Circonstances culturelles qui influent sur la réussite du mariage

La cohabitation est une réalité culturelle dans notre société canadienne. Si aucune information précise n'est disponible au niveau diocésain, nous savons qu'en Amérique du Nord, environ 60% des mariages sont précédés d'une période de cohabitation. Les études continuent de démontrer que le pourcentage de divorces et de moins grand épanouissement est plus important dans les mariages précédés par la cohabitation.

Toutefois, comme l'idée de vivre ensemble avant le mariage est devenue une norme dans notre société, même parmi les catholiques, il est de moins en moins évident pour des couples de défendre l'idéal. Dans les sessions de préparation au mariage la question de la cohabitation est abordée et on s'efforce d'encourager les couples à voir comment changer certaines choses avant le mariage (abstinence et possible séparation jusqu'au mariage, réflexion sur ce qui va changer en terme

d'engagement dans leur relation, des demandes qui découlent de leur engagement matrimonial envers l'indissolubilité du mariage sacramentel), pour essayer d'éviter les effets négatifs qui peuvent s'infiltrer dans la relation à cause de la cohabitation.

Le mariage homosexuel a été légalisé dans la Province du Manitoba en septembre 2004, et a été légalisé au Canada en juillet 2005. Entre 2006 et 2011, le nombre de couples homosexuels mariés a presque triplé au Canada (+181.5%), alors que le nombre de couple homosexuels vivant en union libre a augmenté de 15.0%. Les pressions sociales ont mis cette question au premier plan, demandant « l'égalité devant le mariage »; cependant les statistiques du recensement de 2011 montrent que les couples homosexuels (mariés et en union libre) comptent seulement pour 0.8% de tous les couples au Canada. D'un point de vue pastoral, ces influences culturelles (favorisant le mariage homosexuel et autres arrangements non-traditionnels) affectent aussi nos fidèles catholiques et font en sorte que la présentation de l'enseignement de l'Église est devenue un défi dans le monde d'aujourd'hui.

Comme toujours, **le divorce** est cause de rupture dans les couples et les familles. En 2008, dans la province du Manitoba, le taux de divorce était de 31.5% comparativement au taux national qui est de 40.7%. Notre espoir est que, si l'Église offre une préparation adéquate au mariage sacramentel, ainsi qu'un soutien pastoral continu pour les couples mariés, dans leur vie familiale et conjugale, ces chiffres diminuent et que les mariages puissent prospérer.

1. b) Politique familiale de l'autorité civile

La ville de Winnipeg compte une grande variété de services et d'organismes d'aide aux familles. Voici quelques exemples des services disponibles.

Enfants en santé Manitoba : Les enfants et les familles d'abord : Les enfants et les familles d'abord offre un service de soutien aux familles, par des visites à domicile aux familles avec enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée à l'école. Ce service est gratuit.

Bébés en santé : Programme de soutien communautaire : Le programme Bébés en santé vient en aide aux nouvelles mamans par de l'information sur la grossesse, la santé, l'alimentation et le développement du bébé.

Family Dynamics: Un organisme communautaire accrédité, à but non-lucratif dédié à la consolidation des familles et à l'établissement des communautés « en santé » qui soutiennent les familles. Cet organisme offre une grande diversité de programmes et services, incluant un service de relève pour parents, un service de conseillers et de formation pour les parents.

Pregnancy and Family Support Services Inc.: Offre des services de conseiller, une aide pratique, une aide pour défendre ses intérêts et pour référer des femmes enceintes ou venant d'accoucher et leurs partenaires, lorsqu'ils ont des difficultés, soit avec la grossesse, soit avec leur relation de couple. Ils offrent également du soutien, de la relève pour les parents ou les aidants des enfants de 0 à 6 ans.

Crisis Pregnancy Centre of Winnipeg: Le Crisis Pregnancy Centre de Winnipeg offre une aide pratique et de l'encouragement à des personnes qui font face à une grossesse non-planifiée, ou qui se

posent des questions suite à un avortement. Il offre un service de conseillers, des cours traitant du rôle parental, et des possibilités de formation à la foi chrétienne. Les services sont offerts par du personnel bénévole et sont gratuits.

Villa Rosa: Villa Rosa est un refuge sûr pour de jeunes femmes enceintes. La plupart des résidentes sont des adolescentes, mais il n'y a pas de limite d'âge pour y recevoir des services. Les femmes peuvent demeurer gratuitement à Villa Rosa. En moyenne, Villa Rosa offre de l'aide à 300 jeunes femmes chaque année, au travers du programme résidentiel pré et post-natal et les programmes de suivi.

1. c) Les actions et les organismes portant atteinte à la vie, présents dans le diocèse

L'avortement

Chaque année, au Canada, on compte l'avortement d'un embryon pour trois grossesses menées à terme – un quart des enfants qui ont été conçus. Il n'y a aucune restriction légale pour l'avortement au Canada. Une femme canadienne peut faire le choix de l'avortement à n'importe quelle étape de sa grossesse, jusqu'à l'accouchement, et pour n'importe quelle raison.

Les avortements dans la Province du Manitoba sont pratiqués au Centre des sciences de la santé, au département de l'Hôpital des femmes ainsi qu'à la Women's Health Clinic. La Women's Health Clinic pratique des avortements jusqu'à la 16^e semaine de la grossesse. Pour les femmes qui en font la demande passé ce délai, ils offrent de les référer au Centre des sciences de la santé.

Depuis avril 2005, la « pilule du lendemain » ou « Plan B » est disponible en vente libre au Manitoba. Santé Canada a rendu le médicament Lévonogestrel accessible directement en pharmacie, sans ordonnance médicale. C'est un médicament qui empêche la grossesse, en empêchant l'embryon de s'attacher à la paroi utérine. Et il n'y a pas d'âge minimum légal pour se le procurer.

En juillet 2015, Santé Canada a approuvé l'utilisation du Mifegymiso – utilisé pour mettre fin aux grossesses jusqu'au 49^e jour de gestation. On s'attend à ce que le Mifegymiso soit disponible sur ordonnance au Manitoba dès l'hiver 2016.

Organismes s'opposant à la vie humaine, présents dans le diocèse

Le *Sexuality Education Resource Centre Manitoba* (anciennement *Planned Parenthood Manitoba*) est un organisme actif dans l'éducation pro-choix et la promotion de la contraception, et financé en grande partie par le gouvernement au niveau provincial comme au niveau fédéral.

Euthanasie et suicide médicalement assisté

Le 6 février 2015, la Cour suprême du Canada a statué, dans le cas Carter, que les interdictions visant « l'aide médicale à mourir (un euphémisme pour désigner l'euthanasie et le suicide assisté) » sont inconstitutionnelles. La plus haute cour du pays a donné un an au gouvernement fédéral pour légiférer sur le sujet, et lui a ensuite accordé un délai supplémentaire de quatre mois. Ceci signifiait concrètement que le Code criminel du Canada, qui traitait jusqu'alors l'euthanasie comme un homicide, et le suicide assisté comme une infraction pénale, devait être amendé.

Le 14 avril 2016, le gouvernement fédéral a introduit la loi (Projet de loi C-14) pour amender le code pénal, et ainsi rendre l'euthanasie / le suicide assisté légal au Canada.

Avec ces récents et rapides développements survenus au cours de la dernière année, et qui ont rendus l'euthanasie et le suicide assisté légaux pour les canadiens, notre pays se trouve maintenant dans la position tragique d'offrir la mort comme solution à la douleur et à la souffrance. Les partisans de l'euthanasie et du suicide assisté ont su jouer avec les mots et avec les émotions du public, et ont amené les gens à la confusion quant à ces pratiques meurtrières.

Dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, notre réponse à cette atteinte au caractère sacré de la vie a été l'éducation des fidèles, et nous avons fait appel à la fois à leur prière et à leur action, entre autres par des campagnes d'envoi de lettres aux divers niveaux de gouvernement. Tout en affirmant avec insistance que n'importe quelle action ayant pour but d'abrèger la vie humaine est contraire à la morale et à l'éthique, les points clés qui ont été abordés sont les suivants :

- Le besoin d'un meilleur accès et d'un meilleur financement des soins palliatifs partout au Canada, de telle sorte que des soins emplis de compassion puissent être offerts à tous à la fin de leur vie.
- Le besoin d'une protection claire pour la conscience des travailleurs de la santé, de façon à ce qu'ils ne puissent être forcés de participer à des actes de suicide assisté, que ce soit en référant des patients, en les aidant ou en pratiquant eux-mêmes ces interventions.
- Le besoin de protection pour les institutions de santé confessionnelles, de sorte qu'elles ne se voient pas obligées de pratiquer des euthanasies dans leurs locaux.

2. a) La pastorale de la famille et du mariage

Service mariage, famille et vie

Le Service mariage, famille et vie de l'archidiocèse de Saint-Boniface est coordonné par une employée bilingue à temps plein. (En 2016, le service a été réduit à 15h/semaine, durant le congé de maternité de l'employée). Le but du Service est de soutenir et de renforcer les couples et les familles, en offrant une programmation et des services qui favorisent une authentique vision catholique du mariage, de la famille et de la dignité de la vie. La coordinatrice travaille de façon régulière avec d'autres groupes de l'archidiocèse partageant les mêmes valeurs et les mêmes buts.

Quelques organismes et projets promus par le Service diocésain mariage, famille et vie sont :

Worldwide Marriage Encounter: Les fins de semaine Worldwide Marriage Encounter (WWME) offrent la possibilité aux couples mariés d'enrichir et de consolider leur mariage. L'accent est mis sur le développement d'une relation honnête et ouverte à l'intérieur du mariage et sur les façons de vivre leur relation sacramentelle dans un esprit de service des autres.

World Marriage Day: Une initiative de Worldwide Marriage Encounter, World Marriage Day est une célébration de la vocation au mariage, et une journée pour honorer et célébrer l'amour entre mari et femme comme le cœur de la famille. Cette journée est célébrée le deuxième dimanche de février dans un bon nombre de paroisses de l'archidiocèse.

Retraites CANA pour couples mariés : Les retraites CANA, offertes par la Communauté du Chemin Neuf, sont des retraites/sessions pour les couples mariés, pour consolider leur mariage et approfondir leur vie spirituelle. Cette session d'une semaine comprend des conférences, des temps de prière, du temps passé ensemble comme couple, des temps de détente et de célébration.

Aide pour personnes mariées par un conseiller catholique agréé : Présentations par un spécialiste en relations, sur différents sujets relatifs à la consolidation des relations matrimoniales.

Beginning Experience: Un programme de soutien, à but non-lucratif, qui met l'accent sur l'aide aux divorcés, aux personnes séparées, ou aux veufs et aux veuves, entourés par leurs pairs.

Le Service diocésain offre également des ressources et du soutien aux communautés paroissiales qui souhaitent offrir un Service mariage, famille et vie à un niveau local. Certaines des ressources offertes sont :

- Des conseils au sujet du mariage, envoyés de façon hebdomadaire aux paroisses pour publication dans le bulletin paroissial.
- Des ressources de soutien pour l'enrichissement du mariage et de la famille : des livres, des DVD, des grandes lignes et plans pour mettre sur pied des activités et événements pour l'enrichissement du mariage.
- Ressources paroissiales pour la célébration de la Semaine nationale pour la vie et la famille.

3. b) Les célébrations diocésaines

La célébration diocésaine des anniversaires de mariage : Chaque automne depuis 2011, Mgr Albert LeGatt préside une célébration eucharistique en la Cathédrale Saint-Boniface. Les couples qui célèbrent un anniversaire marquant (5, 10, 15, 20, 25, 30 ou plus) y sont invités à renouveler leurs vœux de mariage et reçoivent une bénédiction spéciale.

Messe pour les veufs et les veuves : Une messe pour les veufs et les veuves est célébrée chaque année en la Cathédrale Saint-Boniface, présidée par Mgr LeGatt; il y donne une bénédiction spéciale pour cette étape de la vie. De l'information quant aux ressources communautaires pour personnes en deuil est également fournie par l'archidiocèse, pour ceux et celles qui ont perdu leur conjoint.

2. c) Soutien pour les couples en difficulté

Le Service mariage, famille et vie de l'archidiocèse offre une liste de conseillers matrimoniaux catholiques, de thérapeutes, ainsi que d'autres ressources pour ceux et celles qui cherchent de l'aide pour leur couple. Les couples qui traversent de grandes difficultés dans leur mariage sont référés au programme *Retrouvaille*. Conçu pour aider les couples en difficulté, ce programme met l'accent sur la communication, dans le but de ramener les couples sur la bonne voie. Le programme est offert en une fin de semaine, et de sessions de suivi, offertes sur une durée de trois mois. (Ceci n'est pas offert au niveau local – les couples doivent se déplacer hors-province pour le suivre). Le Service diocésain travaille présentement à mettre en place un programme pour les couples en difficulté, basé sur *Emotionally Focused Therapy*. Une session est prévue au printemps 2017.

3. d) Programme de préparation au mariage basé sur le parrainage: *For Better and For Ever*

Le Service diocésain mariage, famille et vie offre une formation et du soutien pour les couples mariés qui sont prêts à s'engager comme « parrains » de couples fiancés dans leur préparation au mariage, en suivant le programme *For Better and For Ever* (tel que mentionné plus haut à la section VI. CATÉCHÈSE B. Description b) *Préparation au mariage*). Ce programme, conçu comme un outil d'évangélisation, promeut la croissance spirituelle, personnelle et relationnelle. Les couples qui deviennent parrains y trouvent également la possibilité d'enrichir leur propre relation par le partage et le dialogue, en accompagnant des couples vers le sacrement de mariage. Une formation continue et un programme d'enrichissement du mariage sont offerts annuellement par le Service diocésain aux couples parrains.

2. e) Pastorale pour les personnes attirées par les personnes de même sexe

Courage est un groupe de soutien spirituel pour ceux et celles qui sont attiré(e)s par des personnes de même sexe, mais veulent vivre dans la fidélité aux enseignements de l'Église catholique sur la chasteté. Un groupe de soutien, animé par un diacre qui est leur aumônier, se rencontre chaque mois dans l'archidiocèse de Saint-Boniface depuis janvier 2016.

3. Activités organisées par l'Église pour la défense des droits de la famille et pour la transmission des enseignements de l'Église sur la morale sexuelle, le mariage et le respect de la vie.

La Semaine nationale pour la vie et la famille a été lancée par la Conférence des évêques catholiques et est devenue un événement annuel débutant le jour de la Fête des mères. Au Manitoba, un comité tri-diocésain, composé de membres de l'archidiocèse de Saint-Boniface, de l'archidiocèse de Winnipeg et de l'archéparchie ukrainienne catholique, organise et coordonne les activités de la semaine. Chaque année, un nouveau thème est choisi. Voici les thèmes qui ont été mis en valeur au cours des dernières années :

- 2013 – « Célébrez la famille, favorisez la vie », appelant les paroisses à reconnaître la valeur de la vie de famille et à la célébrer.
- 2014 – « Mourir fait partie de la vie : protéger nos enfants à naître, et prendre soin de tous, jusqu'à notre mort naturelle », appelant tous et chacun à débattre de questions relatives à la mort.
- 2015 – « La famille, une école d'amour chrétien : là où la vie commence et où l'amour ne finit jamais », nous encourageant tous à voir la famille comme une école de l'amour, et comment cela se vit au quotidien dans nos familles.
- 2016 – Avec la décision de la Cour suprême du Canada, prise en février 2015 dans le Cas Carter contre le Procureur général du Canada, la question du suicide assisté et de sa réglementation occupait l'esprit de tous les chrétiens. Cette année, avec le thème « LA VIE : la vie pour tous », nous avons encouragé les fidèles à revoir ce que notre foi nous enseigne au sujet de la question du suicide assisté, et à plaider pour des solutions alternatives au suicide assisté, comme par exemple les soins palliatifs.

4. Activités des mouvements et organismes pro-vie: pour la protection des enfants à naître, pour favoriser la maternité, pour promouvoir des méthodes de régulation de la fertilité humaine naturelles et moralement licites, et pour apporter de l'aide matérielle et spirituelle aux mourants.

Organismes et mouvements pro-vie

Life's Vision est un centre provincial de ressources éducatives au Manitoba.

Life's Vision dirige un centre de ressources et une bibliothèque de prêt, où l'on peut trouver des livres, DVD et vidéos traitant de questions relatives à la vie. Leurs intervenants peuvent offrir des conférences et des présentations à des groupes, écoles, groupes de jeunes et des églises.

Les événements et activités organisés par Life's Vision sont : une Marche pour la vie organisée annuellement en septembre, un Banquet annuel et une conférence d'une journée en novembre, une Semaine annuelle du respect de la vie en mai, la publication trimestrielle d'un Bulletin de nouvelles, une ligne d'aide téléphonique pour femmes enceintes, et la collaboration avec les *Crisis Pregnancy Centers* du Manitoba. L'organisme est aussi la voix de seize groupes affiliés de la province.

La branche locale de Campaign Life Coalition organise annuellement l'événement "40 Days for Life". Il s'agit d'une veillée de prière pacifique, et d'un jeûne, qui se tient au Centre des sciences de la santé (Women's Hospital) durant 40 jours. Les Chevaliers de Colomb s'associent avec Life's Vision et Campaign Life Coalition pour organiser et promouvoir la Marche annuelle pour la vie, et avec les trois archidiocèses catholiques pour la célébration eucharistique annuelle « L'Évangile de la vie ».

Méthodes de régulation de la fertilité humaine naturelles et moralement licites

Au Manitoba, Serena Manitoba enseigne la **Méthode sympto-thermique de régulation naturelle des naissances** depuis 1977. Un cours initial de deux heures sur la Méthode sympto-thermique de régulation naturelle des naissances est offert chaque mois par des couples-enseignants certifiés (bénévoles). Environ six semaines plus tard, une session de suivi, couple à couple, est offerte. Serena Manitoba reçoit 40% de son financement de Regional Health Authorities of Manitoba Inc. (RHAM) et le reste de donateurs et d'organismes catholiques.

Dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, les cours de Planification naturelle des naissances ne sont pas un prérequis pour les couples se préparant au mariage; cependant, de l'information sur la Planification naturelle des naissances est offerte aux fiancés durant les sessions de préparation au mariage, et ils sont fortement encouragés à suivre de tels cours.

Les couples qui souhaitent s'informer sur des méthodes de planification naturelle des naissances autres que la Méthode sympto-thermique, peuvent consulter une liste des ressources accessibles en ligne ou à distance auprès du Service mariage, famille et vie; des méthodes de Planification naturelle des naissances telles que Billings, Creighton Model, Marquette, et autres.

Fertility Care

Pour les couples qui font face à des problèmes de fertilité ou à des fausses couches successives, le Service mariage, famille et vie offre de l'information sur le système Fertility Care et la NaProTechnology (l'abréviation du terme anglais « Natural Procreative Technology » - Technique de Procréation Naturelle - ou Procréation Naturelle Médicalement Assistée). Les couples doivent pour le moment se déplacer hors province, à Toronto ou à Edmonton pour recevoir de l'aide médicale en ce domaine.

Aide matérielle et spirituelle pour les mourants

Programme de soins palliatifs à Winnipeg

Le Programme de soins palliatifs de Winnipeg Regional Health Authority fournit des services aux résidents de Winnipeg qui ont été diagnostiqués avec une maladie limitant leur durée de vie. Le Programme de soins palliatifs est basé sur la conviction que des soins de qualité en fin de vie peuvent être offerts dans des cadres divers, l'idéal étant la maison de la personne ou sa résidence habituelle (résidence de soins de longue durée). Il existe également des unités spécialisées pour les patients qui ne peuvent être soignés dans d'autres cadres. Le but de ce programme dépasse de loin le simple confort au moment de la mort; les soins palliatifs sont des soins de vie, portant une attention très méticuleuse au contrôle de la douleur et autres symptômes, et au fait d'apporter le soutien nécessaire en termes de besoins émotionnels, spirituels et culturels.

Palliative Manitoba est un organisme provincial bénévole, à but non-lucratif, qui défend et promeut l'accès et à des soins de fin de vie de qualité, et à des services d'accompagnement du deuil pour tous les manitobains. Dans la région de Winnipeg, l'organisme offre également le *Compassionate Care Course* (formation des bénévoles), et coordonne un programme de visite par des bénévoles et d'un service pour personnes dans le deuil.

XIV. ÉVANGÉLISATION DE LA CULTURE

A. Note Statistique

Il n'existe pas, dans notre diocèse, d'association ou d'organisme dont le but premier est l'évangélisation de la culture.

B. Exposé de la situation

1. a) Situation culturelle globale dans le diocèse

Notre culture se compose de bien des éléments, faits à la fois de lumière et d'obscurité. Les éléments lumineux sont, entre autres :

- Un grand respect et de la tolérance pour la diversité des races, des origines ethniques, des cultures, des valeurs, des styles de vie, etc. Ceci est une caractéristique reconnue de notre société canadienne.

- Un haut niveau de soutien pour le bien commun, e.g. des soins médicaux financés par le gouvernement, de l'assistance chômage, et un soutien gouvernemental pour les pauvres et les démunis.
- Ce souci du bien commun se révèle également par le haut niveau de soutien apporté par des individus à des associations caritatives de toutes sortes, à la fois par le bénévolat et par un soutien financier. Les canadiens sont particulièrement généreux, peu importe leur statut socio-économique.
- Un haut niveau d'appréciation et de souci pour l'environnement et la nature, dont le Canada est si riche.
- Un intérêt réel pour le « village global », spécialement parmi les jeunes générations.

Les éléments obscurs sont, entre autres :

- Le relativisme, une mentalité profane, l'absence quasi-totale de dimension et de valeurs religieuses, et parfois, une opposition catégorique envers ces valeurs, spécialement en ce qui a trait aux mœurs sexuelles et aux questions d'éthique médicale.
- Le matérialisme, la surconsommation des biens, la course aux richesses comme mesure du prestige de l'individu.
- Un intérêt exagéré pour le divertissement, les jeux de hasard, les sports, les médias sociaux, les jeux de réalité virtuelle, la violence présente dans les médias, et un comportement de nature sexuelle débutant à un très jeune âge.
- Trop peu de temps et d'efforts consacrés à une réflexion approfondie sur les plus hautes valeurs de la vie humaine et à la communauté.
- Un racisme existe, en partie envers les immigrants, mais plus spécialement envers les autochtones.

1. b) Évaluation de la politique culturelle des autorités publiques

En règle générale, stable, libre et démocratique. Un léger penchant vers un style de polarisation à l'américaine (e.g. publicités négatives) et diabolisation des opinions contraires.

2. Problème de sécularisation et de relativisme

Formation donnée dans les séminaires pour contrer ceci :

- Une réflexion générale sur les façons de réveiller la foi et de favoriser une rencontre personnelle avec Jésus Christ.
 - Année de propédeutique, avec un jeûne des moyens de communication électronique et des médias sociaux, et l'emphasis mise sur la prière, la réflexion, la méditation et la contemplation.
3. Initiatives de l'Église pour la promotion de la culture, particulièrement auprès de ceux qui y ont le moins accès

Il n'y a pas d'efforts ciblés ou organisés en ce domaine précis.

4. a) Pour l'évangélisation de la culture

- Promotion des chaînes de télévision catholiques (Sel et Lumière, EWTN) et de littérature catholique, vidéos, etc. Voir la section suivante.
- Développement d'un Jardin du patrimoine sur le terrain de l'Archevêché, avec des éléments à la fois artistiques et éducatifs qui présentent les contributions historiques et contemporaines de l'Église à l'histoire de la communauté et au tissu social.

4. b) Moyens pour favoriser une estime mutuelle entre les divers groupes culturels

- Le 1^e juillet de chaque année, jour de la fête nationale du Canada, un festival diocésain multiculturel est organisé : il débute par la célébration de l'eucharistie, avec de la musique et la participation de ministres liturgiques reflétant les plus de 20 cultures différentes présentes dans notre communauté ecclésiale. La célébration est suivie d'un repas international et d'animations dans l'espace entourant la Cathédrale, qui est entièrement ouvert au public.

5. a) Manifestations publiques de religiosité et de dévotions populaires

Plus spécialement les processions et cérémonies organisées par les groupes de nouveaux arrivants, comme les philippins et les latino-américains, ainsi que dans deux de nos paroisses qui ont remis à l'honneur une procession publique du Saint-Sacrement le dimanche de Corpus Christi.

5. b) “Inculturation” de l'Évangile

Ceci est un grand défi, considérant que la culture ambiante est indifférente, sinon hostile à la religion. En même temps, il nous faut savoir parler le langage du monde moderne, surtout lorsque nous nous adressons aux jeunes.

L'inculturation de l'Évangile parmi les peuples des Premières Nations (Autochtones) offre à la fois une opportunité et des défis. De plus en plus, les peuples autochtones redécouvrent et se réapproprient leurs croyances spirituelles traditionnelles et leur culture, qui comprennent une transmission orale, des rituels religieux, des symboles anciens et des façons particulières d'exercer le leadership au sein de leur communauté.

Les défis auxquels l'Église fait face sont immenses, étant donné l'histoire de l'évangélisation lourdement marquée par une mentalité colonialiste. Cependant, les opportunités sont également nombreuses, de par les nombreuses valeurs communes en ce qui a trait à la famille, à la communauté, à la création. L'Église en son ensemble se doit d'être à l'écoute, et d'accepter d'apprendre de la culture autochtone si elle veut que les catholiques des Premières Nations se rallient à l'Évangile d'une façon à la fois saine et sainte.

Ceci est particulièrement important alors que la population autochtone est en proportion croissante, à la fois dans l'Église et dans la société.

XV. MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

A. Note statistique

	Janvier 2016	Décembre 2005
Maisons d'édition générales	2	2
Librairies catholiques	1	1
Journaux du diocèse	1	0
Chaines de télévision ou de radios catholiques		
Revue et journaux les plus diffusés dans le diocèse		
a) Information générale	2	-
b) Information religieuse	3	-

1. Maisons d'édition générales

Éditions du Blé: Maison d'édition qui publie diverses œuvres littéraires sauf pour la jeunesse. Les livres de la maison sont distribués dans tout le Canada.

Les Éditions des Plaines: Maison d'édition qui publie de la littérature surtout franco-canadienne pour adultes et jeunesse, et qui accepte de publier des livres catholiques.

2. Librairies catholiques

À la Page et La Boutique du Livre

Ces 2 librairies générales offrent une gamme de produits littéraires, culturels et scolaires. Elles offrent une section de livres religieux pour adultes et enfants ainsi que des cartes pour des occasions religieuses. Sur commande, n'importe quel livre religieux distribué au Canada peut être obtenu pour le client. Les librairies font aussi un effort pour trouver et offrir des cartes religieuses pour les occasions de Pâques, de Noël et des célébrations des sacrements d'initiation.

Centre Chrétien

Librairie religieuse qui offre la plus grande sélection au Manitoba de livres, produits religieux et cartes pour des occasions religieuses, en anglais et en français, pour adultes et enfants.

Stephanchew's Church Goods

Cette librairie qui fonctionne uniquement en anglais s'identifie comme étant une librairie catholique qui offre une grande variété de ressources.

3. a) Journaux du diocèse

Le journal ***Un regard neuf/New Vision***, fut publié à partir du mois d'octobre 2010 jusqu'à novembre 2014 (sept éditions par année de septembre à juin, format 8 x 11, éditions française et anglaise publiées séparément avec contenu qui présentait les événements diocésains et paroissiaux). Ce journal fut inséré dans les bulletins paroissiaux.

Ensuite, le journal ***InfoJournal, Votre Église, Votre Voix*** fut publié à partir du mois d'avril 2015 par une compagnie professionnelle. Quatre éditions furent publiées (trois éditions par année de septembre à juin, format 11x17, éditions française et anglaise publiées séparément avec contenu semblable, distribuées aux paroisses, mais aussi comme encart dans le journal provincial *La Liberté*). La dernière édition fut publiée en mars 2016. La publication du journal est actuellement suspendue pour une période indéterminée.

b) Autres journaux à caractère religieux ou avec un certain contenu religieux

L'hebdomadaire ***La Liberté*** est un journal provincial à vocation communautaire qui cherche à refléter la vie sociale et économique de la population francophone. Il se préoccupe surtout de la culture et des intérêts sociaux, commerciaux et sportifs des francophones. Par respect pour l'histoire du journal, qui a été au départ, en 1913, une œuvre du diocèse de Saint-Boniface et de la communauté religieuse des Oblats jusqu'à la fin des années 1960, *La Liberté* continue à publier une *Chronique religieuse*. Chaque semaine, la parole est laissée à ceux qui veulent partager leurs pensées, observations et expériences vécues dans le cadre de leur foi catholique. L'Office des communications de l'archidiocèse de Saint-Boniface est responsable de trouver les diverses personnes pour écrire les chroniques. Monseigneur LeGatt, archevêque, écrit une chronique 3 à 4 fois par année. Environ 6 000 foyers franco-manitobains sont abonnés au journal.

Prairie Messenger

Un hebdomadaire catholique (45 numéros par an) publié par les moines bénédictins de St. Peter's Abbey, à Muenster, Saskatchewan, distribué à environ 4,300 abonnés. Il s'agit de l'hebdomadaire officiel des archidiocèses de la Saskatchewan et du Manitoba.

Au Manitoba, l'hebdomadaire est distribué dans l'archidiocèse de Winnipeg et dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. Les deux archidiocèses envoient des articles/histoires pour publication au *Prairie Messenger*, pour mieux faire connaître le large éventail des ministères diocésains, ainsi que les organismes et services qui leur sont reliés. Abonnements dans l'archidiocèse de Saint-Boniface : 100 copies par semaine; 80 sont destinées à des abonnés individuels; les 20 autres copies sont partagées entre 3 paroisses de l'archidiocèse.

4. Chaines de télévision ou de radios catholiques

Radio-Canada (RC) et Télé – Édition Manitoba (non catholique)

Radio Canada diffuse toujours la messe dominicale, mais à la télévision seulement. L'émission 'Le Jour du Seigneur' est toujours à l'antenne et provient maintenant uniquement de la région de Québec.

L'Archidiocèse de Saint-Boniface a de bonnes relations avec RC, qui répond volontiers à nos demandes d'entrevues ou encore qui amorce une demande d'entrevues que ce soit pour des sujets d'actualité percutants et parfois même controversés, des sujets de foi ou d'ordre plus général. L'Archidiocèse cherche toujours à répondre et à être transparent face à leurs reportages.

5. Revue et journaux les plus diffusés dans le diocèse

Information générale – *Winnipeg Free Press; Winnipeg Sun*

Information religieuse – *Prairie Messenger; Salt & Light Special Issues*

B. Exposé de la situation

Mgr LeGat fut nommé archevêque du diocèse de Saint-Boniface en 2009. Au cours de ses trois premières années en fonction, il a visité les 88 paroisses du diocèse et une des priorités identifiées fut celle du besoin d'améliorer les communications diocésaines. Un poste officiel, **L'Office des communications**, fut donc établi en septembre 2012 au service de l'archevêque, des prêtres, des paroisses, des offices et des organismes du diocèse de Saint-Boniface.

Par le biais des divers moyens de communication, l'Office partage la mission d'évangéliser et de bâtir une communauté solidaire en communiquant efficacement les activités du diocèse aux paroisses, aux fidèles et au grand public.

Voici les divers moyens de communication utilisés par l'Office des communications. À noter que le diocèse est officiellement un diocèse bilingue, et donc que toutes les communications sont diffusées en français et en anglais.

- Les **bulletins diocésains**, *Nouvelles hebdomadaires* qui sont publiés chaque semaine à l'intention des paroisses et des fidèles et sont expédiés par courrier électronique et par la poste. Ils contiennent une grande variété d'annonces d'événements religieux et communautaires.
- Chaque paroisse publie un **bulletin paroissial** qui est distribué en copies imprimées aux paroissiens à l'église ainsi que par courrier électronique.
- Le nouveau **site Web diocésain** fut lancé en avril 2014 (bilingue). Il contient une très grande variété d'informations au sujet des multiples services diocésains et des paroisses. Il fournit de la publicité importante et des articles concernant des événements, activités, projets, initiatives et témoignages diocésains et paroissiaux. Site Web : <http://www.archsaintboniface.ca/>
- **Journal diocésain** : Depuis octobre 2010, le diocèse a publié un journal diocésain intitulé *Un regard neuf/New Vision*, feuillet en couleur de 2 à 4 pages qui fut distribué en copies imprimées à toutes les paroisses.

En 2014, le journal a franchi une nouvelle étape grâce à l'embauche des services de *La Liberté* (le journal franco-manitobain) pour obtenir leurs produits : 1) cahiers spéciaux et 2) Rédaction Web.

1. *La Liberté* a fourni au diocèse les services d'un journaliste/vidéographe et photographe pour couvrir des événements et faire des entrevues déterminées par le diocèse.

Le journal diocésain fut désormais publié dans un nouveau format 11 x 17, en couleur, intitulé *InfoJournal, Votre Église, Votre Voix/InfoJournal, Your Church, Your Voice*. Il fut distribué en copies imprimées à toutes les paroisses. De plus, il fut inséré dans le journal *La Liberté* et a donc été reçu dans 6 000 foyers francophones. Cette diffusion a été un outil important d'évangélisation.

2. Le produit 'Rédaction Web' de *La Liberté* a fourni au diocèse un bon nombre d'histoires et de témoignages qui furent publiés au site Web diocésain dans le but de partager les multiples façons dont nous vivons notre foi catholique, à travers différents événements, activités, expériences et célébrations, et de nous unir dans la même foi.

- **L'*Annuaire diocésain*** est publié deux fois par année et envoyé par courrier électronique aux paroisses, au clergé et aux communautés de religieux et de religieuses, ainsi qu'aux personnes de la Curie diocésaine.
- **Médias sociaux** tels que *Facebook* : En ce moment, nous ne participons pas aux médias sociaux sur le Web, mais nous projetons y ouvrir des comptes au cours de la prochaine année pastorale.
- **Services de traduction** : Tous les documents et la correspondance de l'archidiocèse sont publiés en français et en anglais. Pour ce faire, le diocèse a recours à des services de traduction qui, pour une grande part, sont bénévoles.
- **Centres de formation liés à l'Église en ce secteur** : Nous n'avons pas de centres de formation liés à l'Église en ce secteur. Cependant, des cours professionnels en communication sont offerts dans nos universités et divers collèges.
L'Association des communicateurs catholiques du Canada (Association of Roman Catholic Communicators of Canada, ARCCC) est l'association officielle canadienne qui offre un soutien aux personnes en communications liées à l'Église catholique au Canada (téléconférences, vidéoconférences, rencontre annuelle). Notre Office des communications est en lien étroit avec l'ARCCC.
- **Relations de l'Église avec les médias** : Le diocèse entretient de bonnes relations avec les médias et assure un porte-parole diocésain pour répondre aux entrevues avec les médias. Le porte-parole ne fait pas nécessairement partie de l'Office des communications.

- **Consultations en communication :** En janvier 2016, l'Office des communications a entamé une consultation professionnelle en communication pour effectuer une analyse des besoins. Selon les recommandations de l'analyse, le diocèse pourra mieux déterminer l'orientation de ses services en communication et l'utilisation des outils nécessaires pour mieux satisfaire aux besoins du diocèse, des services pastoraux et des fidèles dans le cadre du projet diocésain du 'Renouveau des paroisses' et de la nouvelle évangélisation.

XVI. JUSTICE SOCIALE ET DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

ET

XVII. CHARITÉ, PROMOTION HUMAINE ET CHRÉTIENNE

A. Note statistique

Il n'y a pas eu de relevé de données en ces domaines.

B. Exposé de la situation

1. Problèmes concrets de justice sociale et de défense de la personne

Notre population jouit d'un niveau de vie au-dessus du nécessaire vital. Pourtant, un certain nombre de familles, éprouvées par le chômage ou des revenus insuffisants, par les conséquences de l'alcool et de la drogue, par les loteries et autres formes de jeux de hasard, et par l'insouciance familiale, deviennent des indigents sociaux en quête de nourriture, de logement et même de vêtements.

Plus particulièrement, ceci est le sort de beaucoup de gens parmi la population autochtone. Un grand nombre d'entre eux sont dans une grande pauvreté avec les conséquences, entre autres, d'analphabétisme, de manque d'éducation et donc de possibilités d'emploi, de pauvre santé physique, de mortalités précoces, de violence - surtout familiale -, de crime, et d'incarcération. C'est la plus grande honte de notre société canadienne, par ailleurs très prospère, avec un niveau de vie des plus élevés au monde.

Souvent, la pauvreté afflige aussi les réfugiés nouvellement arrivés qui ont fui leur pays avec rien que leurs vêtements sur le dos.

2. Action de l'Église dans le domaine de la pastorale sociale et dans la promotion de la justice sociale: organismes, programmes, publications (Section XVI)

et

Assistance aux pauvres : caractéristiques des phénomènes de pauvreté dans le diocèse. Programmes et initiatives pour réaliser l'option préférentielle pour les pauvres au profit des nécessiteux du diocèse et de diocèses extérieurs (Section XVII).

Depuis 2013, l'archidiocèse a cherché à mieux connaître ce qui se fait dans ses communautés chrétiennes, tant paroissiales que religieuses, au niveau de la pastorale sociale.

Les responsables des paroisses ont été contactés et on leur a demandé de remplir un sondage afin de récolter un certain nombre d'informations. Le but n'était pas tant de connaître les besoins, mais plutôt d'identifier les ressources qui peuvent exister. Cette recherche n'est toutefois pas exhaustive, et il peut y avoir des groupes ou des activités en pastorale sociale qui ont échappé au sondage.

Ce qui ressort du sondage :

- La charité, la volonté d'aider son prochain, est un élément bien vivant dans nos communautés chrétiennes de l'archidiocèse.
- Là où il n'existe pas de structures organisées par l'Église, les fidèles continuent leurs efforts de concert avec d'autres associations caritatives civiques.
- Dans l'archidiocèse, il y a un bon nombre de groupes et de mouvements actifs en pastorale sociale particulièrement:
 - les Chevaliers de Colomb (30 Conseils),
 - la Ligue des femmes catholiques (11 Conseils),
 - les Dames auxiliaires (6 Conseils),
 - Développement et Paix (dans 10 paroisses)
 - La Saint-Vincent de Paul (2 Conseils, qui comprennent au-dessus de 90 membres)
 - Les Dames du Précieux Sang (1 Conseil)
 - The Christian Men's club (1 groupe)
 - Les Franco-Amigos (2 groupes)
 - Des soupes populaires (3)
 - Des collectes paroissiales de nourriture et de vêtements qui sont remis à des organismes de charité comme Winnipeg Harvest, Le Centre Flavie Laurent, Our Place/Chez Nous, les Sœurs de la Charité, les *Thrift Stores*.
 - Le ministère diocésain auprès des prisonniers.
 - Les comités en paroisse pour l'accueil des réfugiés
- Dans l'archidiocèse, il y a aussi des centres et des mouvements qui œuvrent dans la pastorale sociale à l'échelle de la ville entière de Winnipeg :
 - Le Centre Flavie Laurent
 - L'Arche de Jean Vanier
 - Agape House
 - La Corporation Catholique de la Santé du Manitoba
- Il y a aussi d'autres groupes et activités telles que:
 - L'accueil des réfugiés
 - Action Marguerite
 - Les Mouvements des femmes chrétiennes
 - *The Community kitchen teaching cooking and related issues.*
 - Les prélèvements de fonds pour les missions comme celles au nord du Manitoba, en Sierra Leone et au Honduras

- Les Groupes d'étudiants de l'Université de Saint-Boniface qui travaillent pour la Justice sociale, avec un accent particulier sur la réconciliation de notre société canadienne avec les autochtones, surtout ceux marqués par les Écoles résidentielles
 - Les Cœurs ouverts
 - Les vêtements tricotés remis à Flavie Laurent et aux missions du nord.
 - Toutes les paroisses font des paniers de Noël pour les pauvres.
- Bien que vieillissantes, il y a aussi les communautés religieuses qui sont impliquées en pastorale sociale:
 - Les Religieuses Notre Dame des Missions
 - Les Sœurs de Sainte-Croix
 - Les Filles de la Croix
 - Les Ursulines
 - Les Sœurs Grises de Montréal
 - Les Missionnaires Oblates
 - D'autres activités organisées en nos paroisses telles que :
 - Les visites aux malades et aux aînés
 - L'aide aux nouveaux arrivants dans le besoin
 - La lutte contre la violence envers les femmes
 - L'appui pour fournir des logements aux étudiants de familles dans le besoin
 - Les offres de prêts financiers pour petits commerçants
 - Les efforts de présence sur réserves amérindiennes
 - Enfin les dons en argent à des organismes tels que:
 - L'Armée du Salut
 - L'Appel du pauvre
 - Siloam Mission
 - Rossbrook House
 - Villa Rosa
 - Plurielles
 - Pregnancy and family support
 - Les fondations reliées aux hôpitaux
 - Winnipeg Harvest
 - Our Place / Chez Nous
 - Christmas Cheer Board
 - L'Arche
 - Habitat for Humanity
 - Etc.
 -

Pour terminer, afin de développer encore plus la pastorale sociale et multiplier les œuvres de charité, l'archidiocèse s'est donné deux nouveaux objectifs :

- Premièrement d'avoir, si possible, dans chaque paroisse, une personne responsable de la pastorale sociale, siégeant au Conseil paroissial de pastorale.
- Deuxièmement, mettre sur pied un Comité diocésain de pastorale sociale permettant d'offrir du soutien tant aux groupes impliqués en pastorale sociale ainsi qu'aux répondants en pastorale sociale siégeant aux Conseils paroissiaux de pastorale.

Beaucoup d'espoir donc pour la pastorale sociale dans l'archidiocèse en cette Année jubilaire consacrée à la miséricorde divine.

3. Enseignement et diffusion de la doctrine sociale de l'Église (Section XVI)

et

Promotion humaine et chrétienne. Programmes et initiatives pour l'animer, la soutenir et la réaliser. Aides pour la promotion humaine et chrétienne dans les diocèses extérieurs (Section XVII).

L'**Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix (OCCDP)**, maintenant connue sous le nom de **Développement et Paix – Caritas Canada**, peut compter sur la section diocésaine de *Développement et Paix* afin de sensibiliser les catholiques, ainsi que les canadiens en général, aux causes de l'appauvrissement des peuples, en plus de les mobiliser dans des actions de changement. Dans la lutte pour la dignité humaine, l'organisme s'allie aux groupes de changement social du Nord et du Sud. Avec la dignité humaine en son centre, une approche holistique du développement fondée sur les principes de l'enseignement social de l'Église est ce que le Pape Paul VI a appelé le « développement authentique » et ce que le pape François nomme « *le développement intégral de la personne humaine* ».

Un groupe de laïcs et de religieuses forment le comité diocésain, qui se rencontre de façon mensuelle. Dans chaque paroisse, une personne ou un comité est appelé à mener la campagne d'éducation et de sensibilisation de *Développement et Paix* pour éduquer les paroissiens quant aux inégalités sociales et les injustices que vivent les partenaires du Sud.

La plus récente campagne s'appelle : *Créons un climat de changement* et répond à l'appel du Pape François suite à sa publication de *Laudato Si'*. Dans les paroisses et les écoles, les jeunes participent à un Jeûne *solidaire*, un jeûne de 25 heures, qui leur permet d'apprendre au sujet de différents enjeux dans le monde. Les étudiants des écoles catholiques sont invités à participer à une journée de justice sociale, et à agir pour la justice tout au long de leur année scolaire.

Développement et Paix est présent dans plusieurs écoles et universités au Manitoba.

Inspirés des valeurs de l'Évangile et en particulier de l'option préférentielle pour les pauvres, les objectifs de *Développement et Paix* consistent à appuyer les actions des peuples du Sud pour qu'ils puissent prendre leur destin en main. Chaque année, les paroisses récoltent des offrandes pendant le temps du Carême pour appuyer les partenaires de *Développement et Paix*. Cette collecte spéciale qui s'appelle *Carême de partage* a lieu tous les ans le 5^e dimanche du Carême, soit le *dimanche de solidarité*. De 2007 à 2015, les paroisses de l'Archidiocèse de Saint-Boniface ont récolté un total de 1 980 410,94\$ pour une moyenne de 220 000\$ par année pour le *Carême de partage*.

Soulignons avec joie le merveilleux témoignage de générosité et de soutien qu'ont démontré nombre de diocésains aux moments de catastrophes naturelles et des conflits survenus lors de ces dernières années. Ils ont su répondre, entre autres, à l'appel des besoins urgents suite au séisme en Haïti (454 374,54\$), au typhon Haiyan aux Philippines (183 829,57\$), et plus récemment, au conflit en Syrie (83 904,43\$). Plus de 1 000 000 \$ ont été récoltés dans le diocèse entre 2007 et 2015 pour les secours d'urgence de *Développement et Paix*.

4. Relations avec les autorités civiles, avec les autres Églises ou communautés ecclésiales chrétiennes et avec d'autres religions dans le domaine de la promotion de la justice sociale (Section XVI)

et

Relations avec les autorités civiles et éventuels rapports avec d'autres organismes, et même avec d'autres Églises et confessions religieuses, pour l'assistance aux nécessiteux et la promotion humaine et chrétienne (Section XVII).

Le Jubilee Fund, incorporé en juin 1998, est une coalition interconfessionnelle de Winnipeg qui vise à accroître la sensibilisation à la pauvreté et à l'injustice, et à aborder ces problèmes en regroupant des ressources pour appuyer les projets sociaux, de logement et de petites entreprises. On vient ainsi en aide aux habitants du centre-ville et aux personnes à faible revenu. Le Fonds fournit un financement flexible sous forme de garanties de prêts ou de capitaux propres pour des projets qui normalement ne seraient pas admissibles à un prêt d'une institution financière traditionnelle.

En plus, les paroisses contribuent beaucoup aux résidences pour les sans-abris, aux soupes populaires, aux refuges pour enfants, pour femmes abusées, pour adolescents perdus, pour les travailleurs du sexe sur la rue. Ceux-ci sont gérés par des organisations et coalitions civiques et communautaires.

XVIII. PASTORALE DE LA SANTÉ

A. Note statistique

1. Le tableau suivant fournit des données statistiques relatives aux hôpitaux catholiques et autres services de santé et services sociaux parrainés par la Corporation catholique de la santé du Manitoba (CCSM) qui opèrent sur le territoire de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

Communautés de services parrainées par la CCSM					
Statistiques de 2015-2016	Clients	Personnel	Bénévoles	Budget	Budget
				2011-2012	2015-2016
Action Marguerite – soins aux aînés	861	800	310	\$ 42, 686,000	\$ 45, 818,000
Centre Flavie-Laurent – meubles et vêtements pour les pauvres/vulnérables	21,000	6	75	\$ 369,000	\$445,000
Abri Marguerite – logement et services aux réfugiés	229	0	6	\$ 41,000	\$42,000
Centre Youville – centre de soins primaires et communautaires	22183	27	10	\$ 3, 065,000	\$ 3, 200,000
Sara Riel – soutien pour personnes avec des problèmes de santé mentale	400	45	21	\$ 1, 724,000	\$ 2, 884,000
Charités Despins – logements pour aînés et communautés religieuses	297	89	71	\$ 6, 310,000	\$ 8, 170,000
Hôpital Saint-Boniface – soins de santé et enseignement	250,000	4,397	353	\$339, 580,000	\$363, 460,000
St Amant – soutien pour personnes avec un handicap mental	1575	1800	1826	\$ 62, 835,000	\$ 73, 401,000
Centre de Renouveau Aulneau – services de conseillers, jeunes/familles	800	45	11	\$ 952,000	\$ 1, 350,000
Total	297345	7209	2683	\$457, 562,000	\$489, 770,000

2. Nombre de prêtres, diacres et religieux qui exercent leur ministère dans les hôpitaux et institutions charitables de l'Église, de l'État ou privées.

	2005	2015
Prêtres exerçant un apostolat	1	5
Diacres exerçant un apostolat	0	2
Religieux exerçant un apostolat	20	10
TOTAL	30	17

Note: Depuis février 2016, le diocèse a signé un accord avec l'hôpital de Saint-Boniface pour assurer les prestations de prêtres 24h/24, pour assurer le ministère de l'onction des malades, le sacrement de réconciliation, ainsi que la célébration quotidienne de l'eucharistie, les visites pastorales et la distribution de la communion.

3. Associations catholiques ou d'inspiration chrétienne de médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, obstétriciens, bénévoles, et le nombre d'adhérents dans chacune de ces associations.

Il n'existe pas d'associations catholiques ou chrétiennes de médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, obstétriciens dans l'archidiocèse de Saint-Boniface.

4. Instituts de recherche et d'études, facultés de médecine, chirurgie, pharmacie, obstétrique, et écoles d'infirmières situés dans le diocèse

Le Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface fait partie intégrante de l'hôpital, qui est parrainé par les *Catholic Health Sponsors of Manitoba / Corporation catholique de la santé du Manitoba*, et œuvre dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. De la recherche biomédicale a lieu sur le campus, ainsi qu'à l'hôpital et dans 3 édifices autonomes.

Le Centre de recherche Albrechtsen de l'Hôpital Saint-Boniface abrite :

- Institute of Cardiovascular Sciences (ICS)
Considéré comme un des plus prestigieux programmes de recherche cardiovasculaire de base dans le monde.
- Division of Neurodegenerative Disorders (DND)
Étudie les mécanismes et identifie de possibles traitements pour des maladies comme la maladie d'Alzheimer, les accidents vasculaires cérébraux ischémiques, les traumatismes cérébraux et les maladies dégénératives du système nerveux central (SNC) liées à l'âge.
- Canadian Centre for Agri-Food Research in Health and Medicine (CCARM)
Étudie les possibles avantages pour la santé dans les alicaments, les aliments fonctionnels, et les produits de santé naturels (aliments naturels).

L'Institut Asper abrite :

- WRHA Cardiac Sciences Program
Cardiologie, chirurgie cardiaque, anesthésie cardiaque, soins intensifs et réanimation cardiaque, et réadaptation cardiaque.
- I.H. Asper Clinical Research Institute
Oncologie psychosociale, recherche sur les soins du cancer, recherche Clinique sur les maladies cardiovasculaires, et interventions nutritionnelles développées par le Canadian Centre for Agri-food Research in Health and Medicine (CCARM).

Dr. Andrei Sakharov MRI Centre

- Service de soutien auxiliaire offrant 3 scanners pour usage clinique et pour des fins de recherche.

Le Centre a été construit avec des fonds collectés dans la communauté, et fonctionne grâce avec l'aide combinée de subventions pour la recherche, de contrats avec des entreprises, de collectes de fonds, et de par son affiliation à l'Université du Manitoba. Il reçoit aussi le soutien généreux de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. L'Hôpital Saint-Boniface s'est acquis une réputation mondiale d'excellence dans le domaine de la recherche.

Il n'existe pas d'autres instituts de recherche en soins de santé ou de facultés de médecine, chirurgie, pharmacie, obstétrique, ou écoles d'infirmières situés dans l'archidiocèse de Saint-Boniface.

B. Exposé de la situation

1. Organismes et structures diocésaines pour la pastorale de la santé et leurs activités

Le *Catholic Health Sponsors of Manitoba* (CHSM), qui s'est vu conférer le titre de Personne publique juridique de droit pontifical en 1999, suite à une requête de la Supérieure générale de Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises), est responsable de neuf (9) organismes de soins de santé et de services sociaux dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. CHSM est également responsable de trois (3) organismes qui œuvrent dans l'archidiocèse de Winnipeg.

Comme beaucoup de congrégations religieuses féminines qui se sont impliquées dans le ministère des soins de santé, partout au Canada et dans le monde, les Sœurs Grises ont voulu créer une nouvelle structure canonique et civile qui pourrait parrainer leurs œuvres à l'avenir. Vu le vieillissement de leurs membres, elles ont fait en sorte de transférer leurs nombreux organismes de soins de santé à un organisme qui pourrait s'appuyer sur l'engagement continu des laïcs, et auquel elles pourraient transmettre leur héritage d'espoir et de compassion ici au Manitoba.

Depuis la création de CHSM, d'autres congrégations religieuses ont également transféré leurs œuvres sous le même parrainage, à savoir les Sœurs Bénédictines, les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface et les Sœurs du Sauveur.

CHSM déploie ses activités dans la sphère laïque grâce à une société civile connue sous le nom de Corporation catholique de la santé du Manitoba (CCSM). CHSM parraine une variété de 15 organismes de soins de santé et de services sociaux, ce qui donne un réseau d'organismes qui œuvre

pour la santé dans tous ses aspects. Les Communautés de service du CHCM sont regroupées en cinq catégories :

- **Soins de santé primaires et communautaires**
Centre Youville, Sara Riel, Centre de renouveau Aulneau
- **Soins de santé intensifs**
Hôpital Saint-Boniface, Hôpital général de Ste. Rose, Winnipegosis & District Health Centre
- **Soins et logements pour les aînés**
Actionmarguerite – St. Boniface et St. Vital, St. Joseph's Residence, Les Charités Despins (Résidence Despins, Villa Aulneau), Dr. Gendreau Personal Care Home
- **Services complets pour personnes vivant avec un handicap mental**
St. Amant
- **Services sociaux et autres services de logement**
Marymound, Abri Marguerite, Centre Flavie Laurent

Depuis la création de CHSM et de la CCSM, certains pouvoirs restent réservés aux Sœurs Grises et ceux-ci comprennent :

- Le droit de nommer et de révoquer les membres de CHSM
- Nommer le président et le vice-président de CHSM et de la CCSM
- Approuver tout changement aux énoncés de mission et de philosophie de CHSM et de la CCSM

En 2008, une requête a été faite par le Sœurs Grises avec le soutien de tous les membres de CHSM, y compris les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, à la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique (CIVCSVA) demandant un transfert des pouvoirs qui leur sont réservés aux membres de CHSM, de façon à ce que la pleine autorité de la gouvernance et des actions de CHSM et de la CCSM soit remise entre les mains de leurs membres. Nous sommes encore en attente d'une décision à ce sujet.

Certaines des responsabilités de CHSM sont :

- L'approbation de tout changement à l'énoncé de mission ou la philosophie de la Personne publique juridique
- Nommer et révoquer les membres du Conseil d'administration, le président et le vice-président de la CCSM
- Nomme le Président directeur-général de la CCSM
- S'assurer que les affaires de la CCSM et des Communautés de service qu'il parraine soient menées d'une façon compatible avec les enseignements et les lois de l'Église catholique, telles qu'interprétées et appliquées par l'évêque local, et compatible avec le Guide d'éthique de la santé publié par l'Alliance catholique canadienne de la santé.

Catholic Health Sponsors compte sept (7) membres, dont l'archevêque de Saint-Boniface et l'archevêque de Winnipeg.

La CCSM est responsable de créer un plan à long-terme pour concrétiser la mission de guérison au Manitoba. La CCSM a trois rôles très importants :

- S'assurer que l'héritage de service et de compassion enraciné dans les valeurs catholiques continue à guider nos œuvres dans l'avenir.
- Apporter du soutien à nos communautés de service, spécialement dans les questions de leadership, d'initiatives stratégiques, d'éthique et de gouvernance.
- Répondre aux besoins naissants dans la communauté.

La CCSM nomme environ 200 bénévoles comme membres des Conseils d'administration des Communautés de service qu'il parraine. Ces organismes ont plus de 7,900 employés et plus de 1,100 bénévoles qui se dévouent au service de milliers de manitobains chaque année. La CCSM et ses Communautés de service offrent pour \$550 millions de dollars en soins de santé et services sociaux dans la Province du Manitoba annuellement. Le financement provient principalement d'ententes de services mises en place avec différents départements et ministères du Gouvernement du Manitoba, qui accordent leur confiance à la CCSM et à ses Communautés de service pour fournir des soins de qualité produisant des résultats importants pour les personnes que nous sommes appelés à servir, et à un coût abordable pour les manitobains.

La CCSM a un Conseil d'administration de onze (11) membres nommés par CHSM qui se rassemble pour 6 rencontres par année. CHSM et la CCSM préparent un rapport annuel d'activités qui est soumis à la CIVCSVA.

2. Organismes de soins de santé dirigés par l'Église; évaluez les résultats et les difficultés rencontrés en ce domaine. Collaboration avec les autorités civiles et religieuses concernées.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des Communautés de service catholiques situées dans le diocèse de Saint-Boniface et parrainées par la CCSM.

Abri Marguerite - Abri Marguerite est un organisme à but non lucratif dont la principale mission est de « soulager la pauvreté en fournissant des logements à des prix inférieurs à ceux du marché ainsi que des installations connexes et des services d'établissement aux nouveaux arrivants dans le besoin et aux réfugiés au Manitoba. » C'est un partenariat stratégique entre la Corporation catholique de la santé du Manitoba et la Société franco-manitobaine qui a permis de mettre en place une solution novatrice et unique en son genre pour aider les personnes nouvellement arrivées dans la communauté.

Actionmarguerite – Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes, dans la région de Winnipeg. Cet organisme est la propriété de la Corporation catholique de la santé du Manitoba et reçoit la plus grande partie de son financement de Winnipeg Regional Health Authority. Actionmarguerite est la fusion du Centre Taché et du Foyer Valade et de St. Joseph's Residence. En combinant leurs forces sous un seul nom et une nouvelle structure, Actionmarguerite offre les programmes et les services suivants : soins personnels, soins spécialisés

aux personnes souffrant de démence ou de troubles comportementaux, services spirituels et de loisirs, services de réadaptation et services sociaux.

Centre de Renouveau Aulneau – Le Centre de Renouveau Aulneau a ouvert ses portes en 1979, en réponse à un besoin grandissant de services de conseillers, psychologiques et spirituels. Aujourd'hui, le Centre de Renouveau Aulneau travaille avec des individus et des familles pour développer un plan thérapeutique qui réponde à leurs besoins et à leurs situations spécifiques par des services de conseillers, de la formation, du soutien et des conseils. Nous aidons nos clients, à travers leurs luttes et leurs défis, à développer une vision positive, de sorte qu'ils puissent optimiser leur propre potentiel et œuvrer à leur propre croissance dans une optique de renouveau personnel. Nous nous engageons à offrir une diversité de services - dont certains sont uniques – qui sont adaptés aux besoins de chacun de nos clients, peu importe leur situation personnelle ou financière.

Centre Flavie-Laurent – Le Centre Flavie-Laurent distribue gratuitement des meubles, des appareils ménagers, des articles de maison et des vêtements aux personnes dans le besoin. Les biens et les vêtements reçus sont triés, entreposés et distribués aux personnes démunies de Saint-Boniface et Winnipeg. Le Centre Flavie-Laurent œuvre en partenariat avec son milieu.

Charité Despins - Charité Despins est le gestionnaire de deux complexes résidentiels pour personnes âgées à Saint-Boniface. **La Résidence Despins** est un complexe résidentiel pour personnes autonomes et semi-autonomes situé au cœur de Saint-Boniface, au 151, rue Despins. **La Villa Aulneau** est un complexe résidentiel pour personnes autonomes situé au cœur de Saint-Boniface au 601, rue Aulneau. En plus des services d'hébergement, Charités Despins offre les services de comptabilité pour quatre congrégations religieuses et le service de paie pour le Centre Flavie-Laurent et la Corporation catholique de la santé du Manitoba.

Sara Riel – Sara Riel a été fondée en 1977 par les Sœurs Grises pour répondre au problème du *Revolving Door Syndrome* – une situation où les personnes avec des problèmes de santé mentale, stabilisées à l'hôpital, se trouvent incapables de rester en santé dans la communauté et reviennent donc rapidement à l'hôpital. Sara Riel procure un accès rapide à des services pour personnes souffrant de problèmes de santé mentale graves et persistants. Son programme de soutien communautaire en santé mentale offre un hébergement abordable, l'instruction des notions de vie pratiques et l'accès à des services médicaux, sociaux et spirituels. Dans le cadre de son programme « Force de placement professionnel », l'organisme appuie les adultes qui ont des problèmes de santé mentale dans leur tentative de réintégrer le marché du travail ou de conserver un emploi concurrentiel. Chargée d'administrer l'allocation-logement transférable offerte par la province, Sara Riel offre en outre des possibilités d'hébergement aux bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu qui ont une incapacité en raison de leur santé mentale et qui sont sans abri ou à risque de le devenir.

L'Hôpital Saint-Boniface – Fondé en 1871, l'Hôpital Saint-Boniface est un établissement public de soins de plus de 500 lits, à but non-lucratif, affilié à l'Université du Manitoba. Situé sur la rive est de la Rivière Rouge, dans la communauté francophone de Saint-Boniface, l'Hôpital est la propriété de la Corporation catholique de la santé du Manitoba et travaille au sein de *Winnipeg Regional Health Authority*. Son engagement dans les soins de santé, l'enseignement et la recherche est au service de la population du Manitoba, du Nord-Ouest ontarien et de certaines régions de la Saskatchewan. L'HSB offre des services aux patients hospitalisés, aux patients en soins ambulatoires et des services de

proximité au travers de huit programmes cliniques, et il accueille des étudiants de diverses disciplines médicales pour former les professionnels des soins de santé du futur. Les programmes de recherche académiques et cliniques de l'HSB travaillent en partenariat avec le gouvernement et avec des partenaires du secteur privé dans les domaines de la cardiologie, des maladies neurodégénératives, des alicaments, des aliments fonctionnels et des produits de santé naturels, de l'oncologie, des soins du cancer et autres.

St.Amant – St.Amant est une ressource globale pour les Manitobains autistes ou ayant un handicap développemental. Nous sommes un organisme à but non-lucratif qui offre une vaste gamme de programmes et de services d'appui aux individus et leur famille. Parmi les programmes de St.Amant, on compte une grande résidence de soins complexes, plus de 50 résidences et sites communautaires – St.Amant est le plus grand pourvoyeur de services de vie dans la communauté au Manitoba – le centre de recherche St.Amant, l'école St.Amant et le centre communautaire de la petite enfance. Nous offrons des programmes efficaces pour les enfants autistes, de même que pour les familles qui ont la garde, à la maison, d'une personne ayant un handicap développemental. Le Centre St. Amant s'efforce d'améliorer la qualité de vie des milliers de familles et d'individus dont il s'occupe chaque année.

Youville Centre – Le Centre Youville offre un large éventail de services axés sur la vie saine, depuis les soins de santé et l'éducation au bien-être jusqu'aux services de conseillers et du soutien. *Youville Diabetes Centre*, au 33 Marion, offre de la formation pour apprendre aux personnes à gérer leur diabète par elles-mêmes, et du soutien pour la région de Winnipeg. Un deuxième emplacement, au 845 Dakota Street, offre des soins de santé primaires, des services de promotion de la santé et des services de conseillers aux citoyens de St. Vital. Fondé par les Sœurs Grises en 1984, pour être une ressource fiable et accessible, le Centre et son personnel travaillent à répondre aux besoins de la communauté, offrant aux individus et à leur famille les outils dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés en matière de santé, et offrent un service de soins professionnels et du soutien à tous ceux et celles qui en franchissent les portes.

3. Pastorale des malades: comment ce ministère est-il assuré dans les paroisses et dans les établissements de soins de santé?

a) Dans les paroisses

Dans toutes les paroisses, les malades et les personnes retenues à domicile reçoivent des visites de leur curé et, très souvent, de visiteurs laïques bénévoles. La distribution de la communion et les célébrations de l'onction des malades et de la réconciliation sont ainsi assurés pour tous, spécialement sur demande.

Une formation est donnée aux visiteurs bénévoles, dans le domaine de l'écoute compatissante et de la prière avec ceux qui souffrent. Ils reçoivent également la formation nécessaire pour empêcher tous les abus possibles (physique, émotionnel ou financier) envers les aînés. Ces dernières années, nous avons été bénis de pouvoir accueillir dans notre diocèse le diacre Stepan Bilynskyy, ordonné pour le diocèse de Thunder Bay. Il est médecin (neurologue), avec une formation dans les domaines de l'éthique médicale et des soins pastoraux et spirituels. Il a accepté, de façon bénévole, d'être la personne-ressource pour le diocèse, pour les paroisses

qui cherchent de l'aide pour la formation spirituelle et la formation pratique de leurs paroissiens engagés dans les soins pastoraux et spirituels au sein de leur paroisse. Il contribue également à la réflexion éthique dont notre diocèse a besoin en ce moment, spécialement dans le domaine de l'euthanasie et du suicide assisté.

b) Dans les institutions catholiques de soins de santé

Répondre aux besoins spirituels et religieux fait partie intégrante des soins de la personne en son ensemble et, dans le contexte manitobain, nous nous efforçons de fournir ces services, sans distinction de tradition de foi, de pratiques ou de croyances.

La plupart des services de soins spirituels des Communautés de service que nous parrainons offrent la diversité de services nécessaires pour assurer le bien-être des patients, de leurs familles et du personnel. Ceci comprend la célébration quotidienne de l'eucharistie, un service commémoratif plusieurs fois par an pour faire mémoire des défunts, une cérémonie d'inhumation des cendres célébrée deux fois par an pour les familles qui ont vécu l'épreuve d'une fausse-couche.

Plusieurs Communautés de service ont une équipe d'aumôniers professionnels, formés à l'écoute, à l'intervention de crise, à l'évaluation des besoins spirituels, et à la collaboration interdisciplinaire. Les aumôniers prodiguent de l'encouragement, de la commisération et un service de conseillers aux patients, à leur famille et au personnel. Chaque aumônier fait partie de l'équipe des soignants, travaillant de près avec les infirmières, les médecins, et tous ceux qui prennent soin des personnes et des familles que nous sommes appelés à servir. Ils peuvent aussi être appelés à aider les patients et leurs familles à prendre des décisions éclairées quant à leurs soins et à leur bien-être. Les aumôniers pourvoient également aux besoins du personnel de leurs Communautés de service.

Tout récemment, en 2015, une nouvelle entente a été signée entre l'Hôpital Saint-Boniface et l'archidiocèse de Saint-Boniface pour assurer une approche cohérente dans l'offre des services religieux et sacramentels aux patients et au personnel. L'archidiocèse de Saint-Boniface va nommer des prêtres pour assurer que les services tels la célébration quotidienne de l'eucharistie, l'onction des malades, le sacrement de réconciliation, le viatique, la réponse aux urgences « Code Blue » (arrêt cardio-pulmonaire) et les conseils spirituels puissent être offerts, spécialement aux patients et au personnel de rite catholique romain. L'eucharistie est maintenant célébrée du lundi au dimanche et les sacrements sont disponibles sur demande 24h/24.

4. Promotion du bénévolat dans le monde de la santé: formation, organisation et activités des bénévoles.

Toutes les Communautés de service parrainées ont des Conseils d'administration composés de bénévoles. Chaque année, la CCSM nomme environ 200 bénévoles à ces postes très importants.

Comme intendants de leurs Communautés de service et leur mission commune, la CCSM s'assure que chaque nouveau membre de Conseil d'administration suive une session d'orientation pour les informer des attentes de la CCSM en ce qui a trait à son rôle, pour assurer l'identité catholique et les fondamentaux d'une bonne gouvernance pour les organismes qu'elle parraine.

Les membres bénévoles des Conseil d'administration reçoivent ensuite une seconde orientation dans leur Communauté de service respective, pour approfondir leur compréhension des services offerts et de la clientèle desservie par l'organisme. La CCSM encourage aussi les membres des Conseils d'administration à participer à des rencontres de formation offertes par le Projet compassion, la Catholic Health Association of Manitoba, l'Institut des administrateurs de société ainsi qu'à prendre part à la conférence annuelle organisée par l'Alliance catholique canadienne de la santé.

Les bénévoles sont une part importante de la plupart des Communautés de service que nous parrainons, et ils ont un impact durable sur les patients, les résidents et l'expérience de la clientèle en général. Dans leur ensemble, leurs Communautés de service ont la chance de bénéficier de l'engagement de plus de 1,100 bénévoles qui y donnent de leur temps.

Les bénévoles se retrouvent dans de nombreux secteurs, assurant le confort des patients, des clients, des résidents et de leurs familles, aidant le personnel professionnel, et améliorant ainsi leur capacité à offrir les meilleurs soins possibles aux patients. Dans bien des postes, des bénévoles sont disponibles 7 jours sur 7 et plusieurs Communautés de service ont des équipes, faisant partie de leur structure administrative, dont la tâche est de recruter, d'orienter et de former leur base de bénévoles.

5. Questions soulevées dans le milieu des soins de santé vis-à-vis du magistère de l'Église sur la vie, la souffrance et la mort : comment ces questions sont-elles abordées?

Une caractéristique fondamentale sur laquelle nous mettons en permanence l'accent dans nos Communautés de service parrainées, est qu'elles doivent être guidées par un cadre éthique cohérent. Cet engagement envers une intégrité éthique s'enracine dans le Guide d'éthique de la santé, publié par l'Alliance catholique canadienne de la santé et approuvée par la Conférence des évêques du Canada.

C'est là notre ressource première pour le discernement éthique et la prise de décisions. La contribution de ce guide n'est pas de donner réponse à tout, mais d'être une ressource qui aide tout un chacun à identifier les questions qui se posent, et à apporter une connaissance des principes éthiques, ainsi que de l'enseignement moral et social de l'Église, auquel la CCSM a reçu le mandat d'adhérer. Ceci est encore renforcé par notre relation avec notre archevêque, auquel nous faisons appel quand nous avons besoins d'avis et de conseils.

Les Communautés de service de la CCSM sont appelées à agir comme une communauté morale, en abordant la dimension éthique nécessaire à la prise de décisions à tous les niveaux de l'organisme. À la CCSM, notre but est de faire toujours davantage d'efforts pour que cette éthique imprègne l'organisme dans son ensemble et fasse partie intégrante des décisions complexes qui doivent être prises, que ce soit dans la gouvernance, l'administration, le fonctionnement ou dans la pratique clinique.

Pour nous soutenir dans nos efforts en ce domaine, la CCSM a investi dans le Service d'éthique en matière des soins de santé, situé à l'Hôpital Saint-Boniface, qui offre un programme éthique complet à toutes les Communautés de service parrainées, ainsi qu'à des organismes extérieurs.

La programmation éthique inclut des tournées du site, des tables rondes en éthique de la santé, un colloque de quatre jours sur l'éthique des soins de santé, et des conférences occasionnelles. Les éthiciens cliniques donnent un enseignement en matière d'éthique, participent aux sessions d'orientations pour les nouveaux directeurs, des rencontres et tables rondes concernant des cas particuliers, en plus d'offrir une série de tables rondes mensuelles sur des questions soulevées principalement lors de consultations cliniques. Ils sont disponibles pour des consultations éthiques dans les domaines cliniques, organisationnels ou de la recherche, pour les patients, les résidents, les familles, les professionnels de santé, les étudiants, ainsi que le personnel administratif et les membres de la direction.

Certains des principaux défis rencontrés ces dernières années dans ces domaines sont les suivants :

- Les multiples autorités légitimes qui gouvernent les professionnels de la santé (e.g. lignes directrices en matière de pratique, codes d'éthique professionnelle, règlements, lois, etc.) peuvent parfois créer des tensions en matière de conformité avec le cadre éthique cohérent tel que transmis par la tradition morale catholique.
- D'une façon générale, la réalité d'avoir à fournir des soins de santé et des services sociaux dans le contexte de la société nord-américaine contemporaine est un défi pour les engagements essentiels et l'intégrité du ministère catholique en soins de santé et en services sociaux (e.g. la légalisation récente de suicide assisté au Canada, les manipulations génétiques du fœtus humain, l'attribution et le rationnement des ressources en soins de santé et la fusion de différents services de santé peut présenter un défi pour certaines des Communautés de service, en ce qui a trait à de nouveaux partenariats, etc.)

La question du suicide médicalement assisté est d'une particulière importance au Canada, ainsi que dans d'autres parties du monde. Le 6 février 2015, la Cour suprême du Canada a invalidé les dispositions du Code pénal qui interdisaient le suicide médicalement assisté. Dans leur décision légale, ils ont expliqué que ces dispositions enfreignaient le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, tel que stipulé dans la section 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (Carter v. Canada). Le 17 juin 2016, un projet de loi visant à légaliser et à réglementer le suicide assisté était voté au parlement canadien.

Ce projet de loi ouvre la voie pour permettre le suicide médicalement assisté pour des adultes responsables qui consentent de façon claire à ce qu'on mette fin à leur vie et qui « *sont atteints d'une maladie grave et irrémédiable qui cause une souffrance intolérable et continue* ». La décision de la Cour suprême permet aux médecins d'assister ces personnes, mais ne les oblige pas à hâter le décès d'un patient qui se meurt.

La CCSM s'oppose clairement à l'aide médicale à mourir, au suicide assisté et à l'euthanasie. Cette pratique viole le principe fondateur de la raison et notre conviction que toute vie humaine est sacrée. L'aide médicale à mourir est un service qui ne sera pas offert dans les Communautés de service que nous parrainons.

Par le dialogue, la formation et un plaidoyer, la CCSM en partenariat avec l'Alliance catholique canadienne de la santé, et en dialogue avec les évêques canadiens engagés dans le ministère de

guérison de Jésus Christ, ne ménagent pas leurs efforts pour chercher à influencer l'application de cette loi, pour essayer de limiter le préjudice que cette loi causerait à la société.

Nous espérons que nos efforts collectifs seront un soutien pour les professionnels de la santé, les médecins et les institutions, tout en respectant les droits de la conscience et la liberté religieuse des professionnels de la santé. Nous défendons le droit des patients à être informés. Nous allons également continuer à plaider pour des soins de fin de vie qui soient exemplaires. La CCSM croit que le fait d'apporter un soutien aux personnes en fin de vie, à leurs familles et aux professionnels de la santé est à la fois un privilège et une obligation morale. Et nous sommes convaincus que des soins palliatifs professionnels rendent ceci possible, non pas en prolongeant la vie à tout prix, mais en respectant le droit des patients et de leurs familles à :

- Prendre des décisions éclairées quant aux soins qu'ils souhaitent recevoir en fin de vie.
- Refuser ou interrompre des traitements de maintien de la vie qu'ils jugent trop lourds ou écrasants.
- Recevoir un traitement de la douleur efficace, pour soulager la souffrance et les autres symptômes physiques de la maladie.
- Avoir accès à des soins palliatifs de qualité et des soins qui englobent le soutien nécessaire aux dimensions physique, spirituelle, émotionnelle et psychologique de l'expérience de fin de vie.

En terminant, comme Archevêque, je dois ajouter que ce Service d'éthique en matière de soins de santé de la Corporation catholique de la santé du Manitoba est un service inestimable pour moi-même comme pour mes frères évêques de Winnipeg et de l'archéparchie ukrainienne. Les deux éthiciens, Pat Murphy et George Webster, ont tous deux été formés dans des institutions catholiques spécialisées dans l'éthique médicale. Je me tourne régulièrement vers eux pour un avis sur des questions complexes. Leur avis a toujours été à la fois empreint de compassion pastorale, et très fidèle aux enseignements et aux valeurs de l'Église catholique en ce domaine.

XIX. PASTORALE DES MIGRANTS ET DES ITINÉRANTS

A. Note statistique

Il n'y a pas eu de relevé de données en ces domaines.

B. Exposé de la situation

1. Les migrants

Outre l'affluence relativement élevée des réfugiés venant principalement de la Somalie et du Soudan, ainsi que du Congo, du Rwanda et du Burundi, et maintenant en nombre croissant du Moyen-Orient, les immigrants proprement dits arrivant maintenant sont en très petit nombre catholiques. La plupart des immigrants catholiques s'installent dans la région métropolitaine et fréquentent des paroisses du diocèse.

2. Les réfugiés

L'Archidiocèse continue à jouer un rôle actif dans le parrainage de réfugiés. À titre de détenteur d'une entente de parrainage avec le gouvernement fédéral, nous participons aux rencontres mensuelles du **Centre International de Winnipeg**. L'Archidiocèse de Saint-Boniface agit comme garant auprès du Bureau canadien de l'Immigration pour les paroisses et instituts de vie consacrée qui acceptent de parrainer des réfugiés et qui aident les réfugiés à s'établir dans la société.

Depuis trente-cinq ans, les paroisses du diocèse ont parrainé des réfugiés, à commencer par ceux du Sud-Est Asiatique, avec la vague des "réfugiés de la mer" : Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens, arrivant alors en grand nombre. Depuis la fermeture des camps en Asie, ces nouveaux arrivants s'organisent eux-mêmes pour parrainer les membres de leurs familles. C'est notre communauté catholique vietnamienne qui continue de parrainer le plus de familles en vue de la réunification des familles.

Le diocèse continue son œuvre humanitaire et caritative en encourageant les groupes et les paroisses à parrainer encore les apatrides du monde. Le parrainage se continue. De nouveaux réfugiés continuent à arriver de l'Érythrée, de l'Afrique centrale, de l'Amérique centrale, de la Somalie, du Soudan, de l'Afghanistan et ces dernières années, de l'Iraq, de la Syrie et de la Libye.

Le **Centre de pastorale** encourage ces parrainages en renseignant les paroisses. Il y a aussi une personne embauchée à temps partiel pour aider les paroisses dans leurs efforts envers les réfugiés.

3. Les touristes

Saint-Boniface, site de la première mission catholique à la Rivière-Rouge (1818), attire régulièrement un nombre croissant de touristes durant les mois d'été. Ceux-ci sont accueillis et guidés dans la Basilique-Cathédrale et même dans quelques autres églises d'architecture moderne, ainsi qu'à l'archevêché de Saint-Boniface. Le Musée de Saint-Boniface retient l'attention des touristes qui cherchent à comprendre notre histoire sociale et ecclésiale depuis les origines de la colonisation et de l'implantation de l'Église en cette région. Le lieu historique national de la Maison-Riel à Saint-Vital a été le domicile familial du célèbre chef métis et fondateur du Manitoba, Louis Riel. La Maison Gabrielle-Roy à Saint-Boniface, maison natale de l'auteure internationale du même nom, est un musée historique à thème littéraire. Ces lieux de notre patrimoine rassemblent des gens d'un peu partout.

Une nouvelle initiative est notre Jardin du patrimoine, qui est situé sur le terrain de l'archevêché, et qui fait partie du centre historique et culturel de la ville de Winnipeg. Ainsi, le nombre estimé de touristes qui visiteront ce Jardin pourrait aisément être de dizaines de milliers par année. Par des monuments et des panneaux interprétatifs, ce Jardin rend hommage à l'établissement de l'Église à Saint-Boniface, ainsi que dans tout l'Ouest et le Nord canadien, car l'Archidiocèse de Saint-Boniface est l'Église-Mère de tous ces vastes espaces. De même, les contributions de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, ainsi que des 51 congrégations de Sœurs religieuses qui ont œuvré au Manitoba depuis 1844 y sont également bien soulignées. Nous considérons ce Jardin comme un lieu privilégié de rencontre et d'évangélisation pour tous ceux qui y passeront.

Les nombreux lacs et rivières de la province attirent les citoyens vers les plages durant la courte saison estivale. Sous la direction de la chancellerie, des prêtres et des diacres sont assignés pour assurer le service dominical (célébration de l'Eucharistie ou de la Liturgie de la Parole avec communion) dans une dizaine de chapelles de villégiature.

4. Pastorale pour ceux qui se préparent à émigrer

Il n'y a aucun effort pour ceci puisqu'il n'y a aucun besoin. Le Canada est encore principalement un pays d'immigration et non d'émigration.

XX. BIENS ARTISTIQUES ET HISTORIQUES DE L'ÉGLISE

A. Note statistique

Il n'y a pas eu de relevé de données en ce domaine.

B. Exposé de la situation

1. Les églises et les bâtiments du diocèse

Nos églises paroissiales sont relativement récentes et de construction modeste. Elles sont construites et entretenues par la générosité financière des paroissiens. Les fidèles sont attachés à leurs lieux de culte, qui dans l'ensemble demeurent plutôt pratiques, dignes et ordinaires.

L'économe diocésain vérifie l'état de conservation des églises et autres édifices des paroisses. Les règlements diocésains qui gouvernent les biens temporels aident les prêtres et les comités du patrimoine à dresser un inventaire à jour, et à se soucier de conserver en bon état tous les biens d'Église.

Certaines églises, chapelles, anciens couvents ou ruines de monastère ont acquis une certaine valeur historique ou artistique. Quelques paroisses ou amis du patrimoine ont demandé et obtenu la désignation de **sites provinciaux du patrimoine**. Mentionnons ici la Cathédrale de Saint-Boniface, la chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours à Saint-Norbert, l'ancien couvent des Sœurs Grises à Saint-Boniface (Musée de Saint-Boniface), les anciens couvents des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Saint-Pierre et à Saint-Jean-Baptiste et les ruines de l'ancien monastère Trappiste à Saint-Norbert. Les **sites municipaux du patrimoine** dans le diocèse sont les suivants : les églises de Sainte-Geneviève, de Richer, d'Aubigny, de Fannystelle et de La Broquerie. La désignation de site historique permet aux intéressés de participer à des programmes de subventions destinés au patrimoine pour aider les Manitobains à découvrir, à protéger et à interpréter le patrimoine.

Sommaire des étapes à suivre pour la fermeture d'une église :

- Étude de la viabilité de la paroisse : ceci est fait en collaboration avec le curé, le Conseil pastoral de la paroisse et le Conseil des affaires économiques;
- Rencontre de l'Archevêque avec les conseils, le curé et les paroissiens pour discuter de la viabilité de la paroisse;
- La décision est prise de fermer la paroisse;
- La date de la fermeture est établie et on organise une dernière célébration liturgique;
- Une rencontre est établie avec la direction des paroisses avoisinantes et les paroissiens qui auront à trouver une nouvelle paroisse afin de leur parler de ces paroisses et de les inviter;
- Au courant des semaines suivant la fermeture de la paroisse nous invitons les paroisses qui reçoivent des nouveaux paroissiens à les accueillir officiellement lors de la liturgie dominicale;
- L'Archidiocèse travaille avec le Conseil des affaires économique de la paroisse qui ferme pour décider comment les biens de la paroisse seront répartis.
 - Cimetière de la paroisse : Quand une paroisse est fermée, notre première préoccupation est l'entretien perpétuel du cimetière. Le diocèse établit un compte en fiducie pour l'entretien perpétuel du cimetière de la paroisse. Une somme convenable est transférée dans le compte en fiducie, suite à la fermeture de comptes bancaires ou vente de propriétés. Les cimetières ne sont pas vendus, car ils sont une œuvre pastorale active et continue. La paroisse qui reprend le territoire de la paroisse fermée devient responsable du cimetière.
 - Église : Après consultation avec les paroissiens et la communauté locale l'église est soit vendue, soit démolie. Parfois la communauté locale choisit de créer une société historique qui a pour but de préserver l'édifice pour créer un musée.
 - Autres propriétés comme presbytère, salle paroissiale, ou terrains supplémentaires : Ceux-ci sont vendus et les sommes nécessaires sont placées en fiducie pour l'entretien du cimetière. Si la paroisse n'a pas de cimetière, les sommes recueillies sont distribuées soit au diocèse, soit à la paroisse qui reprend le territoire ou aux paroisses qui accueillent les paroissiens déplacés.
 - Objets sacrés : Les objets sacrés sont distribués/détruits selon les pratiques de l'église ou les normes canoniques.
- L'Archidiocèse, en collaboration avec les anciens paroissiens, voit à l'entretien des bâtiments jusqu'à la vente des édifices.
- Les archives de la paroisse sont transférées au diocèse pour être sauvegardées.

2 (a) Activités et règlements diocésains pour la promotion des biens culturels de l'Église et pour leur valorisation pastorale

À ce compte, nous soulignons l'importance historique et culturelle des lieux de la Cathédrale de Saint-Boniface et de son cimetière, de l'archevêché et des espaces verts environnants. Ces lieux, dont les débuts historiques remontent à 1818, font partie intégrante du centre culturel et touristique de la ville de Winnipeg, ville elle-même au centre longitudinal du Canada.

Nous poursuivons le développement de ces lieux pour augmenter les possibilités d'évangélisation, ainsi que des rencontres de dialogue et de prière rassemblant les citoyens de toute la ville. Ainsi,

nous aménageons un Jardin du patrimoine attenant à l'archevêché, pour raconter l'histoire de l'Église catholique au Manitoba, soulignant les contributions inestimables des premiers évêques missionnaires, des Oblats de Marie Immaculée et des 51 congrégations religieuses qui ont œuvré en notre province. Tout ceci en soulignant les relations de l'Église avec les Nations autochtones, et avec le peuple Métis. Par des monuments et des panneaux interprétatifs, par des pièces et des spectacles, nous espérons partager notre histoire et, ainsi, inviter les gens à la rencontre du Christ.

Dans les lieux de la Cathédrale, surtout dans les ruines majestueuses de la basilique qui a brûlé en 1968, ruines qui se situent en avant de la Cathédrale actuelle, nous allons développer une programmation qui inclut des activités centrées sur la paix, la réconciliation, la compassion et la justice. Nous voulons que ce lieu soit un carrefour, une place publique pour les arts, pour le dialogue et pour la spiritualité. Nous sommes aussi à l'origine d'un projet pour un Jardin de réconciliation et de paix, axé sur la relation *Église catholique – Peuples autochtones*, voulant rehausser la dignité et le respect mutuel.

En **annexe H**, vous pouvez consulter une vidéo qui présente des citoyens de Winnipeg de toutes cultures et de toutes traditions religieuses, qui parlent de l'importance de la Cathédrale de Saint-Boniface pour la ville de Winnipeg comme lieu de rencontre, et source d'efforts pour le bien commun et l'harmonie entre tous.

2. b) Bibliothèque et archives de l'Église

Nos archives remontent à 1818. Un grand nombre de nos archives de l'Église sont maintenant gardées au **Centre du Patrimoine du Manitoba**.

Depuis nombre d'années, un effort a été fait pour classifier et mettre en ordre les archives diocésaines. En 1975, grâce à un octroi gouvernemental, nous avons pu faire l'inventaire des documents des trois premiers évêques du diocèse (NN.SS. Provencher, Taché et Langevin).

En 2015, nous avons poursuivi cet effort pour faire l'inventaire des évêques Beliveau, Baudoux et Hacault, c.-à-d. jusqu'à l'an 2000. Toutes ces archives sont gardées au Centre du patrimoine à Saint-Boniface ou à l'archevêché dans des chambres fortes à l'épreuve du feu. Elles sont accessibles aux chercheurs laïcs et religieux qui demandent à s'en servir. Les archives sont sous la surveillance du chancelier. De concert avec la **Société Historique de Saint-Boniface**, l'Archidiocèse a soutenu l'effort de la création d'un Centre d'archives religieuses et françaises qui inclurait nos archives.

Centre du Patrimoine du Manitoba

Depuis plus de 20 ans, ce bâtiment abrite, selon les règles d'archivage, ce qu'il nous était possible de transférer à ce Centre. Il est connu et fonctionne sous le nom de **Centre du Patrimoine du Manitoba**. En fait, les archives de NN.SS. Provencher, Taché, Langevin, Béliveau, Baudoux et Hacault se trouvent maintenant dans ce Centre du Patrimoine, ainsi que les copies des registres paroissiaux de notre diocèse depuis sa fondation. Nous avons signé un contrat qui nous assure toujours un accès immédiat à nos propres archives. Ce Centre du Patrimoine devient avantageux pour le diocèse. Il répond très bien aux exigences de Rome quant à la conservation et à l'accessibilité des archives religieuses diocésaines. Le Centre assure la possibilité de recherches sérieuses en nos archives et cela, avec une gérance professionnelle.

Archives paroissiales

Chaque curé est responsable de ses archives paroissiales et il en rend compte périodiquement au chancelier. Une copie des registres des sacrements et sépultures est remise annuellement à la Chancellerie. Tous les cinq ans, lors de la visite pastorale canonique de l'évêque, la bonne gérance des registres et archives est vérifiée.

Archives de l'État

Les archives de l'État se trouvent au Palais législatif du Manitoba. Les archives privées sont acheminées aux destinataires testamentaires.

XXI. SITUATION ÉCONOMIQUE DU DIOCÈSE

A. Note statistique

1. Entité civile juridique

À partir de l'arrivée des premiers prêtres à la Rivière-Rouge en 1818 et jusqu'à l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne (1870), les autorités civiles locales ont accepté la présence et l'entité civile de l'Église catholique. Le 22 juillet 1874, l'*Acte d'incorporation des Paroisses et Missions catholiques* a été sanctionné dans la jeune Province du Manitoba. Depuis ce temps, la province du Manitoba a adopté également les Lois constituant en corporations l'Archidiocèse (Loi constituant la Corporation Archevêque Catholique Romaine de Saint-Boniface L.R.M. 1990 c.44) et les paroisses et missions catholiques de l'archidiocèse (Loi Constituant des paroisses et missions catholiques L.R.M. 1990, c.27).

Du fait de son érection canonique, chaque paroisse devient un corps politique incorporé. Les actes juridiques de chaque paroisse doivent toujours être présentés par deux personnes autorisées, soit d'une part par l'archevêque de Saint-Boniface ou en cas d'empêchement par l'économe diocésain, qui est vicaire épiscopal pour les affaires économiques, ou par le vicaire général du diocèse, et d'autre part par le prêtre préposé canoniquement à ladite Paroisse ou Mission. L'archevêque a constitué un **Conseil diocésain pour les affaires économiques** de sept membres, lequel assiste l'économe dans toutes les affaires financières importantes. Dans la paroisse, le curé doit normalement s'entourer d'un Conseil paroissial de pastorale et d'un Conseil paroissial des affaires économiques.

2. Administration

Étant donné que les paroisses sont incorporées séparément du diocèse, les rapports financiers diocésains ne sont pas consolidés avec ceux des paroisses. Chaque paroisse, ainsi que le diocèse, publie un rapport financier séparé. L'année fiscale du diocèse couvre la période du 1er février au 31 janvier de l'année suivante, tandis que celle des paroisses couvre la période du 1er janvier au 31 décembre. Les revenus habituels pour les administrations diocésaines et paroissiales proviennent principalement de trois sources: l'offrande dominicale des fidèles, les intérêts perçus sur des placements, et parfois des legs testamentaires de fidèles généreux. Le diocèse reçoit un peu d'aide financière de l'organisation *Catholic Missions in Canada* pour le financement des études des

séminaristes (60 000 \$ en 2016) ainsi que pour le financement des paroisses se trouvant sur les réserves de premières nations (141 600 \$ en 2016). Il contribue aux besoins du Saint-Siège (cf. *Canon* 1271) et aux charités du Saint-Père.

Depuis les dernières dix années, l'archidiocèse a élaboré un manuel d'administration diocésaine traitant des divers secteurs de l'administration paroissiale et diocésaine comme : les règlements diocésains, les rôles et les responsabilités du Conseil pour les affaires économiques, les procédures reconnues d'une bonne administration, la politique des ressources humaines, la gestion du risque et gestion des cimetières. Depuis plusieurs années, nous avons coutume de publier un rapport annuel du Bilan et des états financiers du diocèse, après vérification par des comptables agréés, à l'intention des prêtres et du public en général. Voir les rapports des états financiers des années 2014, 2015 et 2016 en **annexe I**.

Au cours des dernières années, le diocèse a encouru un déficit opérationnel grandissant. Ce déficit est en partie le résultat d'une augmentation significative des séminaristes aux études, et le financement de nouvelles initiatives pastorales dans le domaine des communications diocésaines, de la nouvelle évangélisation, de la pastorale auprès des Premières Nations, du programme de mentorat pour les nouveaux prêtres venant de l'étranger. Aussi, le diocèse offre des nouveaux services diocésains administratifs : ressources humaines et vérification des paroisses.

Le total du déficit en 2015/16 se chiffre à 1 020 000,00 \$ comparativement à un surplus de 235 000,00\$ \$ en 2014/15 et un surplus de 145 000,00 \$ en 2013/14. Le déficit opérationnel de l'année 2015 était d'environ 550 000,00 \$. En plus, du déficit opérationnel de 2015, les placements diocésains ont encouru des pertes significatives à cause de la volatilité des marchés financiers. Les placements diocésains sont gérés par une firme professionnelle d'investissement et par une politique de placements, ainsi que par un comité de placements constitué de bénévoles qui sont des professionnels dans le domaine des investissements. Les rapports financiers du diocèse indiquent en 2014/15 que les placements ont générés 1 163 000,00 \$ tandis qu'en 2015/16 ils ont perdu 26 000,00\$ \$. Le diocèse projette recevoir en moyenne pour ces opérations environ 4% sur ces placements qui représentent environ 400 000,00 \$ par année.

Étant donné la situation financière déficitaire, le diocèse a constitué deux comités : 1.) un pour mettre sur pied une campagne diocésaine de financement appelé la Campagne du Bon Pasteur qui a eu lieu à l'automne 2016 et qui a pour but de lever des fonds pour l'éducation des séminaristes, 2.) et un autre pour revoir la totalité de nos revenus et dépenses diocésains, qui inclut une meilleure utilisation de nos bâtiments et terrains ainsi que toutes dépenses. Avec la Campagne du Bon Pasteur, et la possibilité de capitaliser d'avantages sur nos actifs sous forme de location de certains de nos bâtiments et terrains, et la réduction de dépenses, nous envisageons de pouvoir présenter prochainement un budget équilibré.

En 2006, le diocèse a développé un programme de vérification interne des paroisses, vérification qui a été effectuée au besoin auprès de certaines paroisses du diocèse au courant des années 2006 à 2013. En 2014, en lien avec les visites pastorales de l'Archevêque, le diocèse s'est engagé à vérifier l'administration de chacune de ses paroisses sur un cycle de 5 ans et à émettre un rapport complet de suggestions pour une bonne administration paroissiale. Malheureusement, en 2015, lors d'une visite de vérification en lien avec la visite pastorale de l'Archevêque, le diocèse a découvert une fraude

substantielle totalisant plus de 400 000,00 \$. Subséquemment, le gérant des finances de la paroisse fut arrêté par la police de Winnipeg. Avec l'aide du système judiciaire de la Province du Manitoba, le diocèse a réussi à récupérer tous les fonds volés.

3. Collaboration administrative

Les paroisses les mieux nanties sont appelées à déposer leur surplus d'administration courante dans le **Fonds des Paroisses de Saint-Boniface Inc.** dans le but d'aider financièrement - a) celles qui auraient besoin d'emprunt pour une construction ou pour des réparations urgentes, et - b) les paroisses nouvellement érigées. Ce fonds qui était géré auparavant par l'Archidiocèse a été incorporé le 27 mai 2010. En 2015, trente-six paroisses bénéficient de cette entraide, se partageant entre elles au-delà de 1 839 000,00 \$ pour financer divers projets.

4. Rémunération et bénéfices des prêtres

Les prêtres reçoivent chaque mois un traitement et des indemnités statutaires, égaux pour tous, payés par la paroisse ou par l'institution où ils exercent leur ministère, de telle sorte qu'une honnête subsistance leur est assurée. Le diocèse supplée dans les cas où les prêtres œuvrant dans les paroisses moins fortunées ne peuvent toucher le montant régulier de revenus. Le traitement et l'indemnité sont ajustés chaque année selon l'indice du coût de la vie, et en considérant la moyenne des salaires offerts par 6 diocèses de l'Ouest canadien. Une clause des *Règlements diocésains* permet l'ajustement annuel, que propose l'économe diocésain. Les prêtres en ministère jouissent d'un plan commun d'assurance maladie et d'assurance invalidité semblable à celui offert aux laïcs au service de l'Église. De plus, tous les nouveaux prêtres incardinés après le 31 décembre 2015 seront intégrés obligatoirement, comme les prêtres étrangers, au même Régime de retraite que les employés diocésains.

Les prêtres diocésains ordonnés avant le 31 décembre 2015 font partie de la Société Ecclésiastique qui a pour but de veiller au bien-être des prêtres incardinés de Saint-Boniface qui sont malades, infirmes, ou retraités. À partir de l'âge de 65 ans, les prêtres reçoivent une pension de la Société Ecclésiastique pour subvenir à leurs besoins. Ensemble avec les pensions gouvernementales, cette pension a pour but de couvrir environ 70 % du traitement mensuel d'un prêtre en ministère actif. La Société Ecclésiastique finance ses opérations à partir de trois sources importantes : 1. Les prêtres contribuent 7% de leur salaire, 2. Les paroisses contribuent par une taxe diocésaine de 4% des offrandes dominicales, et 3. Les intérêts du fonds totalisant 3.65 millions \$ de la Fiducie des prêtres de Saint-Boniface Inc.

Offrande des fidèles

Pour les services généraux du diocèse, une taxe de 20% est prélevée sur le total des offrandes dominicales. Pour l'année terminée le 31 janvier 2016, le total des offrandes dominicales des fidèles s'élevait à 7 577 000 \$ dont plus de 1 497 000 \$ étaient destinés à la taxe diocésaine. De plus, les laïcs contribuent à 6 quêtes spéciales par année (Missions catholiques au Canada, Propagation de la foi, Besoins de l'Église au Canada, Œuvres pastorales du Pape, la Terre Sainte et Développement et Paix). Les offrandes en général ont continué d'augmenter au cours des 5 dernières années, augmentation qui se reflète sur la taxe diocésaine. Cette augmentation compense pour le taux d'inflation et permet de maintenir les revenus en valeur réelle à un niveau stable.

Malgré le déficit encouru au courant de la dernière année, le diocèse n'a pas eu besoin d'avoir recours à des emprunts provenant d'institutions financières pour son fonctionnement.

À chaque Carême, les fidèles sont invités au partage et à l'aumône. L'**organisme catholique canadien pour le Développement et la Paix (OCCDP)** intensifie alors l'information et l'éducation. En 2015, les fidèles ont contribué plus de 137 000 \$ à cet organisme.

5. Aide financière de l'étranger

Le diocèse ne reçoit aucune aide financière de l'étranger. Au contraire, selon les appels et selon ses moyens, il vient en aide aux gens en détresse ailleurs dans le monde.

6. Caritas diocésaine

Nous n'avons pas de section diocésaine de **Caritas**. Cependant, à même les offrandes des fidèles, l'Archevêque a constitué un fonds d'aide aux personnes, afin de subvenir aux besoins des plus pauvres, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du diocèse.

7. La solidarité

La solidarité avec les pauvres demeure une sollicitude à creuser davantage parmi nos fidèles qui sont plutôt immergés dans une société d'abondance et de consommation. Nous cherchons à poursuivre l'éducation au partage, à disséminer l'information et à bâtir une authentique solidarité avec les démunis.

Soulignons avec joie le merveilleux témoignage de générosité et de soutien qu'ont démontré les diocésains aux moments de catastrophes naturelles et humaines survenues ces dernières années. Ils ont su entendre l'appel d'urgent besoin lors de l'exode de centaine de milliers de réfugiés syriens. Plusieurs paroisses, ainsi que le diocèse, se sont mobilisés afin de parrainer et de recevoir des réfugiés.

XXII. ÉVALUATION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est certain que l'archidiocèse de Saint-Boniface doit faire face à de sérieux problèmes et défis. Parmi les plus importants, on retrouve les éléments suivants : le vieillissement progressif des catholiques pratiquants et, de ce fait, une diminution générale du nombre de membre; le nombre relativement peu élevé de personnes entre 25 et 50 ans participant à la vie de l'Église, ainsi que l'absence quasi générale de jeunes à nos célébrations liturgiques.

D'autres difficultés qui entravent la vie et la croissance de notre Église à Saint-Boniface sont les suivantes : les efforts agressifs et efficaces des Églises évangéliques et pentecôtistes pour attirer de nouveaux adhérents, les situations passées d'abus sexuel perpétré par le clergé catholique ici et ailleurs, la réalité d'une vie ecclésiale trop souvent centrée sur elle-même, sur ses structures et méthodes passées (avec ses luttes de pouvoir et ses divisions), tout en n'étant pas suffisamment

présente à la vraie vie et aux besoins des personnes, ou pas suffisamment engagée pour le bien commun de la société dans son ensemble, spécialement envers les plus pauvres de ses membres.

Un autre défi est le petit nombre de jeunes hommes qui envisagent l'appel au sacerdoce. Le nombre de prêtres issus de nos familles a beaucoup diminué au cours des 30 dernières années. La pénurie a été allégée en faisant appel à des prêtres de diocèses et de congrégations religieuses d'autres pays, spécialement de pays du Sud, et donc de pays en voie de développement. Alors que ces prêtres nous rendent un immense service et enrichissent sans nul doute l'expression de la foi dans notre diocèse, cette situation est également source de défis. Parmi ces défis, il y a la difficulté pour nos fidèles de comprendre ces prêtres qui utilisent parfois un langage qui leur est étranger ou s'expriment avec un accent fort différent de notre parler canadien. Des difficultés surgissent également d'une compréhension différente du leadership, de la relation entre prêtres et laïcs. Cependant, avec de la patience, du respect mutuel, une volonté commune d'écouter et d'apprendre les uns des autres, ces difficultés peuvent être minimisées, et parfois dépassées. Les efforts consentis par le diocèse pour aider à l'intégration de ces prêtres, entre autres par un programme de mentorat, font beaucoup pour remédier à cette situation.

D'autres défis incluent la déclin démographique dans certaines régions rurales. Et, pour beaucoup de paroisses, il y a les pressions financières causées par la diminution des contributions et l'augmentation des coûts de fonctionnement, dûs entre autres au vieillissement des édifices dont l'entretien est coûteux et qui ont souvent besoin de réparations.

Cependant, il faut dire que, malgré ces nombreux problèmes et défis, l'Archidiocèse de Saint-Boniface a un avenir très prometteur alors même qu'il doit naviguer au travers de plusieurs transitions ; des transitions qui apportent leurs défis, mais surtout des transitions qui offrent bien des possibilités de vie nouvelle par la grâce de Dieu, et de par la foi à l'œuvre parmi les laïcs, les religieux et les prêtres.

La transition d'un modèle de diocèse francophone à un diocèse bilingue, francophone et anglophone est une des transitions majeures qui a lieu en ce moment. De plus, on assiste à une transition d'un diocèse peuplé presque uniquement d'une population de descendance européenne à un diocèse comportant une proportion croissante de familles arrivant de l'Asie (Philippines, Vietnam, Corée, Chine), de l'Inde et du Sri Lanka, de plusieurs pays de l'Afrique sub-saharienne, de tous les pays d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud, ainsi que quelques familles arrivant d'Europe. De plus, nous remarquons un accroissement des catholiques autochtones et leur participation de plus en plus importante à la vie diocésaine. Trop souvent, dans le passé, ils étaient complètement à la périphérie, incompris et ignorés.

Ces transitions, et la diversité qui s'ensuit, nous ne les avons pas choisies, mais il s'agit d'un don de Dieu qui nous ouvre d'immenses possibilités. Face au danger des préjugés, de la division et du conflit, Dieu nous offre, dans le Christ et par la force de son Esprit, de faire l'expérience de sa force de guérison, de réconciliation et de son amour unifiant. De ce fait, une priorité importante et continue est de promouvoir un sens toujours plus grand d'une vision diocésaine commune, et de promouvoir également tous les moyens possibles de communication et de collaboration entre les différentes régions du diocèse, entre les paroisses dans chaque doyenné, entre les membres du presbytérat, et entre le clergé et les laïcs à tous les niveaux de la vie ecclésiale.

Une autre transition à laquelle notre archidiocèse fait face est celle provoquée par les valeurs et les façons d'être de notre société de plus en plus sécularisée. L'individualisme et le relativisme, le matérialisme et le consumérisme, la compétition et les divisions, une tendance à la superficialité et à mettre l'accent sur le confort et les distractions, tout cela s'est immiscé dans le domaine de la foi. Au milieu d'une société façonnée par ces valeurs, de manière générale si indifférente – sinon hostile – à la transcendance, la spiritualité et la mission de l'Église à évangéliser au cours de âges demeure. Nous devons porter cet appel à proclamer Jésus Christ et la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu, chez nous et en notre temps. Pour ce faire, nous devons mettre en avant certains aspects du ministère; aspects auxquels, dans le passé, on n'a peut-être pas accordé la priorité qu'ils requièrent aujourd'hui. Dans le passé, une grande part de la pastorale tournait autour de la liturgie et de la catéchèse auprès des enfants et des jeunes. Aujourd'hui, l'Église doit trouver de nouvelles façons de transmettre l'Évangile comme une Bonne Nouvelle aux adultes.

Dans ce contexte, deux priorités, intimement liées, sont au premier plan : l'évangélisation et l'éducation de la foi des adultes. Et le lieu premier pour les vivre est bel et bien la communauté paroissiale.

En termes d'évangélisation, la question principale est la suivante : Quels efforts peuvent être entrepris par chacune de nos paroisses pour identifier et rejoindre les personnes qui ne connaissent et ne vivent pas encore l'Évangile ou, s'ils en vivent, ce n'est pas en tant que membres de l'Église ?

Les personnes à rejoindre sont celles qui n'ont jamais rencontré Jésus Christ de manière personnelle, celles qui sont devenues indifférentes aux valeurs spirituelles, ou qui questionnent la pertinence de l'Église, à la fois comme communauté et comme institution. Cela inclut les personnes qui ont été blessées par des paroles et des actions de l'Église, plus spécifiquement, de ses ministres. Cela inclut également les personnes qui se sentent indignes et/ou exclues de la vie de l'Église de par leurs choix ou leurs situations de vie.

La plupart des efforts d'évangélisation qui porteront fruit sont bien sûr ceux qui se vivent de façon concrète dans nos relations quotidiennes : le témoignage des paroles, des actions et de la vie de chaque chrétien. Nous ne devons jamais sous-estimer la force d'une invitation à cheminer vers la foi au Christ et vers l'Église, portée par des conversations entre amis et par la qualité de notre écoute lorsque des gens nous partagent leurs questions, leur quête de sens, les défis et les blessures de leur vie. Il existe d'innombrables possibilités pour les catholiques de rejoindre les autres et de les inviter à découvrir Jésus, la foi, l'Église, une personne à la fois.

Il y a cependant des efforts spécifiques qui peuvent être entrepris au niveau des paroisses dans le domaine de l'évangélisation. Il convient de noter particulièrement les rencontres en petit groupe au domicile de quelqu'un ou dans tout autre lieu informel. Des présentations et discussions pour les personnes intéressées par les questions religieuses et spirituelles peuvent porter beaucoup de fruits et faire tomber bien des barrières. Améliorer l'expérience du culte dominical pour les nouveaux-venus en mettant l'accent sur la musique, sur une prédication inspirante et actuelle, et sur un accueil chaleureux envers les nouveaux-venus font toute une différence pour la croissance des paroisses. Et le groupe cible sur lequel chaque paroisse doit mettre l'accent quand elle pense ses services et ses programmes est celui des 25-50 ans. Chaque paroisse se doit de voir comment mieux évangéliser

dans cette situation particulière et, pas à pas, entreprendre cette mission avec une vision claire et un plan bien défini.

Pour rendre cela possible, il faut cependant que les personnes qui sont déjà catholiques pratiquantes aient la possibilité de nourrir, d'approfondir et de consolider leur propre foi. Et l'accent doit avant tout être mis sur ce qui est offert aux adultes, spécialement les 25-50 ans. Si les personnes de ce groupe d'âge, qui sont déjà présentes dans nos églises peuvent stimulées et régénérées dans leur foi, alors le feu du désir et la confiance nécessaires à l'évangélisation vont s'éveiller en elles. Toutes les paroisses, aidées par les services pastoraux diocésains, se doivent d'organiser et d'offrir de façon systématique diverses expériences comme des groupes de partage de foi, d'étude biblique, de catéchèse pour adultes sur les éléments de base de la foi, ainsi que sur des sujets d'actualité (e.g. débats sur l'aide médicale à mourir ou l'euthanasie). Et ceci, de la manière la plus appropriée à l'apprentissage des adultes, c'est-à-dire par le dialogue et le partage d'expériences personnelles, dans une commune recherche de sens.

Les moyens de communication modernes doivent être développés au niveau paroissial : sites web, médias sociaux, blogs, etc. Puisque tant de personnes vivent « à la périphérie » en termes de connaissance et de pratique de la foi, les paroisses se doivent de mettre en œuvre des moyens de les rejoindre de façon électronique, d'une manière qui les invite à diriger leur recherche de sens et leur faim d'appartenance vers la communauté chrétienne, où elles pourront rencontrer le Christ d'une manière personnelle.

Toutes nos paroisses doivent analyser leur contexte particulier, leurs forces et leurs défis, et ensuite redessiner et restructurer leurs efforts spécifiques pour la formation de la foi et l'évangélisation des adultes. De même, toutes les autres dimensions de la vie paroissiale, comme la liturgie, les efforts pour bâtir communauté, rejoindre les pauvres et les souffrants, la catéchèse des enfants et la participation des jeunes, doivent être analysés et revitalisés en vue de rendre chaque paroisse aussi invitante, accueillante, vivifiante, ouverte et miséricordieuse que possible.

Cette analyse du contexte par une paroisse, suivie d'un effort structuré et continu pour la formation de la foi des adultes et l'évangélisation, ainsi que toutes les autres dimensions de la vie paroissiale, ne peut prendre place que si des efforts concertés sont faits au niveau de chaque paroisse (aidée en cela par les services pastoraux diocésains) pour développer un leadership laïc fort. L'archidiocèse de Saint-Boniface doit ouvertement continuer ses efforts pour promouvoir une vision et une pratique du leadership partagé, d'un leadership concret exercé à la fois par les prêtres et les laïcs, de manière complémentaire et dans une vraie collaboration, conformément à une ecclésiologie basée sur le service et la communion.

Ceci a amené le diocèse à faire du renouveau spirituel et de la croissance des paroisses une priorité majeure dans ses divers efforts. Le diocèse doit constamment affiner l'articulation de sa vision, promouvoir une formation au leadership pastoral pour le clergé et les laïcs, et assurer une communication constante et efficace dans tout le diocèse. Le renforcement (et même parfois la réorientation) des Conseils paroissiaux de pastorale est essentiel.

C'est le Conseil paroissial de pastorale de chaque paroisse (avec la participation des comités et groupes responsables pour les divers domaines de la vie pastorale de la paroisse) qui joue un rôle-clé,

en collaboration avec et sous la direction du curé, pour assurer l'unité des paroissiens et leur engagement collectif envers l'évangélisation. Cela veut dire que des efforts incessants doivent être faits pour améliorer la compréhension des objectifs du Conseil paroissial de pastorale, et également d'aider les paroisses à adopter une structure et une manière de fonctionner qui porte davantage de fruits.

Les avantages d'un Conseil diocésain de pastorale fort, regroupant des représentants de toutes les paroisses et servant de lieu d'échange au sujet de pratiques pastorales exemplaires et optimales et conduisant à un esprit commun, sont évidents. L'avantage des discussions et de la planification au niveau du Conseil diocésain des prêtres, reprises au niveau de chaque doyenné, est évident pour assurer la collaboration et un soutien mutuel entre les curés et entre les paroisses. Les visites pastorales de l'archevêque ont aidé les paroisses pour une meilleure orientation et les ont davantage disposées à demander de la formation et à avoir recours aux ressources offertes par les Services diocésains. Les Journées d'étude diocésaines sur les façons de mieux promouvoir les domaines clés de la vie paroissiale ont également été d'une grande utilité.

Pour mieux faire face aux problèmes actuels et aux défis futurs et afin de profiter des nombreuses possibilités de croissance offertes à l'Église de Saint-Boniface, nous avons décidé de nous ouvrir de façon visible aux dons et à l'engagement de tous les baptisés. Et pour ce faire, nous avons besoin de paroisses qui le veuillent, et sachent comment le vivre.

Avec une confiance priante en Jésus Christ qui nous guide et en l'Esprit qui nous aide, mais aussi en reconnaissant tout ce qui se vit déjà dans nos paroisses, nous pouvons affirmer que la perspective d'avenir pour notre Archidiocèse est remplie d'espoir.

XXIII. RÉSUMÉ

En résumé, voici les points les plus importants mis en évidence tout au long de ce rapport :

- Un diocèse avec un riche passé, marqué par la foi et les valeurs culturelles des nombreuses personnes qui sont venues prendre part à sa vie au fil des ans ;
- Un diocèse présentement dynamique et vivant, avec des prêtres compétents et dévoués et des laïcs toujours plus désireux et prêts à collaborer à la mission de l'Église ;
- Un diocèse avec un avenir mis au défi par la société moderne marquée par le consumérisme, l'individualisme et l'indifférence religieuse ; par la diminution et le vieillissement de ses membres ; et parfois par le désenchantement et le manque de confiance.
- Un diocèse avec un avenir mis au défi par le fait que beaucoup de catholiques ne sont pas suffisamment évangélisés, ne connaissent pas suffisamment leur foi et ne sont par conséquent pas assez impliqué dans un cheminement de croissance spirituelle, cherchant à rencontrer le Christ et à s'engager plus pleinement dans la vie de l'Église ;
- Un diocèse avec un avenir mis au défi par la nécessité de trouver des façons renouvelées de s'ouvrir à tous et d'être au service de tous en travaillant à l'unité, dans un contexte bilingue, multiculturel et dont la composition évolue sans cesse ;

- Un diocèse qui a la possibilité d'assurer la viabilité de paroisses pleines de vie, capables d'assurer deux priorités-clés : l'évangélisation et la formation de la foi des adultes ;
- Un diocèse qui a la possibilité de nourrir la foi des fidèles, pour qu'ils puissent s'engager dans une vie de disciples centrée sur le Christ, comme la vérité centrale de leur vie ;
- Un diocèse avec les ressources et les structures nécessaires pour promouvoir et développer une vision pastorale commune et un engagement de tous envers la mission confiée par le Christ à son Église, au niveau paroissial, en collaboration et co-responsabilité, sous le leadership partagé entre curés et laïcs, de par le bon fonctionnement des Conseils paroissiaux de pastorale.
- Un diocèse qui fait face aux défis et aux chances de devoir rejoindre ses membres appartenant aux Première Nations (Autochtones) pour œuvrer à une réconciliation mutuelle et parvenir à vivre un enrichissement mutuel ;
- Un diocèse face aux défis et aux chances de développer une plus grande conscience des besoins des pauvres et des exclus, et de trouver davantage de moyens de répondre à leurs souffrances et à leurs besoins. Cela sera le fruit authentique de l'accent mis sur l'évangélisation et de la formation de la foi des adultes. Les jeunes adultes en particulier sont très engagés dans l'amélioration de notre société.
- Un diocèse face aux défis et aux chances d'engager un dialogue et une collaboration avec les autres Églises et Communautés chrétiennes, avec les autres grandes religions et avec la société en général et d'œuvrer ensemble à la réconciliation, à la paix, à la justice et à la solidarité envers tous dans notre société.